

W. 192

A SON EXCELLENCE  
Monsieur le Baron  
SCHWARZ - SENBORN

DISTRIBUTION SOLENNELLE  
DES RÉCOMPENSES

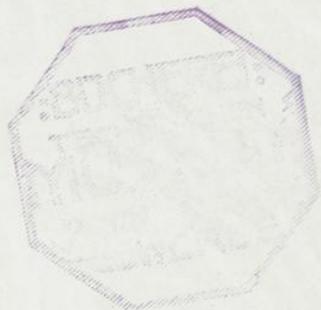
aux  
EXPOSANTS & A LEURS COOPÉRATEURS

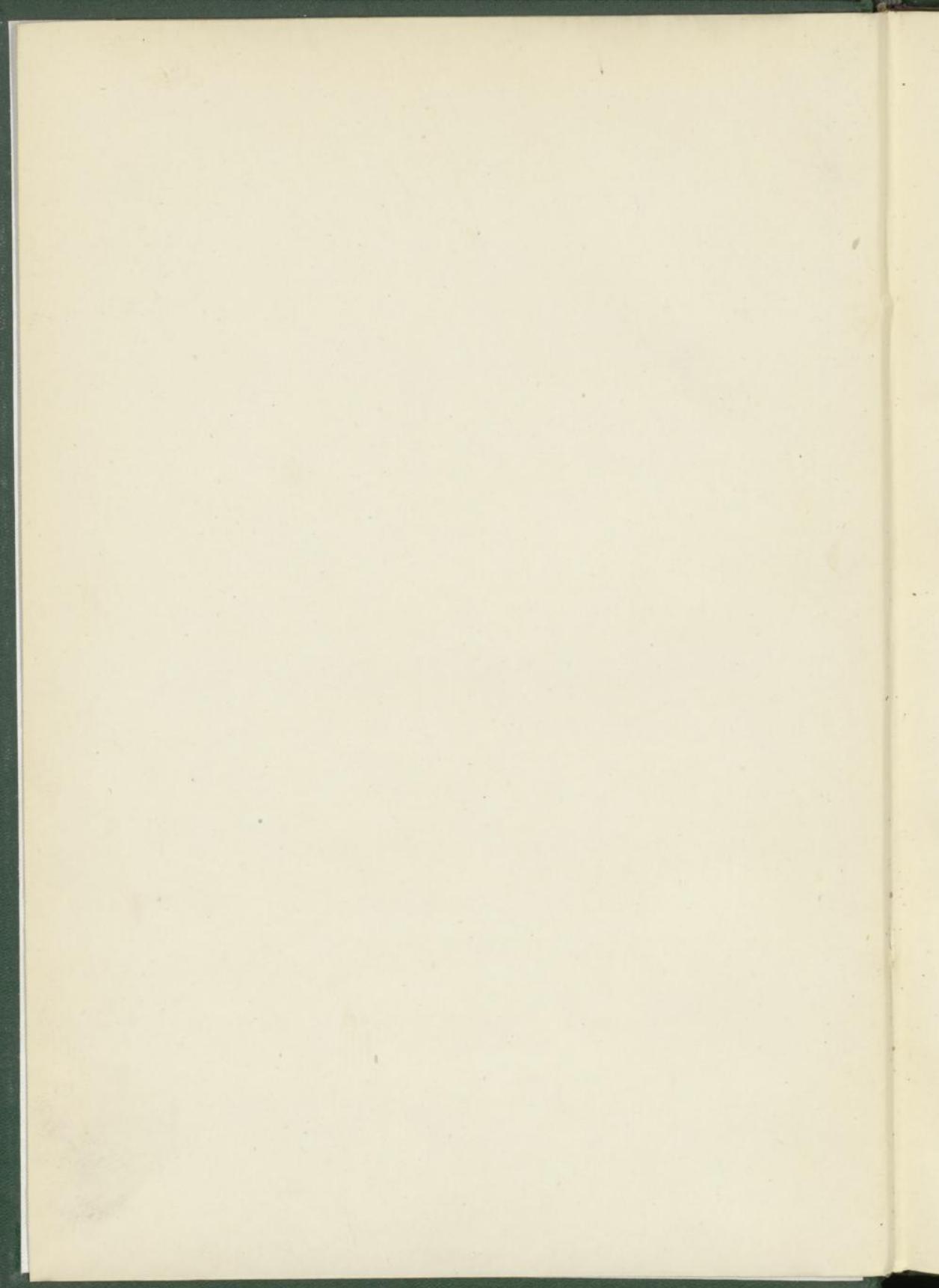
Bruxelles 8 février 1874

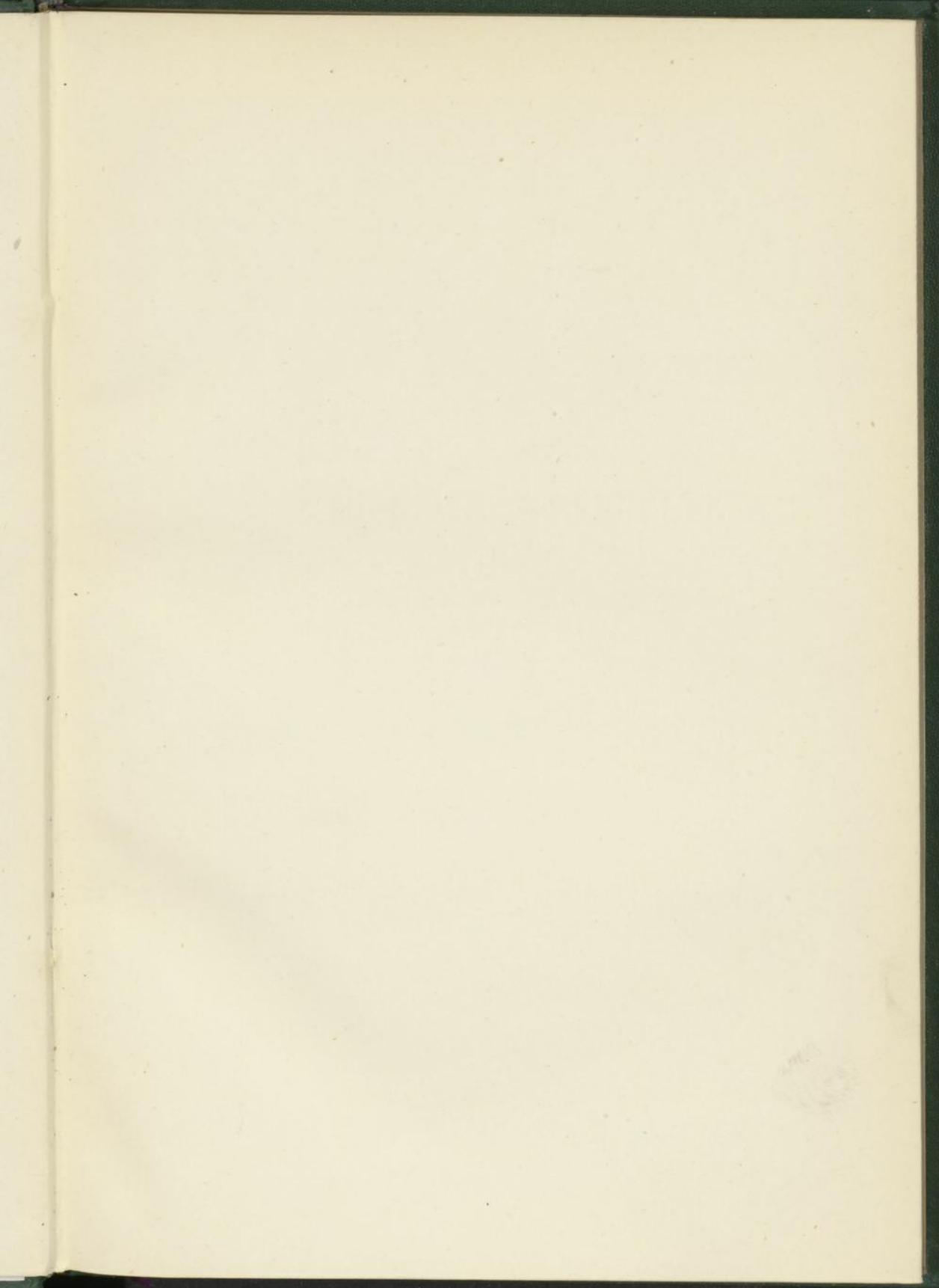
TMW-Bibl  
WA 192

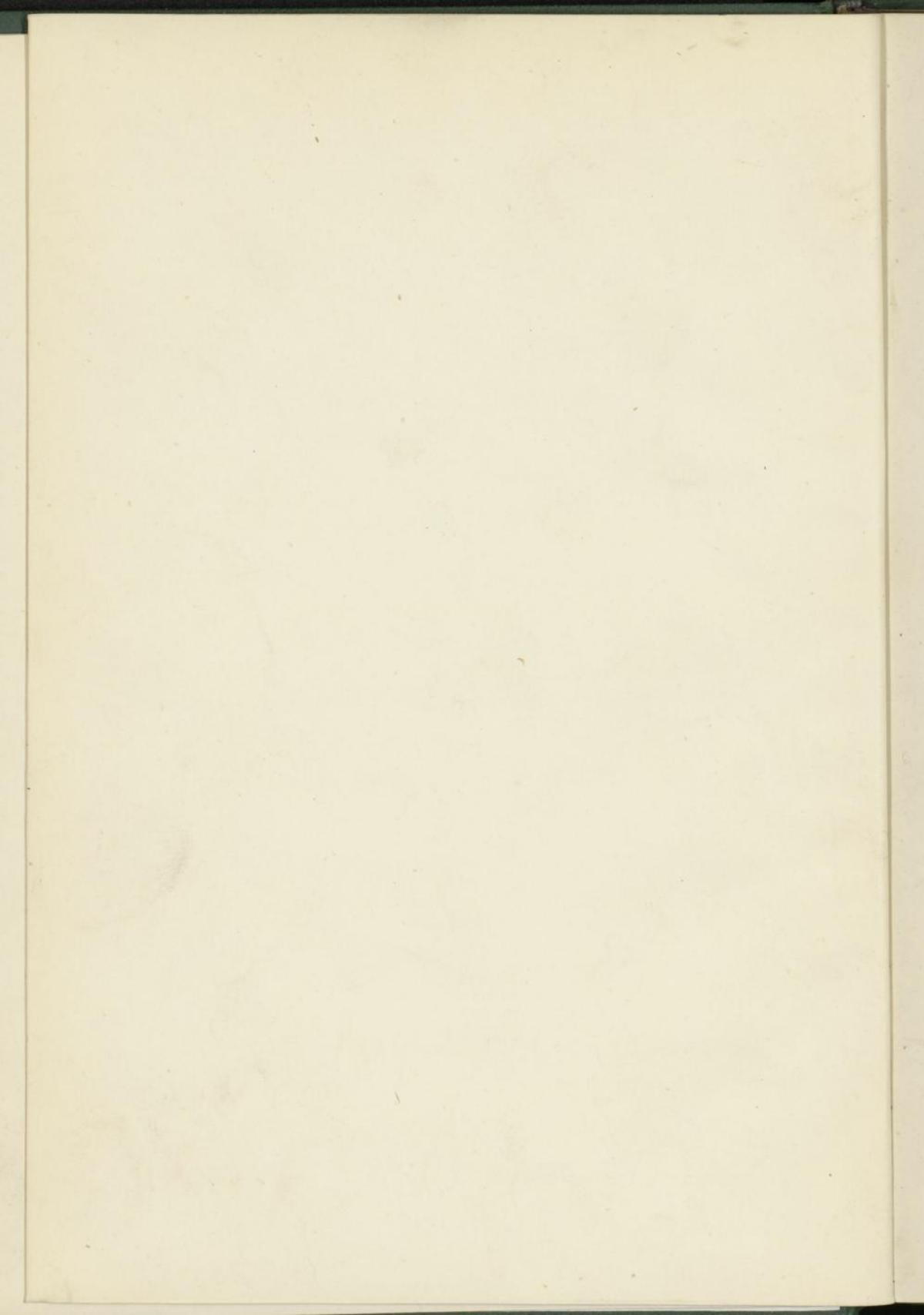


M. A. 192









DISTRIBUTION SOLENNELLE

DES RÉCOMPENSES

AUX

EXPOSANTS & A LEURS COOPÉRATEURS.

#### ERRATUM.

*Aux travailleurs industriels mentionnés sous les n<sup>os</sup> 60, 61 et 62 dans l'arrêté des décorations spéciales de seconde classe, il convient de substituer les ouvriers désignés ci-après :*

60. **Deltour**, Louis, 54 ans, marié, contre-maitre de forges, à Tubize. —  
61. **Van Rossem**, Henri, 63 ans, marié, contre-maitre de menuiserie, à Nivelles. — 62. **Broka**, Henri, 45 ans, marié, chef de chaudronnerie, à Tubize. — Employés depuis de longues années dans les ateliers de la Société Générale d'exploitation de chemins de fer (ateliers de construction de matériels de chemins de fer; médaille de progrès), ces ouvriers ont toujours rempli leurs fonctions de contre-maitres avec zèle, intelligence et dévouement; leur conduite est très-bonne.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE

1873

---

DISTRIBUTION SOLENNELLE

DES RÉCOMPENSES

AUX

EXPOSANTS & A LEURS COOPÉRATEURS

---

CÉRÉMONIE DU 8 FÉVRIER 1874.



BRUXELLES,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE E. GUYOT,

Rue de Pachéco, 12.

—  
1874

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 551

LECTURE NOTES

BY

ROBERT A. FAY

AND

JOHN D. JOYNER

CHICAGO, ILLINOIS

1963

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

530 N. Dearborn Street, Chicago, Ill. 60610

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE

---

# DISTRIBUTION SOLENNELLE

DES RÉCOMPENSES

AUX

EXPOSANTS ET A LEURS COOPÉRATEURS

---

D'après les ordres du Roi, la cérémonie de la distribution des récompenses aux exposants belges à Vienne a été fixée au 8 février 1874, à une heure et demie de relevée. Elle a lieu dans la grande salle de la nouvelle Bourse de Bruxelles.

Leurs Majestés le Roi et la Reine assistent à cette solennité, ainsi que S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre.

Ces Augustes personnages prennent place sur l'estrade royale dressée dans la salle.

S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre préside le

bureau en sa qualité de président d'honneur de la Commission belge organisatrice.

Des sièges ont été réservés, tout autour du bureau, pour MM. les membres de la Commission et du Jury belges.

S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre ayant accordé la parole à M. le Baron t'Kint de Roodenbeke, président de la Commission belge, celui-ci s'exprime en ces termes :

SIRE, MADAME,

En exprimant à Vos Majestés, au nom de la Commission et du Jury belges de l'Exposition universelle de Vienne, la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance, je suis certain de répondre au vœu de tous les exposants, qui ont salué le Roi et la Reine de leurs acclamations, et au sentiment du pays tout entier.

C'est qu'en effet, à toutes les grandes Expositions où la Belgique a été conviée avec les autres peuples à apporter les fruits de son génie et de son travail, nos artistes, nos producteurs, nos travailleurs ont vu le Roi étudier par Lui-même et apprécier avec un jugement aussi sûr qu'élevé ce que, dans ces luttes mémorables, notre patrie était parvenue à réaliser de progrès, et ce qui lui restait encore d'efforts à tenter, de lacunes à combler, de conquêtes à faire pour n'avoir à céder le premier rang à aucune nation.

Aujourd'hui qu'après la dernière de ces grandes, mais

pacifiques batailles de l'industrie et de l'art, dont la capitale de l'Autriche a été à son tour le théâtre splendide, il s'agit de compter nos succès et de nationaliser, en quelque sorte, les récompenses recueillies à l'étranger, la présence de Vos Majestés, qui ajoute tant d'éclat au triomphe des vainqueurs, est un nouveau gage de la constante sollicitude du Roi et de la Reine pour tout ce qui touche à la gloire et à la prospérité de notre pays.

S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre, qui porte si haut cet Auguste patriotisme, s'est dévoué de cœur et d'âme aux succès des exposants belges à Vienne : c'est un devoir pour la Commission et pour le Jury de l'associer avec S. A. R. Madame la Comtesse de Flandre aux témoignages d'affection et de sympathie que, tous ici, nous sommes heureux d'offrir à la Famille Royale.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Etudier la production industrielle de l'Europe, connaître les moyens et les ressources dont elle disposait depuis l'introduction, pour ainsi dire générale, des machines et de la vapeur, tel fut le but que l'Angleterre poursuivit en ouvrant, en 1851, une Exposition internationale à Londres.

Cet appel répondait au besoin que les gouvernements et les peuples éprouvaient de se rapprocher, après avoir vécu pendant près d'un demi siècle dans l'isolement, comprimés dans les limites étroites des douanes et des entraves de

tout genre qui s'opposaient à la libre initiative, et qui pesaient sur le travail et sur les capitaux.

L'Angleterre occupait plus de la moitié de cette première Exposition universelle. Toute la puissance de son travail mécanique et de ses ressources y parut au grand jour ; mais, à côté d'elle, la France se distinguait par une culture artistique plus avancée.

C'est l'union de l'art et de l'industrie qui a rendu célèbres tant de produits de l'Antiquité et de la Renaissance. L'Angleterre ne se dissimula pas que, sans cette union, elle ne pouvait plus soutenir la concurrence.

Dès le jour de la clôture de l'Exposition universelle, le 15 octobre 1851, le prince Albert signalait à l'industrie anglaise le but nouveau qu'elle devait désormais poursuivre :  
« Perfectionner son goût et ajouter aux qualités positives  
» de sa fabrication celles de l'art, qui distinguent les pro-  
» duits de l'industrie française. »

Peuple pratique par excellence, le peuple anglais comprit immédiatement que la cause de son infériorité, dans cet ordre d'idées, tenait au petit nombre, à l'organisation imparfaite des écoles d'art et d'industrie.

Le musée de South-Kensington fut créé en 1852 ; sous sa direction, des écoles s'ouvrirent dans les principales villes manufacturières, et des professeurs habiles, en propageant le goût, en excitant les intelligences, accomplirent une véritable révolution.

South-Kensington, foyer central de progrès et de perfectionnement, est devenu une des gloires de l'Angleterre ; c'est en même temps une magnifique institution d'assistance intellectuelle et morale au service de tous.

L'objectif essentiel des Expositions internationales n'est pas seulement de constater, mais de comparer. La tendance de faire profiter l'humanité tout entière des conquêtes de chaque peuple en particulier s'accrut de plus en plus dans les concours universels qui se renouvelèrent à Paris, en 1855, et à Londres, en 1862.

On ne se laissa plus éblouir par le mirage des industries factices, et l'on chercha moins à connaître ce que chaque peuple peut produire, qu'à mesurer les forces au moyen desquelles chaque peuple produit.

Les principes de la liberté des échanges reçurent une éclatante confirmation, et les traités commencèrent à en préparer la réalisation.

Il semblait que le moment était venu de clore l'ère des expositions, car tout avait été vu, tout avait été jugé; mais ces fêtes du travail étaient entrées dans les mœurs. Moyens d'information efficaces, véritables bazars internationaux, elles paraissaient destinées à remplacer les grandes foires du moyen-âge où les marchands du monde entier venaient se donner rendez-vous.

Chaque nation douée d'aptitudes différentes comprenait de plus en plus ce qu'elle gagnait dans ses rapports avec les autres, car le progrès général n'efface pas les nuances caractéristiques, et la diversité même des produits devait perpétuer l'intérêt des expositions universelles.

L'Exposition de Paris, en 1867, représenta le développement matériel du monde en même temps que les conquêtes sociales. Elle eut un succès immense: le luxe et le bon goût des installations y avaient largement contribué. A côté de cela, une idée morale et politique se faisait jour: tout

n'était pas pour le plaisir des yeux, et la part donnée aux démonstrations scientifiques et à l'étude des problèmes sociaux releva le tableau de toute la distance qu'il y a entre l'intelligence et la matière.

A l'imitation de la France, l'Autriche a convoqué, en 1873, toutes les nations pour tenir les grandes assises du travail à Vienne.

L'œuvre accomplie a été vraiment grandiose, et elle a eu, chose difficile, son caractère propre.

Jamais l'Orient n'a été représenté d'une manière aussi brillante ni aussi complète. Cette circonstance avait sa valeur, car il est bon de remonter aux sources où les peuples ont puisé depuis la plus haute antiquité, et de savoir ce que l'Orient est resté et ce que nous sommes devenus.

L'ordre géographique qui a été suivi dans le classement des produits, malgré ses inconvénients, marquait cependant d'une manière saisissante les principales étapes que l'humanité a franchies depuis l'état sauvage jusqu'à la civilisation la plus avancée. En parcourant tous les pays, de l'extrême Orient à l'extrême Occident; en étudiant les chiffres et les tableaux graphiques des améliorations réalisées par les divers États, on voyait briller au premier rang ceux où la propriété et la liberté sont le mieux assurées et où l'initiative privée, la prévoyance et le désir du progrès par l'instruction sont les plus vivaces, tandis que les autres semblent plongés dans une apathique immobilité.

On déplore souvent, avec raison, les misères et les souffrances d'une partie de la classe ouvrière (moins grandes cependant de nos jours que jadis); mais lorsque nous comparons la situation de tant d'autres peuples à la nôtre, le

doute et l'abattement seraient de l'ingratitude envers Dieu, qui nous a si bien traités.

L'Exposition de Vienne a été un effort gigantesque qui peut-être a été poussé trop loin dans l'intérêt même de ces grandes revues de l'art et de l'industrie, que l'on voudrait voir se reproduire périodiquement. Elle ne couvrait pas moins de 233 hectares (2,330,651 mètres carrés), tandis que celle de 1867 occupait seulement 44 hectares.

L'emplacement était un des plus beaux qu'il fût possible de trouver pour une pareille entreprise : élevées au milieu du grand parc public de Vienne, le Prater, ses galeries se prolongeaient parallèlement au Danube, au milieu d'arbres séculaires et à une distance assez rapprochée de la ville pour la facilité des communications.

Les bâtiments étaient divisés en trois groupes : le Palais de l'industrie, la Halle aux machines et le Palais des beaux-arts.

Le premier groupe de bâtiments consistait en une nef ou galerie principale de 25 1/2 mètres de largeur, s'étendant de l'est à l'ouest sur une longueur de 900 mètres, et divisée en deux parties par une gigantesque rotonde centrale d'un aspect réellement imposant. Cette nef était entrecoupée de seize transepts ou galeries latérales ayant chacune 75 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur. Les galeries, perpendiculaires à la grande nef, laissaient entre elles, de chaque côté, de vastes cours plantées d'arbres, cours qui ont été mises à la disposition des Commissions étrangères, et dans lesquelles se sont élevées des constructions de toute espèce et de tout style.

La Belgique occupait une place des plus favorables dans

le Palais de l'industrie, où une seule galerie transversale, utilisée par l'Allemagne, nous séparait de la rotonde, c'est-à-dire du centre même du Palais. Nos voisins d'exposition étaient l'Autriche, les Pays-Bas et l'Allemagne. C'est notre position géographique sur le globe qui nous avait si bien servis.

Les emplacements qui nous avaient été réservés dans le Palais de l'industrie proprement dit, abstraction faite du Palais des beaux-arts et des galeries affectées aux machines et aux produits agricoles, se composaient d'une partie de la nef principale, mesurant 1,500 mètres carrés, et d'une galerie latérale, d'une superficie de 1,125 mètres.

Les visiteurs ont admiré les belles proportions de la galerie centrale, dans laquelle la lumière avait été très-habilement distribuée. Nous y avons installé nos fers, nos verres à vitres, des meubles, des ouvrages de marbrerie fine, des équipements militaires et des munitions de guerre, des instruments de précision, des instruments de musique, des photographies, des tapis, des tapisseries, des tissus mélangés, des cartonnages et des articles de bureau. Nous avons là également d'importants étalages de toiles et de savons de toilette, les installations collectives des filateurs de lin et des fabricants cotonniers de Gand, quelques vitrines pour la bonneterie, la cordonnerie, la chapellerie de feutre, etc.

La galerie latérale belge, à son intersection dans le transept, était ornée d'un trophée de rotins et d'ouvrages de vannerie. On y avait classé méthodiquement les livres, les ouvrages de typographie et les méthodes d'enseignement, les cuirs, les dentelles, les fils de laine et les draps, les châles, les fils de soie, les lins teillés et peignés, les tissus de

lin, les soies de porc et les articles de vêtements, tels que gants, tresses et chapeaux de paille, chapeaux de soie, etc., les produits alimentaires, les produits chimiques, les procédés et le matériel de l'exploitation des mines.

Outre le compartiment industriel décrit, nous avons obtenu, dans le Palais de l'industrie, le quart d'une cour couverte avoisinante, que nous avons occupée conjointement avec le Danemark et les Pays-Bas, et où figuraient, sur une surface de 459 mètres carrés, nos produits réfractaires, des meules, des marbres, etc.

Dans la rotonde, nous montrions une belle maquette de la Bourse de Bruxelles, exposée par son auteur, M. Léon Suys; de riches spécimens d'orfèvrerie religieuse, des armes de guerre fabriquées à Liège, une magnifique chaire de vérité des frères Goyers, de Louvain, des spécimens de bronzes montés et de porcelaines tendres décorées, des pelleteries, etc., etc.

Séparée du Palais de l'industrie par un large parc, la Halle aux machines formait un édifice continu de 800 mètres de longueur sur 50 mètres de largeur. L'espace occupé par la Belgique dans cette Halle ne comprenait pas moins de 3,000 mètres carrés; il était rempli d'une manière digne de notre industrie, bien que plusieurs de ses principaux représentants n'eussent pas répondu à l'appel de la Commission. Un grand nombre de nos machines ont mérité les suffrages du public, suffrages hautement confirmés par les décisions du Jury international des récompenses.

Lorsque la Commission impériale dut régler la distribution de l'espace réservé à chaque industrie, elle s'aperçut que le Palais et la Halle des machines n'étaient pas assez

vastes pour contenir les objets annoncés; il fut alors décidé que les machines et appareils agricoles seraient rassemblés dans deux annexes spéciales, dont l'ensemble a formé la Halle de l'agriculture. L'exposition que nous y avons installée comprenait une quantité de produits et d'instruments réunis par les soins du Ministère de l'Intérieur, et un grand nombre de documents et d'informations de nature à intéresser les hommes voués à l'étude des procédés agricoles.

Les seules installations belges dans le Parc étaient le pavillon de la Société de la Vieille-Montagne et une passerelle exposée par la maison Jowa, Delheid et C<sup>e</sup>, de Liège, sans parler du pavillon élevé par la Commission pour abriter les bureaux du Commissariat et du Jury belges.

En résumé, notre exposition industrielle à Vienne s'est développée sur un espace de 6,704 mètres carrés, dont voici la répartition :

	ESPACE (mètres carrés)
Palais de l'industrie. . . . .	3,084
Halle aux machines. . . . .	3,000
Rotonde . . . . .	200
Halle de l'agriculture . . . . .	368
Parc . . . . .	52
Total . . . . .	<hr/> 6,704

A Paris, en 1867, la section industrielle belge couvrait une surface de 9,540 mètres carrés (6,816 mètres dans le Palais et 2,724 mètres dans les deux annexes). En tenant compte du nombre relatif d'exposants en 1867 et en

1873 (respectivement 1,737 et 611 producteurs industriels), on trouve qu'un exposant belge occupait à Paris une superficie de 5,49 mètres carrés, alors qu'à Vienne il en utilisait une de 10,97 mètres. La comparaison, on le voit, est tout à l'avantage de l'Exposition universelle de 1873, et montre l'importance des envois faits par nos nationaux à cette dernière.

L'exposition des beaux-arts était ouverte dans un palais séparé des bâtiments industriels par une grande étendue, palais parfaitement approprié à sa destination et pourvu d'un excellent éclairage.

L'école belge y a occupé un emplacement de 625 mètres carrés de surface murale. Elle ne comptait pas moins de 222 tableaux et aquarelles, 9 projets d'architecture, 13 statues, groupes ou bustes en marbre, 5 cadres de médailles ou médaillons, quelques ouvrages en métal ciselé et incrusté, 21 gravures et lithographies, enfin, 21 peintures sur faïence.

Les œuvres exposées par nos artistes, sans être relativement très-nombreuses, étaient en général de premier ordre.

S'inspirant des traditions de son passé, notre école s'est montrée à Vienne plus vivace et plus brillante que jamais; par les qualités qui la distinguent entre toutes ses rivales, elle a conquis un nouveau lustre et étendu le cercle de ses admirateurs. Ses succès ont été d'autant plus marqués que la plupart des visiteurs trouvaient pour la première fois l'occasion d'admirer ce coloris brillant et harmonieux, cette habileté de facture, cette application intelligente de toutes les ressources du pinceau, qui constituent l'originalité des peintres flamands.

Les distinctions accordées à nos artistes ont confirmé

cette juste appréciation du public : le chiffre en a été proportionnellement beaucoup plus élevé que celui des récompenses attribuées à aucun autre pays.

Déduction faite de 11 artistes décédés ou placés hors concours, nous avons eu 124 exposants. Ils ont obtenu 90 médailles (72 1/2 p. c.) se répartissant comme suit : 77 médailles pour la peinture, 3 pour la sculpture, 4 pour la gravure et la lithographie, une pour l'architecture, et 5 pour la gravure et la ciselure sur métaux.

L'industrie et l'agriculture n'ont pas été moins bien partagées dans la distribution des récompenses.

Le catalogue belge compte, dans les divers groupes qui s'y rapportent, 611 exposants. Or, 441 récompenses leur ont été décernées. Parmi ces récompenses figurent : 21 diplômes d'honneur, 78 médailles de progrès, 188 médailles de mérite, 5 médailles de bon goût et 149 diplômes de mérite. Ici encore la proportion est de 72 p. c. Le Jury international nous a conféré, de plus, 70 médailles de coopérateurs.

L'horticulture belge aussi a remporté de grands succès : elle a obtenu 21 distinctions, parmi lesquelles un diplôme d'honneur.

En totalité, la Belgique a eu 622 récompenses pour 765 exposants ; ce résultat considérable prouve que nos artistes, nos industriels, nos agriculteurs et nos horticulteurs ont maintenu leur rang en face d'une sérieuse concurrence et d'une rivalité soutenue.

En 1851, à la première Exposition universelle de Londres (exposition purement industrielle), la Belgique a obtenu 208 récompenses pour 509 exposants, soit 41 p. c.

En 1855, à l'Exposition de Paris, 453 récompenses ont été accordées pour 697 exposants industriels, soit 65 p. c., et 30 artistes sur 142, donc 21 p. c., obtiennent également des médailles et des mentions.

En 1862, à la seconde Exposition de Londres, on comptait 448 récompenses sur 724 exposants industriels, ce qui fait 60 1/2 p. c.; aucune récompense ne devait, aux termes des règlements, être conférée aux artistes exposants.

En 1867, à Paris, nous étions représentés par 1,737 exposants industriels; mais, pour établir une comparaison exacte, il convient de défalquer de ce chiffre 377 exposants faisant partie d'expositions collectives, récompensées comme telles, c'est-à-dire ne comptant chacune que pour une unité dans la liste des récompenses; les 1,360 exposants restants ont obtenu 786 récompenses, à peu près 58 p. c.; en outre, 7 artistes sur 117, environ 6 p. c., reçurent des récompenses, et il en fut décerné également à 146 coopérateurs et à 47 horticulteurs, de manière qu'en somme il y a eu 986 nominations.

On voit, par les chiffres qui précèdent, que c'est l'Exposition universelle de Vienne qui nous a valu le plus de succès, puisque, sur 100 exposants, 72, en moyenne, recevaient une récompense, alors que les chiffres correspondants, aux Expositions antérieures, étaient en 1855 à Paris, de 65 p. c.; en 1862 à Londres, de 60 1/2 p. c.; en 1867 à Paris, de 58 p. c.; en 1851 à Londres, de 41 p. c.

Nous avons constaté que 622 récompenses, réparties sur un chiffre de 765 exposants, soit une proportion de 82 p. c., établissent le bilan de nos succès à l'Exposition universelle de 1873.

Voici maintenant, avec les mêmes données, quelques chiffres comparatifs du nombre des exposants et des récompenses accordées à d'autres pays :

L'Autriche-Hongrie, qui comptait 11,751 exposants, (7,801 pour l'Autriche et 3,950 pour la Hongrie), a recueilli 7,595 nominations (5,991 pour l'Autriche et 1,604 pour la Hongrie), soit une proportion de 65 p. c.

L'Allemagne, sur 7,348 exposants, 5,066 nominations ; proportion de 67 p. c.

La France, sur 5,312 exposants, 3,142 nominations, soit une proportion de 59 1/2 p. c.

L'Angleterre, sur 816 exposants, 591 nominations, ou 72 1/2 p. c.

La Belgique a donc été classée au premier rang, quant au nombre des récompenses comparé à celui des exposants.

Le nombre total des exposants ayant été de 64,325 et celui des récompenses de toute nature de 34,012, la proportion moyenne a été d'environ 53 récompenses pour 100 exposants.

Nos grandes industries, à peu d'exceptions près, avaient envoyé leurs produits à Vienne. Celles qui ont brillé au premier rang sont : l'exploitation des mines ; la production et la mise en œuvre du fer et du zinc ; la construction des machines motrices, du matériel des chemins de fer, des machines marines, des métiers et appareils à préparer et à façonner la laine ; l'industrie manufacturière dans ses manifestations les plus importantes, la filature et le tissage de la laine, du coton et du lin ; la fabrication des dentelles et du tulle, l'armurerie, la verrerie, la fabrication des produits réfractaires, la tannerie, la marbrerie, etc., etc.

La carrosserie, la fabrication des bronzes, la joaillerie, l'industrie stéarique, la confection des vêtements, la papeterie, la faïencerie, etc., s'étaient abstenues, et, d'un autre côté, la Commission belge aurait désiré une représentation plus large de l'industrie toilière, de la ganterie, de la cordonnerie de luxe et d'exportation, de l'industrie des ameublements, etc., etc.

Nos fabricants ont remporté une large part des diplômes d'honneur, qui sont la plus haute des récompenses décernées à l'Exposition de Vienne. Des diplômes de cette catégorie ont été attribués aux villes de Gand, de Verviers et de Liège, respectivement pour les cotons, les draps et les armes, trois grandes industries qui ont toujours occupé la première place. Les autres branches du travail national qui ont obtenu cette haute distinction sont l'exploitation des mines, l'industrie toilière, la filature du lin, l'industrie dentellière, la métallurgie du fer, la fabrication du verre à vitre, les constructions mécaniques. Le génie inventif a été récompensé par les diplômes conférés à M. J. Chaudron, pour son mode de forage mécanique des puits de mines, et à M. Ernest Solvay, pour son procédé de fabrication de la soude par l'ammoniaque. Enfin, le Ministère de l'Intérieur a obtenu deux diplômes, l'un pour des collections agricoles, l'autre pour les progrès de l'enseignement officiel ; la même récompense a été conférée à deux établissements d'enseignement dépendant de ce Département : l'Institut agricole de Gembloux et l'École d'horticulture de Vilvorde.

Grâce à ces brillants résultats, il est permis d'affirmer que nos industriels ont conservé à Vienne les positions qu'ils avaient occupées dans les concours antérieurs. Moins nom-

breux qu'ils ne l'étaient à Paris, en 1867, et à Londres, en 1862, ils ont conquis de nouvelles palmes qui marqueront une date glorieuse de notre histoire.

En raison des circonstances particulièrement défavorables dans lesquelles s'est ouverte l'Exposition de Vienne, par suite des désastres financiers qui ont frappé cette capitale au moment même où le Palais de l'industrie recevait ses premiers visiteurs, puis à cause des craintes exagérées d'une épidémie qui n'a pas présenté de caractère vraiment grave, il est probable que nos nationaux n'ont pas retiré de cette Exposition les avantages immédiats qu'ils étaient en droit d'en espérer; mais nous avons la conviction que ces résultats ne se feront pas attendre, et que les producteurs n'auront pas à regretter les sacrifices qu'ils se sont imposés. Ces sacrifices ont été, il est vrai, plus considérables qu'aux expositions antérieures, puisque les exposants belges de 1873 ont eu à payer, notamment, des frais de transport et des taxes d'emplacement dont ils avaient été exonérés lors des concours internationaux de 1851, de 1855, de 1862 et de 1867.

Les frais d'installation, de location de vitrines, de tables, de comptoirs, ou autre matériel d'étalage, étaient, en outre, à leur charge exclusive.

Quelques grands établissements de construction mécanique ont eu, de ces divers chefs, à supporter des dépenses considérables.

Nous ne pouvons que les remercier hautement des efforts qu'ils ont faits pour soutenir vaillamment la réputation de l'industrie belge, et mettre dans leur jour les ressources si variées qu'elle possède.

Rappelons ici que la Société John Cockerill, celle de Marcinelle et Couillet, la Compagnie belge pour la construction de machines et de matériels de chemins de fer, les maisons Bède et C<sup>ie</sup>, et Célestin Martin, de Verviers, la Société des charbonnages de Mariemont et Bascoup, et d'autres encore, ont dû déléguer à Vienne, soit des ingénieurs, soit des agents et des ouvriers spéciaux, pour y entretenir en bon état leurs magnifiques expositions de machines, et que ces grands producteurs n'ont pas cherché un seul instant à se soustraire aux onéreuses obligations qu'ils avaient contractées en répondant à l'appel de la Commission.

Comme celles qui l'avaient précédée, l'Exposition universelle de 1873 a été une école pour tous les producteurs du globe; elle a fourni aux plus habiles l'occasion d'y puiser de précieux enseignements. Elle a provoqué naturellement un grand essor d'idées dans l'ordre des questions industrielles proprement dites, et l'on a pu y recueillir des témoignages vivants des services que les sciences rendent à l'industrie en passant de la sphère de la théorie dans le champ de la pratique.

Les congrès qui ont été rattachés à l'Exposition de 1873 ont eu pour but d'élargir encore le cercle des investigations dont les concours internationaux sont le point de départ et l'objet. Les questions sociales les plus élevées, celles qui concernent la propriété industrielle, le travail de la femme, l'amélioration matérielle et morale des travailleurs, l'hygiène publique, y ont été discutées, sans compter les réunions

qui avaient à leur ordre du jour des intérêts purement agricoles, industriels ou commerciaux, tels, par exemple, que la culture du lin, le numérotage uniforme des fils textiles, la brasserie, etc. C'était une pensée heureuse de saisir l'occasion d'un grand courant d'opinions pour traiter ces questions si éminemment liées au progrès du travail dans ses diverses manifestations.

La Belgique, par son heureuse position, par la puissance de ses capitaux, par l'amour du travail et l'esprit de prévoyance qui distinguent ses habitants, occupe sans contredit l'une des premières places dans le monde industriel. Elle possède en abondance les deux principaux éléments du travail matériel : la houille et le fer ; elle dispose d'un vaste réseau de voies de communication ; enfin, une législation douanière libérale, basée sur les vrais principes de l'économie politique, favorise l'esprit d'entreprise. Que d'éléments de prospérité !

Les Expositions ont mis en relief les améliorations qui se sont succédé dans la plupart des branches du travail national. S'éclairant sans cesse au flambeau de la science et de l'expérience, l'industrie s'est puissamment développée chez nous ; elle a pénétré aux lieux où elle était inconnue, les ateliers se sont multipliés, la fabrication s'est perfectionnée, les relations se sont étendues.

Mais il ne suffit pas de proclamer la victoire, il faut savoir en profiter, et ne pas perdre de vue que l'émulation portera les autres nations à redoubler d'efforts, soit pour se maintenir au premier rang, soit pour y arriver.

Ayons donc sans cesse les yeux tournés vers l'avenir, car il n'y a ni paix, ni trêve sur le terrain du travail et du pro-

grès. Le succès ne dépendra pas ici de la force matérielle ou du hasard, mais des efforts de l'intelligence.

L'élan est donné, il appartient au Gouvernement de le seconder par de bonnes lois.

Affranchir la production de tout ce qui peut encore entraver son libre développement, tel sera l'un de ses premiers devoirs.

La richesse d'un pays est comme un fleuve : si on prend les eaux à sa source, on les tarit ; si on les prend lorsque le fleuve a grandi, on peut en détourner une large masse sans altérer son cours.

La production perfectionnée, la célérité et l'économie des transports, dont nul Gouvernement n'est plus à même que le nôtre de faire jouir le pays — il réunit en effet dans ses mains un vaste réseau de chemins de fer et toutes les voies navigables ; — la vie à bon marché, dont la réalisation appelle sans cesse les efforts énergiques du commerce, telles sont les questions qui s'imposeront de plus en plus, à mesure que la concurrence des autres pays deviendra plus générale et plus pressante. Déjà nous avons la nourriture à de meilleures conditions, depuis qu'une loi du 5 janvier 1873 a décrété la libre entrée des denrées alimentaires. Mais on avait aussi réclamé la suppression des droits de douane sur le fer et sur toutes les matières brutes auxquelles on peut appliquer la dénomination de matières premières par excellence, sur les machines industrielles et agricoles, enfin, sur plusieurs articles qui ne produisent au Trésor qu'un revenu insignifiant.

Les droits de barrière ont été maintenus sur les routes concédées et sur la plupart des routes provinciales et com-

munales; des péages sont encore perçus sur les canaux et sur les rivières.

Enfin, les tarifs de nos chemins de fer, dans lesquels il règne tant d'incertitude et de variété, appellent une réforme, et la loi du 4 mars 1846 est restée une lettre morte en ce qui concerne les entrepôts francs.

Il faut se hâter de résoudre ces problèmes dans la mesure du possible; mais, quand ils seront résolus, la question de nos débouchés extérieurs restera forcément à l'ordre du jour.

Que nous manque-t-il, en effet, aujourd'hui? Des relations directes avec les pays transatlantiques, afin de ne pas laisser le bénéfice à de nombreux intermédiaires étrangers qui, trop souvent, rançonnent le producteur et le consommateur, et portent ainsi à l'industrie qu'ils discréditent un coup dont elle ne se relève que très-difficilement.

La plupart de nos exportations, il est pénible de devoir le constater, se font par l'entremise des ports voisins. Liverpool, Hambourg, Brême, Rotterdam, le Havre se sont emparés du trafic international au détriment de notre métropole commerciale, placée cependant dans des conditions géographiques plus favorables.

Dans cet ordre d'idées, les services réguliers de navigation à vapeur, tels que ceux qui ont été récemment rétablis vers les États-Unis, le Brésil, la Plata, le Chili, et les extensions dont ce genre d'entreprises est encore susceptible, peuvent exercer une influence heureuse sur nos destinées commerciales.

Au bout de ces grandes lignes de navigation, des maisons ou des comptoirs belges pourront s'établir avec plus de

chances de succès, et faciliter des opérations directes avec des marchés où nos produits arrivent souvent sans que leur origine soit connue. Les Anglais, les Allemands et les Suisses, qui possèdent déjà ces points d'appui et de repère, élargissent ainsi d'année en année le cercle de leur activité au dehors.

Toutes les questions que je viens d'effleurer sont, vous le savez, Messieurs, l'objet des préoccupations constantes et de la vigilante sollicitude du Roi. Les idées larges et patriotiques que Sa Majesté a émises chaque fois que l'occasion s'en est présentée, et notamment dans un discours mémorable prononcé au Sénat, dans la séance du 17 février 1860, ont toujours été accueillies avec reconnaissance et continuent à porter leurs fruits.

Récemment encore, le Roi a attiré l'attention du pays sur la nécessité de perfectionner nos ports, dont les aménagements et l'outillage sont manifestement devenus insuffisants.

Grâce aux conventions qui viennent d'être conclues, les efforts combinés de l'État et de la ville d'Anvers, et le concours des capitaux auront, sans doute, pour effet de réaliser des améliorations que l'intérêt national ne permettait plus de différer.

Les travaux destinés à transformer le port de Gand contribueront également à assurer à ce grand centre industriel une juste part dans le mouvement de notre commerce maritime.

La Belgique est, par sa position même, appelée à servir d'intermédiaire à une notable partie du commerce du nord avec les pays transatlantiques, mais à la condition qu'elle offre aux navires qui la visitent tous les avantages qu'ils

sont habitués à trouver ailleurs : des entrepôts francs, des docks, des quais, des engins mécaniques pour le chargement et le déchargement des marchandises ; finalement, la diminution des taxes locales et la simplification des formalités de la douane.

Les vœux, Messieurs, dont je me suis fait l'écho émanent de représentants de l'industrie et du commerce plus autorisés que moi. Ils ne resteront pas stériles chez un peuple qui n'a point à craindre de bouleversements à l'intérieur, dont l'étranger respecte la loyale neutralité et le patriotisme vigilant, et qui, jouissant sous la plus populaire des dynasties, de la paix, de la liberté et de l'ordre, peut se consacrer tout entier au travail, au progrès, à son perfectionnement moral et matériel.

La Belgique n'ignore pas ce qu'il faut souvent de sages lenteurs pour accomplir les progrès réels et durables. Elle l'a prouvé depuis la conquête de son indépendance. Aussi ne sent-elle nul besoin de toucher aux assises sur lesquelles repose son organisation politique, et que le temps ne fait que raffermir et consolider.

Calme et confiante dans les institutions qui, depuis plus de quarante ans, ont fait sa sécurité et son bonheur, elle n'a qu'un seul cri de ralliement : Vive le Roi !

A ce discours, M. le Ministre de l'Intérieur a répondu dans les termes suivants :

SIRE, MADAME,

Tout ce qui tend à rehausser le renom du pays a toujours eu l'heureux privilège d'attirer la plus vive sollicitude de nos Souverains. Vos Majestés non-seulement se font un devoir d'honorer de Leur présence les fêtes destinées à célébrer les succès remportés dans les luttes pacifiques des arts et de l'industrie ; mais encore Elles ne manquent jamais d'exciter l'émulation de nos artistes et de nos industriels, et de perpétuer par des récompenses méritées le souvenir de leurs œuvres.

Je me rends l'interprète des sentiments unanimes de cette assemblée, en offrant à Vos Majestés l'hommage de sa profonde gratitude pour ces marques si touchantes de l'Auguste sollicitude qu'Elles accordent aux arts et à l'industrie du pays.

MONSEIGNEUR,

Depuis longtemps la nation belge a su apprécier le vif intérêt que Votre Altesse Royale porte à tout ce qui peut contribuer à développer les progrès des diverses branches du travail national.

Plusieurs fois déjà, Elle a bien voulu accepter la présidence d'honneur des Commissions chargées d'organiser nos Expositions à l'étranger, et prouver ainsi que notre Famille Royale tout entière s'identifie avec la nation.

Au nom des exposants, au nom du pays entier, qu'il me

soit permis, Monseigneur, de remercier Votre Altesse Royale de cette nouvelle preuve de sollicitude pour les intérêts nationaux, qui Lui a fait accepter encore la présidence d'honneur de la Commission belge de l'Exposition de Vienne.

MESSIEURS,

Dans un tableau éloquent et animé, l'honorable président de la Commission belge vous a rendu un compte fidèle de la participation de nos concitoyens à l'Exposition universelle de Vienne et des brillants résultats qu'elle a produits.

Pour apprécier ces résultats, nul n'était mieux placé que M. le Baron t'Kint de Roodenbeke, qui a dirigé avec tant de tact et d'activité les travaux d'organisation de la section belge de l'Exposition, et qui a su tirer un si merveilleux parti des nombreuses ressources que les participants de notre pays avaient mises à sa disposition.

Vous avez applaudi aux succès de nos artistes, de nos industriels, de nos horticulteurs, et vous avez éprouvé un légitime sentiment de fierté en constatant, avec M. le Président, la large part faite à nos nationaux dans le bilan des récompenses décernées par le Jury du grand concours international de 1873.

La Belgique s'est montrée digne de son glorieux passé.

Déjà, dans les précédentes Expositions internationales, elle avait montré les ressources nombreuses qu'elle possède dans la plupart des branches du travail industriel et le degré élevé de culture qu'elle a su donner à cet art sublime

qui a immortalisé les noms des Van Eyck et des Rubens.

Cette fois encore, elle a prouvé qu'elle ne s'arrête pas dans la voie du progrès, et que, malgré les étroites limites de son territoire, elle peut tenir un rang des plus honorables parmi les nations les plus industrieuses.

L'honorable Sénateur a fait ressortir l'influence si grande que les Expositions universelles, en facilitant l'appréciation des produits des divers peuples, sont appelées à exercer sur le développement de l'industrie et le progrès des arts.

Grâce à elles, on peut faire en quelques jours le tour du monde industriel et artistique, et embrasser, sans sortir d'une suite de salles élégamment disposées, la série des conquêtes que le travail et le génie ont réalisées dans notre siècle.

Là, à côté des merveilles du luxe oriental, on voit rassemblés les admirables instruments de travail inventés par l'industrie de l'Occident.

Le nouveau monde vient étaler les fruits d'une civilisation jeune et vivace à côté des produits de la vieille Europe.

Les puissantes machines qui, grâce à la vapeur, roulent en quelques heures d'un bout à l'autre du continent ou bravent les flots de la mer, se disputent les regards du public, en même temps que les superbes et gracieuses productions de la bijouterie et de la bimbelerie.

Là sont inconnues les distances et disparaissent les barrières internationales. Les citoyens de tous les pays se confondent, comme les habitants d'une même ville en un jour de fête; ils échangent leurs idées, se communiquent leurs projets et paraissent étonnés de ne pas appartenir tous à la même nationalité.

D'un coup d'œil, pour ainsi dire, on embrasse à la fois toutes les sphères de l'activité humaine.

On compare les produits, on mesure les progrès accomplis ; aucun procédé n'échappe aux investigations des divers peuples. Les secrets de l'industrie se découvrent, sollicitant à l'envi l'attention des travailleurs.

Que ne doit-on pas attendre, Messieurs, de ce concours pressé de toutes les nations, de cette comparaison de produits des provenances les plus diverses ?

Combien les siècles passés étaient loin de soupçonner un pareil résultat !

Le moyen âge aussi avait ses fêtes internationales, mais fêtes, hélas ! où la lance et l'épée seules jouaient un rôle !

Les grands tournois rassemblaient les peuples divers qui accouraient pour venir admirer les prodiges du courage et de la force.

Aujourd'hui, quand un Gouvernement convie dans sa capitale les habitants de tous les points du monde, c'est pour les faire assister aux luttes inoffensives du travail et leur faire voir les œuvres admirables écloses sous l'égide féconde de la paix et de l'union.

En sortant de ce dernier tournoi pacifique, qui vient de faire éclater une fois de plus la puissance industrielle de la Belgique, félicitons-nous de la position privilégiée que la Providence a départie à notre pays.

Les richesses inépuisables de son sol, l'abondance des capitaux accumulés par l'esprit d'économie de ses habitants, les nombreuses voies ferrées et fluviales qui sillonnent son territoire et offrent de faciles débouchés à ses produits, et, par dessus tout cela, une population virile

et active, des chefs d'industrie éclairés, des ingénieurs instruits, des ouvriers honnêtes, paisibles, qui allient la probité à l'habileté, voilà certes un ensemble de ressources dont la Belgique est en droit de s'enorgueillir et qui lui permettent de réaliser, dans le vaste champ de l'industrie, les résultats les plus brillants.

Aussi, pour ne parler que des trente dernières années, que de progrès ne révèlent pas nos statistiques commerciales! Quelle éloquence n'ont pas les chiffres suivants, qui montrent, pour quelques-uns de nos produits, l'importance comparative du mouvement d'exportation en 1841 et en 1871 :

	1841.	1871.
Charbon de terre et coke . fr.	15,228,000	67,367,000
Métaux bruts et ouvrés (1). . .	10,766,000	79,652,000
Machines et mécaniques . . .	4,611,000	24,903,000
Armes de guerre et de luxe . .	2,418,000	12,574,000
Pierres brutes et ouvrées . . .	994,000	13,320,000
Verrerie et cristallerie . . .	6,331,000	12,626,000
Papiers de toute espèce . . .	220,000	16,178,000
Industrie des textiles (2) . . .	63,767,000	274,748,000
<hr/>		
(1) Fontes et fers, bruts et ouvrés . . . fr.	6,556,000	52,815,000
Cuivre et nickel, bruts et ouvrés . . .	359,000	7,964,000
Zinc ouvré et non ouvré . . . . .	3,851,000	18,873,000
(2) Lin, chanvre et étoupe, bruts et préparés.	11,532,000	91,348,000
Fils de lin . . . . .	3,066,000	43,285,000
Fils de coton . . . . .	763,000	6,435,000
Fils de laine . . . . .	159,000	45,458,000
Tissus de lin . . . . .	26,924,000	31,120,000
Tissus de coton . . . . .	6,188,000	18,284,000
Tissus de laine . . . . .	15,135,000	38,818,000

	1841.	1871.
Corps gras (1) . . . . . fr.	640,000	48,428,000
Cuir et peaux . . . . .	1,476,000	55,159,000

Si l'industrie belge a brillé d'un vif éclat à l'Exposition de Vienne, nos artistes n'ont pas pris une part moins brillante à ce grand concours international, et leurs succès sont d'autant plus remarquables que le terrain même sur lequel ils combattaient leur suscitait des difficultés particulières. Les musées publics et privés de l'Autriche renferment, en effet, un très-grand nombre de chefs-d'œuvre des maîtres de notre ancienne école. En outre, beaucoup d'artistes belges, et des plus distingués, ont laissé dans l'empire austro-hongrois des traces lumineuses : les Spranger, les Savery, les Van Valckenborcht, les Sadeler, les Hoefnagel et bien d'autres y ont occupé une place éminente; et, par leurs œuvres, comme par le souvenir de leur renom, ils ont rendu plus difficile la tâche des représentants de notre école moderne. Nos artistes — je puis le dire sans les flatter, puisque la voix publique et les suffrages du Jury l'ont reconnu — sont sortis victorieux de cette lutte : leurs œuvres ont fait l'admiration de tous; non-seulement elles occupaient un haut rang parmi les productions modernes de leurs concurrents, mais encore elles soutenaient dignement la réputation que les grands maîtres de notre ancienne école ont faite à l'art belge dans la capitale de l'Autriche.

---

(1) Bougies et chandelles. . . . . fr.	14,000	12,917,000
Savons . . . . .	56,000	3,898,000
Graisses. . . . .	229,000	21,710,000
Huiles . . . . .	341,000	9,903,000

Mais c'est assez nous complaire dans les succès de nos industriels et de nos artistes. Le progrès est la loi de l'humanité. Loin de nous reposer sur les lauriers que nous avons si légitimement conquis jusqu'à présent, nous devons tendre continuellement, d'une part, à développer et à perfectionner nos instruments de production, et, de l'autre, à maintenir notre réputation artistique. Le Gouvernement, Messieurs, ne faillira pas à son devoir de seconder, par tous les moyens dont il dispose, le libre épanouissement des forces vives de la nation.

Dans l'ordre matériel, une des questions les plus importantes qui s'offrent à ses études, c'est une bonne organisation des conditions des transports. Tel est l'objet de la préoccupation constante du pouvoir.

Dans un autre ordre d'idées, le Gouvernement a une mission plus belle et plus élevée à remplir.

Le caractère saillant de l'industrie moderne, c'est son alliance de plus en plus intime avec les sciences.

Lors de l'apparition des machines, on croyait que l'intelligence et l'adresse de l'homme allaient devenir superflues et qu'il leur faudrait abdiquer devant la vapeur.

C'est précisément le contraire qui est arrivé. Cette force nouvelle, appliquée au travail, loin d'annihiler le rôle de l'intelligence, a donné un nouvel essor aux progrès des sciences pratiques, en les appelant à contribuer pour une plus large part à la production et à la distribution des richesses.

C'est ce que tous les peuples ont, du reste, compris de bonne heure. La Belgique, sous ce rapport, figure avec honneur parmi les nations les plus avancées. Notre pays est cou-

vert d'écoles de tout rang et de tout genre, dans lesquelles aucune des branches des connaissances utiles à l'industrie et au commerce n'a été oubliée.

Tenant compte des résultats acquis et des moyens mis en œuvre dans les autres pays, le Gouvernement s'attachera sans cesse à perfectionner ces écoles et à combler les lacunes que l'expérience pourra révéler dans l'organisation de notre enseignement professionnel.

C'est ainsi qu'une place plus importante doit être faite dans nos programmes à l'étude des langues modernes et de la géographie commerciale, deux branches de connaissances dont la nécessité se fait sentir chaque jour davantage, à mesure que les relations de peuple à peuple s'étendent et se fortifient.

Après avoir fait la part de la science proprement dite, n'oublions pas que l'industrie doit une grande partie de ses progrès à la collaboration des ouvriers.

Si la science de l'agronome, de l'industriel et de l'ingénieur peut centupler la valeur du capital national, la force, l'habileté et l'intelligence du laboureur et de l'ouvrier constituent, en quelque sorte, le fonds même de ce capital.

A ce titre, les pouvoirs publics doivent se préoccuper sérieusement de tout ce qui peut tendre à améliorer la situation des classes laborieuses.

La santé, l'intelligence et la moralité, telles sont les trois grandes conditions qui procurent à la classe ouvrière une aisance modeste et une existence tranquille, en même temps qu'elles assurent aux patrons une coopération régulière et efficace.

Or on ne peut méconnaître que la position matérielle

de l'ouvrier s'est considérablement améliorée dans ces dernières années.

Le travail se présente en abondance et offre à l'ouvrier un salaire rémunérateur. D'autre part, des associations philanthropiques et charitables s'efforcent partout de mettre à sa disposition des habitations agréables et salubres; les sociétés de prévoyance lui assurent un secours contre les calamités, et l'épargne, organisée jusque dans les coins les plus reculés du pays, appelle les économies et les fait fructifier.

Sous ce rapport, notre pays ne laisserait rien à désirer, si la classe ouvrière savait partout profiter de la position qui lui est faite et apprécier les bienfaits des nombreuses institutions qui ont été créées en sa faveur.

Malheureusement, la situation intellectuelle et morale de nos travailleurs vient, trop souvent, mettre un obstacle à l'amélioration de leur condition matérielle. D'étroits préjugés tiennent encore, dans quelques-unes de nos provinces, l'enfant éloigné de l'école, et, d'autre part, la moralisation des classes ouvrières ouvre un vaste champ à l'activité des hommes de bien. Or l'instruction largement distribuée et la culture des sentiments religieux et moraux constituent les meilleurs moyens d'augmenter le bien-être de l'ouvrier et les plus sûrs préservatifs contre des doctrines pernicieuses qui entravent le développement du travail industriel.

Travaillons de toutes nos forces à éclairer les ouvriers : pour atteindre ce but, il n'est pas trop du concours de toutes les influences honnêtes. Le Gouvernement ne perdra pas de vue cette tâche, la plus noble qui puisse tenter l'ambition des

esprits généreux. Déjà il a mis à la disposition des administrations provinciales et locales d'importantes ressources qui permettront à la plus petite commune d'avoir son école primaire. D'un autre côté, il améliore les programmes et il stimule le zèle des instituteurs; enfin, il ne néglige rien de ce qui peut développer l'instruction au sein des classes laborieuses.

L'initiative privée seconde admirablement les efforts de l'enseignement public et contribue, pour une large part, à améliorer la condition morale et intellectuelle des travailleurs; elle a établi dans beaucoup de localités, et spécialement dans les centres industriels, des écoles de tout genre, des cours du soir, des patronages, des conférences, des soirées musicales et littéraires, et d'autres institutions encore, dont les effets sont éminemment moralisateurs.

C'est ainsi que, grâce à la liberté inscrite dans la Constitution belge, tous les dévouements peuvent se donner carrière. Une louable émulation s'établit entre les institutions officielles de bienfaisance et les associations créées par la charité, et chaque développement donné aux écoles publiques est un nouveau stimulant pour l'enseignement privé.

La diffusion de plus en plus grande de l'instruction dissipera bien des préjugés et fera comprendre aux ouvriers que leurs intérêts sont intimement liés à ceux de leurs patrons. Le Gouvernement attache la plus grande importance à voir régner entre les uns et les autres cette bonne harmonie fondée sur une confiance mutuelle, et il mettra au service de cette noble cause tous les moyens d'influence dont il peut disposer.

Mais la persévérance et l'adresse de l'ouvrier, la science même qui nous fournit les moyens de centupler nos forces, ou permet de simplifier les procédés de fabrication, ne suffiraient point pour assurer les progrès de l'industrie; il faut encore le secours de cette indéfinissable faculté qu'on appelle le génie du beau.

L'alliance intime des arts et de l'industrie est une condition nécessaire de perfectionnement. Si l'industrie trouve en elle-même les éléments de sa force et de sa vitalité, elle accroît son mérite lorsque, tout en donnant satisfaction aux besoins matériels de l'homme, elle sait tenir compte, dans les formes, des délicatesses du goût et des lois de l'harmonie.

Les arts trouvent chez nous des ressources suffisantes pour accomplir les œuvres les plus difficiles : une nombreuse pléiade d'artistes éminents qui perpétuent avec honneur les traditions des anciennes écoles, des chefs-d'œuvre que l'étranger nous envie et où nos artistes vont puiser leurs inspirations. L'Exposition de Vienne a fait ressortir, une fois de plus, le génie artistique de nos compatriotes et la supériorité de leurs œuvres. Un pas reste à faire : sceller plus intimement l'union des arts et de l'industrie, pour donner aux produits belges le dernier cachet de la perfection, afin qu'ils puissent rivaliser avec les fabrications de la France et de l'Angleterre.

J'appelle sur ce point l'attention et la sollicitude de nos industriels et de nos artistes.

En terminant, je suis heureux d'être l'interprète du pays en adressant l'expression de la reconnaissance nationale à ceux de nos compatriotes qui ont concouru à l'organisation

de la grande Exposition artistique et industrielle de 1873 : aux membres de la Commission directrice belge, et, en particulier, à son honorable Président, aux industriels et aux savants distingués qui ont représenté le pays au sein du Jury international chargé de juger les produits de cette Exposition, aux Commissaires, aux fonctionnaires et employés de la Commission belge.

A ces remerciements, nous associons les exposants qui, en répondant à l'appel de la Commission belge, ont confirmé et agrandi le renom du pays à l'Exposition internationale de Vienne; nous nous plaisons encore à y associer ces travailleurs sages et laborieux sans le concours desquels ces résultats, si glorieux pour le pays, n'auraient pu être atteints.

Tous ont apporté leur fleuron à la couronne que la Belgique a conquise dans cette grande lutte internationale : tous ont droit à la reconnaissance de la Patrie!

Un des membres du bureau, M. Ronnberg, proclame ensuite les noms des exposants belges auxquels des diplômes d'honneur ont été conférés par le Jury international des récompenses. On trouvera ci-après (page 37) la liste de ces hautes distinctions, au nombre de vingt-deux; la remise en est faite aux intéressés par Monseigneur le Comte de Flandre.

Son Altesse Royale fait également la distribution des décorations industrielles de première classe accordées par le Gouvernement à un certain nombre de coopérateurs qui

avaient obtenu précédemment la distinction de seconde classe. Les noms de ces travailleurs d'élite, ainsi que leurs titres, sont mentionnés ci-après. (V. page 79).

La cérémonie se termine par la lecture des arrêtés royaux qui confèrent la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold à quarante-cinq fabricants, jurés, etc., et accordent la promotion au grade d'officier à cinq industriels et jurés. (V. page 121.)

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

## LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS ET AUX COOPÉRATEURS BELGES.

---

### DIPLÔMES D'HONNEUR

- CHAUDRON** (Joseph), ingénieur, à Bruxelles. — Procédé de forage mécanique des puits de mines. (1<sup>er</sup> groupe.)
- SOCIÉTÉS DES CHARBONNAGES DE MARIEMONT et BASCOUP**, à Morlanwelz (Hainaut). (1<sup>er</sup> groupe.)
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR** (Direction de l'Agriculture). (2<sup>e</sup> groupe.)
- ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT**, à Vilvorde, lez - Bruxelles. (2<sup>e</sup> groupe.)
- INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT**, à Gembloux (province de Namur). (2<sup>e</sup> groupe.)
- SOLVAY** (Ernest), à Couillet, près Charleroi. — Procédé de fabrication de la soude par l'ammoniaque. (3<sup>e</sup> groupe.)
- COMPAGNIE LIEBIG** (Dépôt général de la), à Anvers. — Extrait de viande Liebig. (4<sup>e</sup> groupe.)
- CHAMBRE DE COMMERCE DE GAND**. — Industrie cotonnière. (5<sup>e</sup> groupe.)
- REY aîné**, à Bruxelles. — Industrie linière. (5<sup>e</sup> groupe.)
- SIMONIS** (Iwan), à Verviers. — Industrie drapière et lainière. (5<sup>e</sup> groupe.)
- SOCIÉTÉ DE LA LYS**, à Gand. — Filature du lin. (5<sup>e</sup> groupe.)
- SOCIÉTÉ LINIÈRE GANTOISE**, à Gand. — Filature du lin. (5<sup>e</sup> groupe.)
- VERDÉ-DELISLE et C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles. — Industrie dentellière. (5<sup>e</sup> groupe.)
- SOCIÉTÉ ANONYME DES HAUTS FOURNEAUX, USINES ET CHARBONNAGES DE SCLESSIN**, à Sclessin, lez-Liége. (7<sup>e</sup> groupe.)
- CHAUDOIR** (Charles et Hyacinthe), à Liège. — Fabrication des tubes en fer. (7<sup>e</sup> groupe.)

**BENNERT et BIVORT**, à Jumet, près Charleroi. — Fabrication du verre à vitre. (9<sup>e</sup> groupe.)

**BÈDE et C<sup>ie</sup> (SOCIÉTÉ HOUGET et TESTON)**, à Verviers. — Machines à préparer la laine ; machines à vapeur. (13<sup>e</sup> groupe.)

**SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL**, à Seraing, lez-Liège. — Aciers *Bessemer*. (7<sup>e</sup> groupe.) — Machine soufflante, machines de bateaux et locomotive. (13<sup>e</sup> groupe.)

**CHAMBRE DE COMMERCE DE LIÈGE**. — Armes à feu. (16<sup>e</sup> groupe.)

**D'ANDRIMONT (Julien)**, à Liège. — Habitations ouvrières. (18<sup>e</sup> groupe.)

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**. (26<sup>e</sup> groupe : enseignement.)

**LINDEN (J.)**, à Bruxelles. (*Expositions temporaires de l'horticulture*.)

---

## 1<sup>er</sup> GROUPE.

### Exploitation des Mines et Métallurgie.

---

#### MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**BRIART (Alphonse)**, à Morlanwelz (Hainaut). — Système de triage mécanique des charbons et disposition de puits d'extraction.

**DUBOIS (Guillaume) et FRANÇOIS (Joseph)**, à Seraing, près Liège. — Machines à perforer les roches.

**GUIBAL (Théophile)**, à Mons. — Ventilateur et contrôleur pour l'aérage des mines.

**GUINOTTE (Lucien)**, à Morlanwelz (Hainaut). — Système de détente variable.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES, HAÜTS FOURNEAUX ET LAMINOIRS DE L'ESPÉRANCE**, à Liège. — Fontes. (V. 7<sup>e</sup> groupe.)

**SOCIÉTÉ ANONYME DU BLEYBERG-ÈS-MONTZEN**, à Montzen, près Verviers. — Travail du zinc et du plomb ; céruse.

**SOCIÉTÉ CIVILE DES CHARBONNAGES DU HASARD**, à Micheroux, lez-Liège. — Appareils pour le transport du charbon au moyen de la chaîne flottante sans fin.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- DE CUYPER (C.) et NOBLET (A.)**, à Liège. — Publication de la *Revue universelle des mines*.
- DE HAYNIN (Félix) et C<sup>ie</sup>**, à Marcinelle et Gosselies (Hainaut). — Briquettes agglomérées.
- DE KONINCK (D<sup>r</sup> L.)**, à Liège. — Publications paléontologiques.
- LIBOTTE (Nicolas)**, à Gilly, près Charleroi. — Parachute de mines. (V. 18<sup>e</sup> groupe.)
- VAN SCHERPENZEEL THIM**, ingénieur en chef des mines, à Liège. — Carte générale des mines de la Belgique et plans représentatifs des travaux de mines.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- ARNOULD (Gustave)**, à Mons. — Outils à l'usage des mines et carrières ; lampes de sûreté à l'usage des mines à grisou.
- DEWALQUE (G.)**, à Liège. — Carte géologique de la Belgique.
- NYST (Frédéric)**, à Liège. — Parachute de mines. (V. 7<sup>e</sup> groupe.)

HORS CONCOURS.

- MINEUR (F.-J.), ses fils et WILMOT**, à Marchienne-au-Pont (Hainaut). — Fontes de moulage et d'affinage.

---

2<sup>e</sup> GROUPE.

**Agriculture, Horticulture, Exploitation et Industrie forestières.**

---

MÉDAILLE DE PROGRÈS.

- MOISSENET (Jules)**, à Moëres, près Furnes (Flandre occidentale). — Plans des travaux de dessèchement, d'irrigation et d'assainissement des terrains marécageux dits *les Moëres*, près Furnes. — Céréales.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- BORTIER** (Pierre), à Ghistelles, près Bruges. — Matières fertilisantes.
- BRUNOOGHE**, à Thourout. — Lin.
- CONTAMINE** (J.-M.), à Péruwelz (Hainaut). — Fers à cheval, etc., et orthosomes vétérinaires.
- DUBOIS**, à Templeuve (Hainaut). — Lin.
- HUYTTENS**, à Lovendegem (Flandre orientale). — Céréales, lin et chanvre. (V. 5<sup>e</sup> groupe.)
- KEELHOFF** (J.), à Neerpelt (province de Limbourg). — Plans des travaux d'irrigation de la Campine.
- LEBBE-BEERNAERT**, à Poperinghe (Flandre occidentale). — Houblon.
- LEIRENS** (Jules), à Gand. — Engrais. Introduction du superphosphate dans l'agriculture belge.
- LINDEN** (J.), à Bruxelles. — Publications horticoles.
- MORREN** (Édouard), à Liège. — Publications horticoles.
- STEENS** (Henri), à Schooten (province d'Anvers). — Céréales et plantes industrielles.
- T'SERSTEVENS** (Léon), à Bruxelles. — Plans d'exploitations agricoles de grande culture.
- VAN HOORDE**, à Alost. — Houblon.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- ABBAYE DE LA TRAPPE**, à Forges, lez-Chimay (Hainaut). — Céréales.
- BAUJIN** (Ad.), à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Baratte à hélice. (V. 14<sup>e</sup> groupe.)
- DECLERCQ**, à Ruddervoorde (Flandre occidentale). — Céréales.
- DELVIGNE**, à Saint-Amand, lez-Fleurus (Hainaut). — Charrue double.
- DENEEF**, à Louvain. — Céréales.
- DEWIT** (Gustave) et C<sup>ie</sup>, à Vilvorde, lez-Bruxelles. — Engrais. (V. 3<sup>e</sup> groupe.)
- FUCHS** (Louis), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Plans de parc.
- GOFFIN**, à Mez (province de Namur). — Céréales.

- GOUPY DE QUABECOQ**, à Lummen (province d'Anvers). — Céréales.
- GUERRIER** (C.-J.), sous-inspecteur des eaux et forêts, à Dinant (province de Namur). — Essences forestières.
- LEFÈVRE**, à Gembloux (province de Namur). — Charrues.
- MOREAU**, à Saint-Remy (province de Namur). — Céréales.
- OSCÉ père**, à Bruxelles. — Instruments d'arboriculture et d'horticulture.
- OTTO DE NIEULANT**, à Saint-André, lez-Bruges. — Céréales.
- SMEERS**, à Louvain. — Céréales.
- TKINDT** (Charles), à Nevele (Flandre orientale). — Plans de fermes, etc.
- TROUEZ** (J.-E.), inspecteur forestier, à Arlon. — Produits forestiers.
- VAN DEN BERGH** (Max), à Maxbourg (province d'Anvers). — Céréales.

---

### 3<sup>e</sup> GROUPE.

#### Arts chimiques.

---

#### MÉDAILLES DE PROGRÈS.

- COOPPAL et C<sup>ie</sup>**, (Poudrerie royale), à Wetteren (Flandre orientale). — Perfectionnements apportés dans la fabrication des poudres et dans la préparation des matières premières employées pour cette fabrication.
- DE LAMINNE** (L.), à Liège. — Alun, schistes alumineux calcinés.
- DES CRESSONNIÈRES (Veuve) et fils**, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Savons.
- REMY** (Édouard) et C<sup>ie</sup>, à Wygmael, près Louvain. — Introduction et développement de la fabrication de l'amidon de riz en Belgique.
- VAN HAECHT** (Émile) et C<sup>ie</sup>, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Travail des résidus gras pour leur utilisation industrielle ou économique. (V. *Exposition additionnelle*, page 69.)

#### MÉDAILLES DE MÉRITE.

- BRASSEUR** (Eugène), à Melle, lez-Gand. — Bleu d'outremer.
- BRUNEEL** (T.-J.), à Gand. — Produits chimiques provenant de la distillation du bois.

- CHAUDOIR** (Edmond), à Liège. — Minium et autres produits du plomb.
- COMPAGNIE DE FLOREFFE**, à Floreffe, lez-Namur. — Produits chimiques.
- DE CARTIER** (Paul), à Auderghem, lez-Bruxelles. — Minium de fer.
- DEWIT** (Gustave) et C<sup>ie</sup>, à Vilvorde. — Colle-forte. (V. 2<sup>e</sup> groupe.)
- DUBOIS** (Nicolas), à Dampremy, près Charleroi. — Savons.
- FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES D'AUVELAIS-SUR-SAMBRE**, à Auvélais, près Namur. — Acides.
- GOOSSENS et VOETS**, à Wavre (Brabant). — Savons de ménage.
- JANSSEN, MARIOTTE et C<sup>ie</sup>**, à Cureghem, lez-Bruxelles. — Allumettes-bougies.
- KOCH et REIS**, à Anvers. — Soufre raffiné.
- SINGER** (Max.), à Tournai. — Produits provenant de la distillation de la houille et du naphte.
- SOCIÉTÉ ANONYME DES MANUFACTURES DE GLACES, VERRES A VITRE, CRISTAUX et GOBELETERIES**, à Bruxelles. — Soude.
- SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES DE MOUSTIER-SUR-SAMBRE**, à Moustier-sur-Sambre, près Namur. — Soude, natron, chlorure de chaux.
- WÉROTTE** (Alex.), **WÉROTTE et PASSENBONDER**, à Liège et à Andrimont, près Verviers. — Potasse et carbonate de soude.

#### DIPLÔMES DE MÉRITE.

- CLAUDE** (Louis), à Bruxelles. — Huile de colza épurée.
- DAVID et RAYNAUD**, à Moustier-sur-Sambre, près Namur. — Soude.
- DE HEMPTINNE** (Auguste-Ferdinand), à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Appareil de concentration de l'acide sulfurique dans le plomb, à l'aide du vide.
- DUPUY** (Barth.), à Bruxelles. — Sirop pectoral.
- EYMAEL** (Ad.), à Liège. — Produits chimiques.
- GENNOTTE** (Louis) père, à Bruxelles. — Filtres à l'usage domestique.
- LEVIS** (Gustave), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Vernis.
- SCHOOFFS** (Jean-Baptiste-Charles), à Bruxelles. — Liqueurs et essences.

**SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA FABRICATION DU GAZ**, à Liège et à Verviers. — Ammoniaque.

**VILLE DE SPA**. — Eaux minérales.

**WÉROTTE** (Victor), à Liège. — Plan d'un appareil d'évaporation des eaux de lavage des laines, lessives de papeteries, etc.

HORS CONCOURS.

**CAPPELLEMANS, WARD, et C<sup>ie</sup>**, à Neder-Over-Heembeek, près Bruxelles. — Acides et sels de soude.

**VERBESSEM** (Charles), à Gand. — Colles-fortes.

---

4<sup>e</sup> GROUPE.

Substances alimentaires.

---

MÉDAILLE DE PROGRÈS.

**VAN DEN BERGH et C<sup>ie</sup>**, à Anvers. — Genièvre, alcools, etc.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**CHARLIER** (Jean-Baptiste), à Gand. — Bières.

**DELANNOY** (Nicolas), à Tournai. — Chocolat.

**DE MEULEMEESTER** (Victor), à Gand. — Sucre candi.

**DOCQ** (Gustave), à Gembloux (province de Namur). — Farines.

**FOUASSIN** (Arsène), à Liège. — Liqueurs.

**JOVENEAU** (Arthur), à Tournai. — Chocolat.

**SCHALTIN, PIERRY et C<sup>ie</sup>**, à Spa, lez-Verviers. — Liqueurs.

**STEIN** (Adolphe), à Anvers. — Cigares.

**WATRIN** (Jean), à Liège. — Liqueurs.

**WAUTERS-DE BUSSCHER**, à Malines. — Liqueurs.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- DE BEUKELAER** (F.-X.), à Anvers. — Liqueurs.  
**RANG** (J.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Cigares.  
**RAPARLIER** (Alphonse-Jean), à Bruxelles. — Sirops.  
**SCHMIDT** (Emile), à Bruxelles. — Liqueurs.  
**VAN DE CASSERIE** (Léopold), à Gand. — Pain d'épice, biscuits, etc.  
**VANDENDAELE-RIGOT** (Charles), à Quiévrain (Hainaut). — Sirop de fruits ;  
moutarde et farine de moutarde.  
**VANDEVELDE** (Norbert), à Gand. — Liqueurs.  
**VANLIER** (Jean-Louis), à Hal, près Bruxelles. — Chicorée.  
**VAN VINKEROYE** (Jean-Jacques), à Hasselt. — Genièvre.  
**VERCRUYSSÉ-BRACQ** (A.), à Gand. — Sucre candi.  
**VIAENE** (J.) et C<sup>ie</sup>, à Oostroosebeke, près Courtrai. — Chicorée séchée.
- 

5<sup>e</sup> GROUPE.

Industries textiles. Confections.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

- ANDRIES et BRYs**, à Tamise (Flandre orientale). — Fils de jute et de  
chanvre. (V. ci-après, *médailles de mérite*.)  
**BUCHHOLTZ et C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles. — Dentelles.  
**CUMONT-DECLERCQ**, à Alost. — Fils de lin à coudre.  
**DE LANDTSHEER et C<sup>ie</sup>**, à Moerbeke-Waes (Flandre orientale). — Lins  
teillés et peignés.  
**HAUZEUR-GÉRARD fils**, à Verviers. — Fils de laine cardée.  
**JELIE** (Jean-Baptiste), à Alost. — Fils de lin à coudre.  
**LAGAE-CROMBET** (Paul), à Courtrai. — Lins rouis, teillés et peignés.  
(V. 13<sup>e</sup> groupe.)

- LEJEUNE-VINCENT** (H.-J.), à Dison. — Étoffes de laine.
- PELTZER et fils**, à Verviers. — Fils de laine cardée; draps et étoffes de laine.
- SOCIÉTÉ ANONYME DE LOTH**, à Loth (Leeuw-Saint-Pierre), près Bruxelles.  
— Tissus en laine peignée pure ou mélangée; filés de laine peignée.
- TAULEZ-BOTTELIER** (Ch.), à Bruges. — Lins rouis et teillés.
- VAN DAMME** (F.) et fils, à Hamme (Flandre orientale). — Rubans et lacets en lin, coton, laine et soie; cordes en chanvre et coton.
- VANDENBOS-POELMAN** (G.), à Gand. — Chaussures.
- VERTONGEN-GOENS**, à Termonde (Flandre orientale). — Câbles, etc.
- VIMENET** (J.) et fils, à Cureghem, lez-Bruxelles. — Chapeaux de feutre.
- WASHER** (Veuve), à Bruxelles. — Tulle pour dentelles.
- WILFORD** (William), à Tamise (Flandre orientale). — Toiles à voiles.

#### MÉDAILLES DE MÉRITE.

- ANDRIES et BRYs**, à Tamise. — Lin travaillé. (V. page précédente, *médailles de progrès*.)
- ATELIER DE CHARITÉ DE BELLEM**, au château de Bellem, lez-Gand. — Broderies.
- BAERWINCKEL et ROSENBERG**, à Verviers. — Étoffes de laine.
- BASCLE** (Théodore), à Renaix (Flandre orientale). — Tissus de coton et tissus laine et coton.
- BASTIN** (W.), à Petit-Rechain, près Verviers. — Étoffes de laine.
- BEGASSE** (Charles), à Liège. — Couvertures de laine et feutres pour papeteries.
- BETTONVILLE** (Clément), à Verviers. — Draps.
- BIOLLEY frères et C<sup>ie</sup>**, à Juslenville, près Theux. — Étoffes de laine.
- BIOLLEY** (François) et fils, à Verviers. — Draps et étoffes de laine.
- COLLECTIVITÉ LAINIÈRE VERVIÉTOISE**, représentée par MM. **A. COUVREUR et C<sup>ie</sup>**, à Verviers. — Draps et étoffes de laine.
- CORYN** (Jules), à Gand. — Ouvrages en cheveux.
- DE BRUYCKER** (Th.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Cols-cravates, chemises, manchettes, etc.

- DE LABARRE frères et C<sup>ie</sup>**, à Dolhain-Limbourg, près Verviers. — Fils de laine cardée.
- DE GROOTE-VIERENDEEL**, à Grammont (Flandre orientale). — Dentelles.
- DELGOFFE (H.)**, à Verviers. — Étoffes et coupes de laine pour vêtements d'hommes.
- DELHEZ frères**, à Dison, près Verviers. — Draps.
- DESPRETS frères**, à Mouscron, près Courtrai. — Tissus de coton et étoffes mélangées pour pantalons.
- DEVOS (Camille) et frère**, à Courtrai. — Tissus de coton, tissus en laine et coton, coutils en lin et coutils en lin et coton.
- DOMKEN frères**, à Verviers. — Étoffes de laine.
- DUJARDIN frères**, à Leuze (Hainaut). — Bonneterie de laine et de coton.
- DUJARDIN (Louis)**, à Mouscron. — Tissus de coton et tissus mélangés de coton et lin pour pantalons, etc.
- DUMOULIN-WILMOTTE**, à Liège. — Chaussures d'hommes et de femmes.
- FRENAY frères**, à Roclenge-sur-Geer (Limbourg). — Tresses et chapeaux de paille.
- GAROT (L. et J.)**, à Verviers. — Étoffes de laine.
- GLEESENER-DUHAYON (M<sup>me</sup>)**, à Gand. — Dentelles.
- GOVAERT frères**, à Alost. — Sacs et toiles à sacs.
- HANSENS-HAP**, à Vilvorde, près Bruxelles. — Crins frisés, etc.
- HENRION (J.-J.)**, à Hodimont-Verviers. — Étoffes de laine.
- HUYTTENS**, à Lovendegem (Flandre orientale). — Lin préparé. (V. 2<sup>e</sup> groupe.)
- IDIERS (Émile)**, à Auderghem, près Bruxelles. — Fils de coton teints en rouge d'Andrinople et autres couleurs grand teint.
- JACOBS-POELAERT et C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles. — Couvertures de laine et de coton.
- JAMME (Armand)**, à Saint-Hadelin, près Nessonvaux (Verviers). — Fils de laine cardée.
- JANSSENS-DE DECKER**, à Saint-Nicolas. — Fils de laine cardée; châles et étoffes diverses en laine cardée et en laine peignée.
- JOLY (V.) et BAMBUST (F.)**, à Bruxelles. — Dentelles.
- LEFORT (Charles)**, à Verviers. — Draps et étoffes de laine.
- LESTGARENS (Charles)**, à Bruxelles. — Tissus de lin avec mélanges de laine.

- LEVEL** (Léon), à Bruxelles. — Gants en peau de chevreau.
- LIEUTENANT** (Henri), à Pepinster, près Verviers. — Tissus de laine.
- MATHIEU** (D.-D.), à Dison. — Draps et étoffes de laine.
- MULLENDORFF et C<sup>ie</sup>**, à Verviers. — Fils de laine cardée.
- RENOUPREZ** (P.), à Verviers. — Draps.
- SAFFRE et GRAVELINE**, à Mouscron. — Tissus de coton et étoffes mélangées pour pantalons, etc.
- SNOECK et DELABARRE**, à Ensival, près Verviers. — Fils de laine et de vigogne.
- STEVENS-MICHEL et C<sup>ie</sup>**, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Tapis.
- STOCQUART frères**, à Grammont (Flandre orientale). — Dentelles.
- SOCIÉTÉ ANONYME LA LIÈVE**, à Gand. — Fils de lin et d'étoupe.
- SOCIÉTÉ ANONYME DE ST-LÉONARD**, à Liège. — Fils de lin et d'étoupe(1).
- TASTÉ** (Jean), à Verviers. — Fils de laine cardée.
- THYS** (Charles), à Bruxelles. — Fils de soie.
- VANDEWYNCKELE frères et ALSBERGE**, à Gand. — Fils de lin blanchis et apprêtés.
- WINANDY-VEUSTER**, à Dison. — Étoffes de laine.

MÉDAILLES DE BON GOÛT.

- LAIREIN** (Jules), à Bruxelles. — Fleurs artificielles.
- LOUTREL-BASTIN (Veuve)**, à Bruxelles. — Corsets.
- VAN ROSSUM**, (Jean-Baptiste), à Hal, près Bruxelles. — Dentelles.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- BAUGNÉE (L.) et VAN VECKHOVEN (C.)**, à Bruxelles. — Chapeaux de soie.
- COCK** (Ch.) et C<sup>ie</sup>, à Lokeren (Flandre orientale). — Fils à coudre en lin et chanvre.
- DECLERCQ-CLÉMENT**, à Iseghem (Flandre occidentale). — Fils de lin à coudre et dentelles communes en fil de lin.
- DE JAEGHER** (Aug.) et **BRUNEEL**, à Courtrai. — Toiles.

(1) La Société n'a pas accepté cette récompense.

- DELMOTTE** (Hippolyte), à Gand. — Soies de porc.
- DERU** (Al.) et C<sup>ie</sup>, à Pisseroule-Dison, lez-Verviers. — Tissus de laine.
- DE SMET** (Désiré), à Gand. — Toiles à voiles.
- DOLNE. LEKEUX et C<sup>ie</sup>**, à Pisseroule-Dison. — Étoffes de laine fantaisies.
- DUCKERTS-NAVAUX**, à Hodimont, lez Verviers. — Filés de laine écrue.
- LE MÊME.** — Cardes pour filatures de laine.
- DUJARDIN** (J. et E.), à Bruges. — Fils de coton.
- ELIAERTS** (Jean-Benoît), à Ninove (Flandre orientale). — Fils de lin à coudre, etc.
- FERNAU** (G.) et C<sup>ie</sup>, à Bruges. — Laines lavées.
- FONSNY-DELHEZ**, à Dison, lez-Verviers. — Draps (moskawas).
- HONORÉ, jeune**, à Mouscron (Flandre occidentale). — Étoffes à pantalons en laine, etc.
- LAHAYE (Veuve) et RENSONNET fils**, à Dison. — Étoffes de laine.
- LANGÉ** (Émile), à Hodimont-Verviers. — Étoffes de laine.
- LEUSCH** (Henry), à Verviers. — Fils de laine cardée.
- MALEVEZ** (N.), à Verviers. — Étoffes de laine.
- MOUMAL et LEKEU**, à Dison, lez-Verviers. — Étoffes de laine.
- MULLIER fils**, à Mouscron. — Tissus de coton pour pantalons.
- NYST** (Émile et Frédéric), à Liège. — Bandes métriques en papier pour le mesurage des étoffes.
- PETIT-NOËL**, à Mouscron. — Articles à pantalons, laine et coton.
- RITTER** (Fritz), à Roulers (Flandre occidentale). — Fils de lin.
- SIREJACOB** (Ed.), à Bruxelles. — Toiles et linges de table.
- STICHELMANS** (J.) et fils, à Ninove. — Fils de lin à coudre, etc.
- VANDER STRAETEN** (A.), à Vaux-sous-Olne, près Nessonvaux (Verviers). — Fils de laine cardée écrus.

HORS CONCOURS.

- BAERT** (P.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Dentelles.
- DUHAYON-BRUNFAUT et C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles. — Dentelles (membre du Jury).

**GOETHALS** (Albéric) et C<sup>ie</sup>, à Courtrai. — Fils de lin.

**MANUFACTURE DE TAPISSERIES DE FLANDRE.** à Ingelmunster. —  
Tapisseries.

**MOREL** et **VERBEKE**, à Gand. — Fils de lin et fils de jute.

---

## 6<sup>e</sup> GROUPE.

### Industries du Cuir et du Caoutchouc.

---

#### MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**CHEREQUEFOSSE** (Victor), à Tournai. — Cuirs à semelles.

**LEBERMUTH** (J.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Cuirs de maroquinerie.

**QUITMANN** et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Cuirs divers : basane, chagrin, etc.

**SCHMITZ** (F.-A.) et C<sup>ie</sup>, à Koekelberg, lez-Bruxelles. — Cuirs à chapeaux,  
maroquins, etc.

**STOHT** (Robert), à Bruxelles. — Cuirs glacés et dorés, maroquins, etc.

#### MÉDAILLES DE MÉRITE.

**DECLERQ-VAN HAVERBEKE** (Léon), à Iseghem, près Roulers (Flandre  
occidentale). — Cuirs à semelles.

**DELCOIGNE-LACROIX** (François), à Koekelberg, lez-Bruxelles. — Cuirs  
à chapeaux vernis.

**DEWEZ** (Joseph), à Herve, près Verviers. — Cuirs pour cardes.

**MASSANGE** (Antoine), à Stavelot (province de Liège). — Cuirs à semelles.

**SCHOVAERS, COLLET** et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Cuirs vernis.

**SOCIÉTÉ ANONYME DE QUATRECHT**, à Gand. — Cuirs à semelles et  
cuirs de sellerie.

**VAN DER HEYDEN-HOGGE** (Julien), à Tongres (Limbourg). — Cuirs pour  
cardes et pour semelles.

MÉDAILLE DE BON GOÛT.

**KOENIGSWERTHER** (Jules), et **ZURÉE** (Ch.) et **C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles et à Gand.  
— Peaux de lapin apprêtées et teintes.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

**BOUVY** (Alex.), à Liège. — Cuirs forts.

**CHANTRAIN** (E.) et **C<sup>ie</sup>**, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Cuirs : veaux cirés et veaux blancs.

**COLSON** (Ernest), à Huy (province de Liège). — Cuirs à courroies et cuirs à semelles. (V. 13<sup>e</sup> groupe.)

**HOGGE** (Jules) et **HERMAN** (G.), à Liège. — Cuirs pour cardes et pour courroies.

**PERLEAU-TAZIAUX** (Veuve), à Saint-Hubert (Luxembourg). — Cuirs à semelles.

**QUANONNE** (Fortuné), à Tournai. — Cuirs : vaches lissées.

**RASQUIN** (Isidore), à Liège. — Cuirs pour cardes et courroies.

HORS CONCOURS.

**PIRET-PAUCHET**, à Namur. — Cuirs forts.

**VERBOECKHOVEN** (E.-B.), à Bruxelles. — Cuirs vernis et non vernis  
(membre du jury):

---

7<sup>e</sup> GROUPE.

Industrie des Métaux.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**BAYET frères**, à Liège. — Armes à feu. (V. 16<sup>e</sup> groupe.)

**DAWANS** (A.) et **ORBAN** (H.), à Liège. — Clous, pointes de Paris et fils de fer.

**FABRIQUE DE FER DE CHARLEROI (VICTOR GILLIEAUX et C<sup>ie</sup>).** — Tôles et fers pour les constructions civiles.

**GOFFIN (Josse), à Clabecq (Brabant).** — Tôles et fers forgés.

**SOCIÉTÉ ANONYME DE MARCINELLE ET COUILLET,** à Couillet, près Charleroi. — Fers forgés. (V. 13<sup>e</sup> groupe.)

**TREMOUROUX (N. et J.), frères,** à Saint-Gilles, lez-Bruxelles. — Ustensiles de ménage en fer battu émaillé.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**BOURDON-DE BRUYNE (Armand-Louis-Joseph),** à Gand. — Bijouterie des campagnes. (V. 23<sup>e</sup> groupe.)

**DELLOYE-MASSON et C<sup>ie</sup>,** à Laeken, lez-Bruxelles. — Ustensiles de ménage en fer étamé, émaillé, etc.

**FIX (Adolphe),** à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Pointes de Paris et rivets.

**FORGES DE CHATELET (M. HOVINE, directeur-gérant),** à Châtelet, près Charleroi. — Fers marchands, fers feuillards, etc.

**GILLON et DUJARDIN,** à Liège. — Nouveau système de laminoir.

**JOWA, DELHEID et C<sup>ie</sup>,** à Liège. — Fils de fer, tôles galvanisées, pont en fer.

**LOURTIE (Hubert),** à Ayeneux, lez-Liège. — Clous à cheval.

**LURMANN et LETELLIER,** à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Aiguilles, agrafes et broches.

**MOLL (Théophile),** à Gosselies (Hainaut). — Ustensiles de ménage en fer battu émaillé et en fer battu étamé.

**NICAISE (Pierre et Nicolas),** fabrique de fer de la *Blanchisserie*, à Marcinelle, près Charleroi. — Boulons, écrous, rivets, chevilles, rondelles, pièces taraudées ou filetées, etc.

**SILLYÉ-PAUWELS,** à Bruxelles. — Tôles.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES, HAUTS FOURNEAUX ET LAMIPOIRS de l'Espérance,** à Liège et à Seraing. — Tôles et fer blanc. (V. 1<sup>er</sup> groupe.)

**SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES DE ZONE,** à Marchienne-Zone, près Charleroi. — Fers en barres, fers en verges, fers profilés, tôles, etc.

**TURNER (R.-B.) et C<sup>ie</sup>,** à Bruxelles. — Aiguilles à main et étuis. (V. 13<sup>e</sup> groupe.)

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- BAYARD** (Max.), à Herstal, près Liège. — Articles de ferronnerie et de quincaillerie.
- BOUNAMEAUX et PROVÉ**, à Liège. — Rivets et boulons.
- HOKA** (Auguste), à Huy. — Gravures et incrustations sur métaux.
- NICAISE** (Charles), à La Louvière (Hainaut). — Boulons, écrous et rivets.
- NYST** (Frédéric), à Liège. — Rivets, boulons, écrous, etc. (V. 1<sup>er</sup> groupe.)
- RAIKEM-VERDBOIS et C<sup>ie</sup>**, à Liège. — Tôles.
- SANDOZ** (Virgile), à Bruxelles. — Ouvrages d'orfèvrerie artistique (1).
- SCHUMACHER frères**, à Châtelaineau, près Charleroi. — Fers marchands.
- SOCIÉTÉ DES LAMINOIRS, FORGES ET FONDERIES DE JEMMAPES** (V. DEMERBE et C<sup>ie</sup>), à Jemmapes, près Mons. — Fers en barres.
- USINE VANDENBRANDE (SOCIÉTÉ ANONYME)**, à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Boîte aux lettres, en fonte.
- WAUTERS-KOECKX**, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Grille en fer.

---

8<sup>e</sup> GROUPE.

Travail des bois.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

- TASSON et WASHER** (ancienne maison **DE KEYN frères**), à Saint-Josseten-Noode, lez-Bruxelles. — Fragments de parquets exécutés au Palais du Roi, à Bruxelles, et vitrine d'étalage de l'armurerie liégeoise.
- VAN OYE VAN DUERNE et fils aîné**, à Bruxelles. — Rotins préparés et travaillés; matelas, meubles, corbeilles, etc., en rotin.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- BRIOTS** (Désiré), à Bruxelles. — Lit sculpté, de style Renaissance flamande.
- HENRARD-RICHARD** (Henri), à Spa (province de Liège). — Ouvrages dits de Spa, en bois peint et verni.

(1) M. Sandoz n'a pas accepté cette récompense.

**MANTEAU** (Charles), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Moulures d'encadrement et cadres dorés.

**SNYERS-RANG et C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles. — Bahut, buffet, chaises, fauteuils.

#### DIPLÔMES DE MÉRITE.

**BLUM** (Pierre), à Heinsch (Luxembourg), — Boîtes à sel, à farine et à tabac.

**BULENS** (Nicolas), à Bruxelles. — Jalousies hollandaises.

**CREUSEN** (Joseph), à Liège. — Buffet-étagère.

**DE BRUYNE** (Auguste), à Malines. — Table en chêne sculpté.

**MANOY** (Noël-Joseph), à Bruxelles. — Fauteuils, chaises et vitrine d'étalage.

**VAN GINDERDEUREN** (Jean-François), à Bruxelles. — Cadres, jardinières, miroirs et autres objets en bois sculpté.

---

#### 9<sup>e</sup> GROUPE.

##### Travail de la Pierre. — Verrerie et Céramique.

---

#### MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**BAUDOUX** (Léon) et C<sup>ie</sup>, successeurs de **D. JONET et C<sup>ie</sup>**, à Charleroi. — Verres à vitres, rosaces gravées et taillées.

**DASSONVILLE DE SAINT-HUBERT** (L.), à Namur. — Meules.

**DOR** (Nicolas-Joseph), à Ampsin, lez-Huy (province de Liège). — Mode de moulage des creusets à zinc par un nouveau système de presse hydraulique.

**MOREL** (Alphonse), à Lodelinsart, près Charleroi. — Verres à vitres.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES GLACES et VERRERIES DU HAINAUT**, à Roux, près Charleroi. — Glaces argentées et encadrées.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES TERRES PLASTIQUES et PRODUITS RÉFRACTAIRES D'ANDENNE**, à Andenne, lez-Namur. — Cornues à gaz et produits réfractaires.

**SOCIÉTÉ DE PRODUITS RÉFRACTAIRES DE SAINT-GHISLAIN**, à Saint-Ghislain, près Mons. — Cornues à gaz et produits réfractaires.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- ANDRIS-LAMBERT** et C<sup>ie</sup>, à Marchienne-au-Pont, près Charleroi. — Verres à vitres.
- BAUDOUX** (E.) et **JONET**, à Lodelinsart, près Charleroi. — Verres à vitres.
- BOUGARD** (A.), **LEBRUN** (H.) et C<sup>ie</sup>, à Roux, près Charleroi. — Verres à vitres.
- DE DORLODOT** (L.) et C<sup>ie</sup>, à Lodelinsart. — Verres à vitres ; verre de serre, mat et cannelé.
- DE JAIFFE-DEVROYE** (T.), au Mazy-Golzinne (province de Namur). — Marbres polis, sculptés et gravés.
- DE LATRE** (André) et C<sup>ie</sup>, à Seilles, lez-Andenne (province de Liège) et à Couillet (Hainaut). — Creusets et produits réfractaires.
- DE LOOPER, HAIDIN** et C<sup>ie</sup> (**SOCIÉTÉ DES VERRERIES DE GOSSELIES**), à Courcelles, lez-Gosselies. — Verres à vitres de grandes dimensions.
- FAGNIART** (Alfred), à La Louvière (Hainaut). — Verres à vitres mats et cannelés.
- FOURCAULT-FRISON** (A.) et C<sup>ie</sup>, à Dampremy, près Charleroi. — Verres à vitres.
- GORINFLOT** (Victor), **GILSON** et C<sup>ie</sup>, à Lodelinsart. — Verres à vitres.
- LAMBERT** (L.) et C<sup>ie</sup>, à Jumet, près Charleroi. — Verres à vitres.
- LAURENT, MAIGLET** et **LESSINNES**, à Binche (Hainaut). — Verres à vitres.
- LEDOUX** (J.-B.), à Jumet. — Bouteilles en verre de toutes formes et dimensions.
- LEDOUX** (Ph.) et **PIVONT**, à Charleroi. — Bouteilles en verre de toutes formes et dimensions.
- LEFÈVRE frères**, à Lodelinsart. — Bouteilles en verre de toutes formes et dimensions.
- MARTAUD** (Pierre-Joseph), à Lodelinsart. — Verres gravés.
- MISONNE** (A.) et C<sup>ie</sup>, à Dampremy, près Charleroi. — Verres à vitres.

- NYSSENS** (Aug.) et C<sup>ie</sup>, à Laeken, lez-Bruxelles. — Glaces biseautées et argentées.
- PUISSANT frères**, à Merbes-le-Château (Hainaut.) — Cheminées de marbre et spécimens de marbres polis.
- SCHMIDT, DEVILLEZ et C<sup>ie</sup>**, à Dampremy. — Verres à vitres.
- SMAL-SMAL et C<sup>ie</sup>**, à Andenne (province de Namur). — Produits réfractaires.
- SOCIÉTÉ ANONYME DE COURCELLES** pour la fabrication des glaces, à Courcelles, lez-Charleroi. — Glaces losangées.
- TAINSY** (F.), successeur de **A.-J. LECLERCQ**, à Bruxelles. — Cheminées de marbre.
- VINCENT fils**, à Basècles, près Tournai. — Marbres noirs.
- WALRAVENS-GEORGE** (Antoine), à Bruxelles. — Gravure sur glace.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- COMPAGNIE DU MARBRE UNIVERSEL**, à Bruxelles. — Ouvrages en *marbre artificiel*.
- DESMANET DE BIESME** (les dames vicomtesses), à Golzines (commune de Bossières, province de Namur). — Marbres noirs polis. (V. 18<sup>e</sup> groupe.)
- LINTELO** (A.), à Bruxelles. — Pendules et coupes en marbre.
- RODIN** (Aug.) et **VAN RASBOURG** (Joseph), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Bustes en terre cuite.
- VANDERBORGH** (F.) et C<sup>ie</sup>, à Boussu, près Mons. — Articles de gobeletterie en cristal et demi-cristal; articles d'éclairage.

HORS CONCOURS.

- LAMBERT** (Casimir) fils, à Charleroi. — Verres à vitres.
- MONDRON** (Léon), à Lodelinsart, près Charleroi. — Verres à vitres (membre du Jury).
- SCHMIDT frères et sœurs**, à Lodelinsart. — Verres à vitres.
-

10<sup>e</sup> GROUPE.

Tabletterie, Bimboleterie, etc.

---

MÉDAILLE DE MÉRITE.

**LELORRAIN** (Claude), à Bruxelles. — Porcelaines décorées et montées en bronze doré.

MENTION HONORABLE.

**DAEMS-DEWRÉE** (J.-B.), à Bruxelles. — Triptyques en bois sculpté et coffret en ébène, ouvrages ornés de faïences artistiques. (V. 12<sup>e</sup> groupe.)

---

11<sup>e</sup> GROUPE.

Industrie du Papier.

---

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**DAVELUY D'ELHOUNGNE**, à Bruges. — Cartes à jouer.

**LHOEST** (Paul), à Liège. — Papiers peints de tenture.

**POISSONNIEZ** (Jean-Baptiste), à Bruxelles. — Cartonnages de commerce et cartonnages de luxe et de fantaisie.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

**PLANCHE** (Édouard) fils, à Cureghem, lez-Bruxelles. — Encres à écrire.

**LEJEUNE** (J.) et C<sup>ie</sup>, à Ster, près Chénée (Liège). — Feuilles de zinc pour satiner les papiers.

**VAN DER VELDEN** (Léop.), à Liège. — Encres à écrire et à copier, encres à tamponner et à marquer le linge.

---

12<sup>e</sup> GROUPE.

Arts graphiques et Dessins industriels.

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

- BRUYLANT-CHRISTOPHE et C<sup>ie</sup>**, à Bruxelles. — Livres, gravures et tableaux.
- CLAESEN (Ch.)**, à Liège. — Publications artistiques, notamment pour l'architecture.
- DÉPOT DE LA GUERRE**, à Bruxelles. — Photo-lithographies. (V. 16<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> groupes.)
- GÉRUZET frères**, à Bruxelles. — Photographies au charbon et autres.
- NEYT (Adolphe)**, à Gand. — Photographies astronomiques.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- CHARLE-ALBERT**, à Bruxelles. — Imitations de tapisseries des Flandres (Genre Teniers).
- DAMRY (Walter)**, à Liège. — Portraits photographiques.
- MAES (Joseph)**, à Anvers. — Photographies au charbon et autres. (V. ci-après, *diplômes de mérite.*)
- MERTENS (Ad.)**, à Bruxelles. — Ouvrages de typographie.
- VAN DOOSSELAERE (Isid.-Séb.)**, à Gand. — Ouvrages de typographie.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- CALLEWAERT (Félix), père**, à Bruxelles. — Ouvrages de typographie.
- DAEMS-DEWRÉE (Jean-Baptiste)**, à Bruxelles. — Monogrammes et armoiries. (V. 10<sup>e</sup> groupe.)
- DERON (François)**, à Bruxelles. — Photographies au charbon.
- HAYEZ (Frédéric)**, à Bruxelles. — Ouvrages typographiques.
- HOUTMANS (Adrien-Jean)**, à Bruxelles. — Dessins de dentelles.
- HOUTMANS (Charles-Constant)**, à Bruxelles. — Dessins de dentelles.

**MAES** (Joseph), à Anvers. — Héliotypies ou photographies inaltérables, imprimées aux encres grasses par la presse mécanique.

**NATEN** (Joseph), à Bruxelles. — Dessins de dentelles.

**STRASZAK** (Ladislas), à Bruxelles. — Portraits photographiés.

**VAN DAMME** (P.), à Bruxelles. — Armoiries et monogrammes.

**VAN LOEY-NOURI** (Jean-Henri), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Encres et vernis pour la typographie.

**VERLAT et DELIGNE-VERLAT**, à Bruxelles. — Peintures décoratives.

HORS CONCOURS.

**GUYOT** (Eugène), à Bruxelles. — Ouvrages de typographie (membre du Jury).

---

13<sup>e</sup> GROUPE.

Machines et Matériels de transport.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**CARELS** (Charles-Louis), à Gand. — Locomotives.

**COMPAGNIE BELGE POUR LA CONSTRUCTION DE MACHINES et de MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER**, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Locomotive et voiture à voyageurs pour chemins de fer (1).

**NEUBARTH et LONGTAIN**, à Verviers. — Machines pour la préparation et le travail des laines.

**SOCIÉTÉ ANONYME DE LA FABRIQUE DE FER D'UGRÉE**, à Seraing, lez-Liège. — Bandages, essieux et roues de voitures de chemins de fer, etc.

**SOCIÉTÉ ANONYME DE MARCINELLE et COUILLET**, à Couillet, près Charleroi. — Locomotive. (V. 7<sup>e</sup> groupe.)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'EXPLOITATION DE CHEMINS DE FER**, à Bruxelles. — Locomotive et wagons.

(1) La *Compagnie belge* a refusé cette récompense.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- DANLY** (Joseph), à Aiseau, près Charleroi. — Buttoirs de wagons, etc.
- DURIEUX et C<sup>ie</sup>** (Ateliers de la Dyle), à Louvain. — Wagons à marchandises, essieux et roues de wagons, etc.
- HORSTMANS frères**, à Liège. — Garnitures de cardes et courroies de transmission.
- MABILLE** (Valère), à Morlanwelz (Hainaut). — Ferrures de wagons et autres pièces détachées de matériels de chemins de fer. (V. 18<sup>e</sup> groupe.)
- MARTIN** (Th.-J.), à Pisseroule-Dison, près Verviers. — Cardes à laine.
- PETRY-CHAUDOIR** (E.), à Liège. — Locomobile et chaudière.
- SOCIÉTÉ ANONYME DES HAUTS FOURNEAUX, USINES et CHARBONNAGES DE SCLESSIN**, à Sclessin, lez-Liège. — Laminoir dit *Universel*. (V. *diplômes d'honneur*.)
- TROUPIN** (Jean-Philippe), à Verviers. — Lames, tables et règles pour tondre les tissus de laine, etc.
- TURNER** (R.-B.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Machines à coudre. (V. 7<sup>e</sup> groupe.)

DIPLÔMES DE MÉRITE.

- COLSON** (Ernest), à Huy. — Courroies de transmission. (V. 6<sup>e</sup> groupe.)
- DELBÈQUE et C<sup>ie</sup>**, à Baume, sous Haine-Saint-Pierre (Hainaut). — Roues de wagons et boîtes à huile.
- DE MASY DE LA CROIX** (Joseph-Lyze), à Bruxelles. — Casier à distribution de coupons de chemins de fer.
- FOURNEAUX** (Joseph), à Jumet, près Charleroi. — Courroies de transmission.
- HAMAL et MORIAN**, à Liège. — Forge portative.
- HENRICOT** (E.) et C<sup>ie</sup>, à Court-Saint-Étienne (Brabant). — Boîtes à huile.
- HIARD, DECHAMPS fils et C<sup>ie</sup>**, à Haine-Saint-Pierre (Hainaut). — Boîtes à huile.
- JASPAR** (Joseph) et **TAURINES**, à Liège. — Balance bascule.
- LAGAE-CROMBET** (Paul), à Courtrai. — Machines à travailler le lin. (V. 5<sup>e</sup> groupe.)
- LE ROY** (Adh.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Ressorts pour voitures de chemins de fer, etc.

**PORTA** (N.) et C<sup>ie</sup>, à Huy. — Machines pour l'industrie papetière.

**TOMASINI** (Henri), à Bruxelles — Fauteuils mécaniques.

**VERSÉ-SPELMANS, BRICHOT** (Ant.) et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles. — Courroies de transmission.

HORS CONCOURS.

**MARTIN** (Célestin), à Verviers. — Machines lainières.

---

14<sup>e</sup> GROUPE.

**Instruments de précision et de l'art médical.**

---

MÉDAILLE DE PROGRÈS.

**DE HENNAULT** (J.-B.) et fils, à Fontaine-l'Évêque (Hainaut). — Indicateur de pression, boussole à suspension, et anémomètre avec chronomètre.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**BAUJIN** (Ad.), à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Sondes œsophagiennes. (V. 2<sup>e</sup> groupe.)

**DE VOS** (Charles), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Modèles des appareils télégraphiques employés par le Gouvernement belge; sonneries électriques.

**JASPAR** (Joseph), à Liège. — Régulateurs photo-électriques, chronographe et clepsydre électrique.

MÉDAILLE DE BON GOÛT.

**GENNOTTE** (Louis), à Bruxelles. — Yeux artificiels humains, travail artistique des émaux.

---

15<sup>e</sup> GROUPE.

Instruments de musique.

---

MÉDAILLE DE PROGRÈS.

**VUILLAUME** (Nicolas-François), à Bruxelles. — Instruments à cordes.

MÉDAILLE DE MÉRITE.

**FLORENCE** (Joseph), à Bruxelles. — Pianos.

---

16<sup>e</sup> GROUPE.

Art militaire.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**CHRISTOPHE** (L.) et **MONTIGNY** (Jos.), à Bruxelles. — Mitrailleuses.

**DÉPOT DE LA GUERRE DE BELGIQUE**, à Bruxelles. — Cartes topographiques; gravure sur pierre, photo-lithographie, photo-zincographie et impression en chromo. (V. 12<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> groupes.)

**LE BOULENGÉ** (Paul-Emile), à Liège. — Chronographe électrique, appareil servant à mesurer la vitesse des projectiles.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**BAYET frères**, à Liège. — Revolver à l'usage de l'armée. (V. 7<sup>e</sup> groupe.)

**FONSON** (Jean-François) et **filis**, à Bruxelles. — Equipements et armements militaires.

**FUSNOT** (Charles) et **C<sup>ie</sup>**, à Cureghem, lez-Bruxelles. — Cartouches de chasse et de guerre.

**HERMANT** (D<sup>r</sup> Emile), à Bruges. — Sac d'ambulance.

**MONTEFIORE-LEVI** (G.) et **D<sup>r</sup> KUNZEL** (Ch.), à Bruxelles et au Val-Benoit.  
près Liège. — Armes et munitions de guerre en bronze phosphoreux.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

**LAMBERMONT** (Adolphe), à Bruxelles. — Boutons d'uniformes militaires.

**MYLE-VANDERMEERSCH**, à Ypres. — Coiffures d'uniformes militaires.

---

17<sup>e</sup> GROUPE.

Marine.

---

MÉDAILLE DE MÉRITE.

**SOCIÉTÉ ANONYME JOHN COCKERILL**, à Seraing. — Machines de  
paquebots et modèles de bateaux. (V. *diplômes d'honneur*, et 18<sup>e</sup> et  
26<sup>e</sup> groupes.)

---

18<sup>e</sup> GROUPE.

Génie civil, Travaux publics, Constructions.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**GALASSE-KETIN**, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Système de  
joint pour tuyaux de conduite d'air, d'eau, de gaz, etc.

**ROLIN** (Eugène) et **C<sup>ie</sup>**, à Braine-le-Comte (Hainaut). — Pont à peser.

**SOCIÉTÉ ANONYME JOHN COCKERILL**, à Seraing, lez-Liège. — Perfo-  
rateurs.

**SOCIÉTÉ ANONYME LIÉGEOISE DES MAISONS OUVRIÈRES**, à  
Liège. — Erection d'habitations ouvrières.

**SOMZÉ** (Léon), à Bruxelles. — Modèles de tuyaux avec joints d'un nouveau système, etc.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**BEEZ** (André) et C<sup>ie</sup>, à Vielsalm (Luxembourg). — Ardoises, nouveau mode d'extraction.

**HOUYET** (Auguste), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Système de joint pour tuyaux de conduite d'eau, de gaz, de vapeur, etc.

**ROELENS** (Désiré), à Gand. — Chaudière thermosiphon pour le chauffage, par l'eau chaude, des serres, bâtiments, etc.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

**CARETTE-DOBBELS** (D.), à Meulebeke, près Courtrai (Flandre occidentale). — Paratonnerres perfectionnés.

**DESMANET DE BIESME** (les dames vicomtesse), à Golzines, commune de Bossières (province de Namur). — Marbres noirs de Golzines. (V. 9<sup>e</sup> groupe.)

**LIBOTTE** (Nicolas), à Gilly, près Charleroi. — Nouveau système de barrière applicable aux passages à niveau des chemins de fer, etc. (V. 1<sup>er</sup> groupe.)

**MABILLE** (Valère), à Morlanwelz (Hainaut). — Signaux à pédales. (V. 13<sup>e</sup> groupe.)

**SOCIÉTÉ ANONYME JOHN COCKERILL**, à Seraing, lez-Liège. — Porte flottante pour le canal du Danube, à Vienne.

---

23<sup>e</sup> GROUPE.

Arts religieux.

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**BOURDON-DE BRUYNE** (Armand-Louis-Joseph), à Gand. — Orfèvrerie d'église. (V. 7<sup>e</sup> groupe.)

**GOYERS** (Henri et Joseph), à Louvain. — Chaire de vérité.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**DOBELAERE** (Henri), à Bruges. — Peinture sur verre.

**WILMOTTE** (Jean-Joseph) fils, à Liège. — Émaux.

DIPLÔME DE MÉRITE.

**LEYNEN-HOUGAERTS**, à Peer (Limbourg). — Vêtements et ornements sacerdotaux.

---

25<sup>e</sup> GROUPE.

Beaux-Arts.

---

**AGNEESESENS** (Edouard), à Bruxelles. — Peinture.

**ARTAN** (Louis-Victor-Antoine), à Anvers. — Peinture.

**BAUGNIET** (Charles), à Sèvres, près Paris. — Peinture.

**BERNAERT** (M<sup>lle</sup> Euphrosine), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Peinture.

**BIOT** (Gustave), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Gravure.

**BOURCE** (Henri), à Anvers. — Peinture.

**CARLIER** (Modeste), à Bruxelles. — Peinture.

**CARPENTIER** (Eugène), à Belœil (Hainaut). — Architecture.

**CLAYS** (Paul-Jean), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.

**CLUYSENAAR** (Alfred), à Saint-Gilles, lez-Bruxelles. — Peinture.

**COL** (David), à Anvers. — Peinture.

**COLLART** (M<sup>me</sup> Marie), à Calevoet, lez-Bruxelles. — Peinture.

**COOSEMANS** (Joseph-Théodore), à Tervueren, près Bruxelles. — Peinture.

**DANSAERT** (Léon), à Bruxelles. — Peinture.

**DANSE** (Auguste), à Mons. — Gravure.

**DANSE** (Jean-Joseph), à Liège. — Ciselure et incrustation sur métaux.

**DAUGE** (Franz), à Bruxelles. — Peinture sur faïence.

- DE BIEFVE** (Édouard), à Bruxelles. — Peinture.
- DE BRAEKELEER** (Henri), à Anvers. — Peinture.
- DE COCK** (Xavier), à Deurle, près Deynze. — Peinture.
- DE GROOT** (Guillaume), à Saint-Gilles, lez-Bruxelles. — Sculpture.
- DE GROUX** (Charles) (feu). — Peinture.
- DE HAAS** (Jean Hubert-Léonard), à Bruxelles. — Peinture.
- DE JONGHE** (Gustave), à Paris. — Peinture.
- DE KNYFF** (Alfred), à Paris. — Peinture.
- DELBOËTE** (Joseph), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Gravure.
- DELL' AQUA** (Cesare), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture.
- DE MOL** (Adolphe), à Saint-Gilles, lez-Bruxelles. — Peinture sur faïence.
- DE NOTER** (David), à Alger. — Peinture.
- DE SCHAMPHELEER** (Edmond), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture.
- DE VRIENDT** (Albrecht), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- DE VRIENDT** (Juliaan), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- DILLENS** (Adolf), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture.
- DYCKMANS** (Jos.), à Anvers. — Peinture.
- FRAIKIN** (Charles-Auguste), à Schaerbeek, lez Bruxelles. — Sculpture.
- FRANCIA** (Alexandre), à Bruxelles. — Peinture à l'huile et à l'aquarelle (1).
- GEERTS** (Edouard), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Gravure en médailles.
- GÉRARD** (Théodore), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- GOETHALS** (Jules-Marie), à Bruxelles. — Peinture.
- GUFFENS** (Godefroid), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- HANOTEL** (Auguste), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture sur faïence.
- HENNEBICQ** (André), à Mons. — Peinture.
- HERMANS** (Charles), à Bruxelles. — Peinture.
- KEELHOFF** (François), à Bruxelles. — Peinture.
- KUHNEN** (Pierre-Louis), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.

(1) M. Francia n'a pas accepté cette récompense.

- LAGYE** (Victor), à Anvers. — Peinture.
- LAMBRICHS** (Edmond), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- LAMORINIÈRE** (Jean-Pierre-François), à Anvers. — Peinture.
- LEYS** (Baron Henri) (feu). — Peinture.
- LIES** (Joseph) (feu). — Peinture.
- MARKELBACH** (Alexandre P. J.), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- MEUNIER** (Constantin), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.
- NISEN** (J.-M.), à Liège. — Peinture.
- PEQUEREAU** (A.), à Bruxelles. — Peinture à l'aquarelle.
- PORTAELS** (Jean-François), à Bruxelles. — Peinture.
- ROBBE** (Henri), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Peinture.
- ROBBE** (Louis), à Bruxelles. — Peinture.
- ROBERT** (Alexandre), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Peinture.
- ROBIE** (Jean), à Saint-Gilles, lez-Bruxelles. — Peinture
- SLINGENEYER** (Ernest), à Bruxelles. — Peinture.
- SMITS** (Eugène), à Bruxelles. — Peinture.
- SOUBRE** (Charles), à Liège. — Peinture.
- STALLAERT** (Joseph), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture.
- STEVENS** (Alfred), à Bruxelles. — Peinture.
- STEVENS** (Joseph), à Bruxelles. — Peinture (1).
- STOBBAERTS** (Jean), à Anvers. — Peinture.
- STROOBANT** (François), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture.
- THORPE** (M<sup>me</sup> Elisabeth), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Aquarelle.
- TOURTEAU** (Edouard), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture sur faïence.
- T'SCHAGGENY** (Charles), à Bruxelles. — Peinture.
- VAN DER HECHT** (Henri), à La Hulpe, près Bruxelles. — Peinture.
- VAN HEFFEN** (Jean-Baptiste), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Sculpture.
- VAN HOVE** (Victor), à Heyst-sur-mer, près Bruges. — Peinture.
- VAN KUYCK** (J.-L.) (feu). — Peinture.

(1) M. J. Stevens n'a pas accepté cette récompense.

- VAN LOO** (Florimond), à Gand. — Lithographie.  
**VAN LUPPEN** (G.-Joseph-A.), à Anvers. — Peinture.  
**VAN MOER** (Jean-Baptiste), à Ixelles, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**VAN SEVERDONCK** (Joseph), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**VERHAS** (Franz), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**VERHAS** (Jean), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**VERLAT** (Charles), à Weimar. — Peinture.  
**VERWÉE** (Alfred-Jacques), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**VINCK** (Franz), à Anvers. — Peinture.  
**WAGNER** (Jules), à Anvers. — Peinture.  
**WAUTERS** (Émile), à Saint-Gilles, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**WIENER** (Charles), à Bruxelles. — Gravure en médailles.  
**WIENER** (Jacques), à Bruxelles. — Gravure en médailles.  
**WIENER** (Léopold), à Bruxelles. — Gravure en médailles.  
**WILLEMS** (Florent), à Paris. — Peinture.  
**WUST** (Alexandre), à Anvers. — Peinture.

HORS CONCOURS.

- DE BLOCK** (Eugène-François), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**DE KEYSER** (Nicaise), à Anvers. — Peinture.  
**FOURMOIS** (Théodore) (feu). — Peinture.  
**GALLAIT** (Louis), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**MADOU** (Jean-Baptiste), à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**NAVEZ** (François) (feu). — Peinture.  
**SAVILLE LUMLEY** (John), à Bruxelles. — Peinture.  
**VAN BRÉE** (Ph.-J.) (feu). — Peinture.  
**VERBOECKHOVEN** (Eugène), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — Peinture.  
**WAPPERS** (Baron Gustave), à Anvers. — Peinture.  
**WIERTZ** (Antoine-Joseph) (feu). — Peinture.
-

26<sup>e</sup> GROUPE.

Enseignement, Education.

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

- BOSSUET** (F.), professeur, à Bruxelles. — Traité pour l'enseignement de la perspective.
- DÉPOT DE LA GUERRE**, à Bruxelles. — Cartes géographiques. (V. 12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> groupes.)
- HENRY** (Louis), à Louvain. — Produits chimiques nouveaux.
- PIRON** (J.-J.), à Carlsbourg, commune de Paliseul (province de Luxembourg). — Méthode pour l'enseignement du dessin; ouvrages scolaires et pédagogiques.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

- BANQUE POPULAIRE DE LIÈGE**. — Amélioration du bien-être des travailleurs.
- BRAUN** (Th.), professeur, à Nivelles. — Ouvrages pédagogiques et méthodologiques, etc.
- CALLEWAERT frères**, à Bruxelles. — Méthode graduée pour l'enseignement de l'écriture, de M. Pierre Callewaert, etc.
- GOCHET** (Frère Alexis-M.), à Carlsbourg (Luxembourg). — Cartes murales, reliefs et travaux géographiques.
- LAUREYS** (Félix), professeur, à Bruxelles. — Cours classique d'architecture.
- MANCEAU** (Hector), éditeur, à Mons. — Publication d'ouvrages classiques.
- PETRY** (A.), directeur de l'école moyenne de l'État, à Mons. — Arithmomètre pour l'enseignement intuitif de l'énumération décimale.
- ROBYNS** (F.-A.), à Gelinden (province de Limbourg). — Ouvrages scolaires et pédagogiques.
- SOCIÉTÉ dite : VAN CROMBRUGGHE 'S GENOOTSCHAP**, à Gand. — Enseignement des classes populaires.
- SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL**, à Seraing. — Amélioration du bien-être des classes ouvrières. (V. *diplômes d'honneur*, et 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> groupes.)

DIPLOMES DE MÉRITE.

- DE GRAVE** (O.-F.-J.), à Gand. — Ouvrage intitulé : « *Les ateliers d'apprentissage des Flandres.* »
- INSTITUT DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES**, à Bruges. — Travaux d'élèves, etc.
- LICOT** (Feuillien), à Nivelles (Brabant). — Cours élémentaire de dessin linéaire.
- LONAY** (François), à Liège. — Méthode pour l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture.
- MEERENS** (Charles), à Bruxelles. — Ouvrage intitulé : « *Le diapason et la notation musicale simplifiés.* »
- SOCIÉTÉ CENTRALE DES INSTITUTEURS BELGES**, à Bruxelles. — Journal pour l'éducation populaire intitulé : « *Le Progrès.* »
- SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS : LA MUTUALITÉ DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**, à Gand. — Statuts et comptes rendus financiers.
- SOCIÉTÉ dite : DE TOEKOMST**, bibliothèque populaire, à Anvers. — Rapports et documents concernant le but et la marche de l'institution.
- STROESSER** (Jean-Pierre), à Bruxelles. — Modèles géométriques en fil métallique.
- SUNAERT** (Ad.), à Gand. — « *Traité élémentaire de perspective.* »
- TORFS** (J.-A.) et **DE CORT** (F.), à Louvain. — Revue pédagogique « *De Toekomst.* »
- WESMAEL-CHARLIER** (A.), à Namur. — Ouvrages classiques.

---

EXPOSITION ADDITIONNELLE DE L'UTILISATION DES DÉCHETS.

---

DIPLÔME DE MÉRITE.

- VAN HAECHT** (Em.) et C<sup>ie</sup>, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles. — Travail des graisses provenant du lavage des laines, etc. (V. 3<sup>e</sup> groupe.)
-

MÉDAILLES DE COOPÉRATEURS.

---

2<sup>e</sup> GROUPE.

Agriculture, etc.

---

**MALAISE** (C.), professeur à l'Institut agricole de Gembloux.

---

3<sup>e</sup> GROUPE.

Industries chimiques.

---

**ACHEROY** (Louis-Ph.), chef de fabrication à l'usine de MM. SOLVAY et C<sup>ie</sup>, à Couillet, près Charleroi.

**LECLERCQ** (Félix), ingénieur régisseur des usines à gaz, à Verviers.

---

5<sup>e</sup> GROUPE.

Industries textiles. — Confections.

---

**CEUPPENS-LAURENT** (M<sup>me</sup> Henriette), directrice de la manufacture de dentelles de MM. DUHAYON-BRUNFAUT et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles.

**DANNEELS** (M<sup>me</sup> Colette), dentellière travaillant pour M. DE GROOTE-VIERENDEEL, à Grammont (Flandre orientale).

**DEMARTEAU** (Jean-Joseph), maître tondeur chez M. CHARLES LEFORT, à Verviers.

- DESSOUROUX** (J.), chef tondeur dans la fabrique de M. FONSNY-DELHEZ, à Dison, lez-Verviers.
- FRANK** (Michel), dessinateur d'étoffes chez M. IWAN SIMONIS, à Verviers.
- GEYSENS** (M<sup>lle</sup> Hortense), contre-maitresse de la fabrique de dentelles de MM. DUHAYON-BRUNFAUT et C<sup>ie</sup>, à Ypres (Flandre occidentale).
- HAUTOT** (François-Théodore), contre-maitre de la manufacture de dentelles de MM. BUCHHOLTZ et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles.
- HEYINCK** (François), menuisier-mécanicien chez M. JANSSENS-DE DECKER, à Saint-Nicolas.
- HOUTMANS** (Adrien), dessinateur pour la fabrique de dentelles de MM. STOCQUART frères.
- KINTS** (Jean-Joseph), chef ouvrier dans la manufacture de tulle de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> WASHER, à Bruxelles.
- LEGRAND** (Mathieu-Jos.), père, ouvrier tisserand chez M. CH. LEFORT, à Verviers.
- SERVAIS** (Pierre), maître tisserand chez M. CH. LEFORT, à Verviers.
- SOUGNEZ** (Mathieu), mécanicien chez M. CH. LEFORT, à Verviers.
- STROBBE** (M<sup>lle</sup> Pélagie), directrice de l'atelier de CHARITÉ DE BELLEM, lez-Gand (fabrication des dentelles).
- VAN DRIESSCHE** (Julien), travaillant dans la fabrique de MM. VAN DAMME et fils, à Hamme, près Termonde.
- VAN ROSSUM** (M<sup>me</sup> Marie-Louise), directrice de la fabrique de dentelles de M. J.-B. VAN ROSSUM, à Hal, près Bruxelles.
- WILLEM** (Jeannette), maîtresse ouvrière chez M. CH. LEFORT, à Verviers.

---

## 6<sup>e</sup> GROUPE.

### Cuir, etc.

---

- DEMOL** (Philippe), contre-maitre dans la fabrique de M. VERBOECKHOVEN, à Anderlecht, lez-Bruxelles.

**STANISLAS** (Eugène), contre-maitre chez MM. J. LEBERMUTH et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles.

---

## 7<sup>e</sup> GROUPE.

### Métaux ouvrés.

---

**ADAM** (Joseph), chef de fabrication chez M. FRÉDÉRIC NYST, ingénieur, à Liège.

**ARNOLD** (Michel), premier ajusteur chez M. MAX BAYARD, à Herstal, lez-Liège.

**BLAVIER** (Étienne), machiniste chez M. FRÉDÉRIC NYST, à Liège.

**DEFRESNE-HARTER**, armurier chez MM. BAYET frères, fabricants d'armes, à Liège.

**DEHOUSSE** (Hubert), chef de l'usine de M. FRÉDÉRIC NYST, à Liège.

**DOLIMONT** (Henri-Joseph), chef-ouvrier chez MM. DELLOYE-MASSON et C<sup>ie</sup>, à Bruxelles.

**FORIR** (Oscar), incrusteur sur armes chez MM. BAYET frères, à Liège.

**GERMAUX** (Guillaume), forgeron-chef chez M. MAX BAYARD, à Herstal, près Liège.

**GERMAUX** (Joseph), chef-tourneur chez M. MAX BAYARD, à Herstal, près Liège.

**GUILLAUME** (Léonard), forgeron chez M. HUBERT LOURTIE, à Ayeneux, près Liège.

**LEJEUNE** (Nicolas), chef-ouvrier chez MM. BAYET frères, à Liège.

**MISSAIR** (Henri), ciseleur chez MM. BAYET frères, à Liège.

**PASSEUX** (Lambert), ouvrier armurier chez MM. BAYET frères, à Liège.

**PURAYE** (François), chef-ajusteur chez M. MAX BAYARD, à Herstal, lez-Liège.

**PURAYE** (Léonard), premier ajusteur chez M. MAX BAYARD.

**SIMON** (Louis), chef de fabrication dans les usines de la SOCIÉTÉ DE L'ESPÉRANCE, à Liège.

**VAN HOUTTE** (Jacques-Emmanuel), contre-maitre chez MM. LURMANN et LETELLIER, à Molenbeek-Saint Jean, lez-Bruxelles.

**WAROUX** (François), graveur sur armes chez MM. BAYET frères, à Liège.

---

8<sup>e</sup> GROUPE.

Bois ouvrés.

---

**HERMANUS** (Alexandre), contre-mâitre chez M. SNYERS-RANG, à Bruxelles.

---

9<sup>e</sup> GROUPE.

Verrerie, céramique, etc.

---

**BOCH** (Jean-Baptiste), graveur sur verre chez MM. NYSSENS (Aug.) et C<sup>ie</sup>,  
à Laeken, lez-Bruxelles.

---

10<sup>e</sup> GROUPE.

Tabletterie, etc.

---

**BONNEWYN**, ciseleur chez M. CLAUDE LELORRAIN, à Bruxelles.

**LECOURT**, directeur des ateliers de M. CLAUDE LELORRAIN, à Bruxelles.

**STEPMAN**, sculpteur chez M. CLAUDE LELORRAIN, à Bruxelles.

**VAN ESPEN**, fondeur chez M. CLAUDE LELORRAIN, à Bruxelles.

---

12<sup>e</sup> GROUPE.

Arts graphiques et dessin industriel.

---

**CALLANT** (Charles), chef d'atelier chez M. I.-S. VAN DOOSSELAERE, imprimeur,  
à Gand.

**DE SIMPELAERE** (Albert), chef d'atelier chez M. E. GUYOT, imprimeur,  
à Bruxelles.

**MAGO** (Jean-Joseph), chef d'atelier chez M. HAYEZ, imprimeur, à Bruxelles.

**ROUVROY** (Émile), directeur de l'imprimerie de M. E. GUYOT, à Bruxelles.

**SHELLINCK** (Guillaume), conducteur des presses mécaniques chez M. I.-S. VAN DOOSSELAERE, imprimeur, à Gand.

---

### 13<sup>e</sup> GROUPE.

#### Machines et matériels de transport.

---

**BIQUET** (Henri), chef de service des forges dans les établissements de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL, à Seraing, près Liège.

**BOSQUIN** (Henri), contre-maitre chez M. CÉLESTIN MARTIN, à Verviers.

**BRIALMONT** (H.), ingénieur-conseil, ancien ingénieur en chef aux établissements de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL, à Seraing.

**CARTEL** (J.), chef d'atelier chez MM. NEUBARTH et LONGTAIN, à Verviers.

**DOMANSKI** (Louis), chez MM. BÈDE et C<sup>ie</sup>, à Verviers.

**FARCOT et fils**, à Saint-Ouen (Paris), collaborateurs de MM. BÈDE et C<sup>ie</sup>, à Verviers.

**FORTHOMME** (Jean), contre-maitre chez M. CÉLESTIN MARTIN, à Verviers.

**FRANÇOIS** (Michel), chef de service des chaudronneries de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL, à Seraing.

**FRANÇOIS** (Nicolas), chef de service des ateliers de construction de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL.

**GREINER** (Adolphe), chef de service des aciéries de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL.

**KRAFT** (Johann), ingénieur en chef de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL.

**MATHEY** (Émile), chef des ateliers de LA CROYÈRE, appartenant à la COMPAGNIE BELGE POUR LA CONSTRUCTION DE MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles.

**RÉSIMONT** (Jos.), chef de service des fonderies dans les établissements de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL.

**ROUSSEAU** (Louis), ingénieur principal de la COMPAGNIE BELGE POUR LA CONSTRUCTION DE MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles.

**SCEPZYNSKI** (Adolphe), chez MM. BÈDE et C<sup>ie</sup>, à Verviers.

**TAURINES**, collaborateur de M. Jos. JASPAR, de Liège.

**THIENPOND**T, mécanicien au service de la MARINE DE L'ÉTAT, et chargé, dans les usines de la SOCIÉTÉ JOHN COCKERILL, de la surveillance de la construction des machines destinées aux malles-postes pour la ligne d'Ostende à Douvres.

---

---

16<sup>e</sup> GROUPE.

**Art militaire.**

---

**POUMAY** (Ferdinand), directeur la fabrique d'armes à feu de M. G. MORDANT, à Liège.

---

---

18<sup>e</sup> GROUPE.

**Génie civil, etc.**

---

**BOUSSY** (Paul), contre-maitre chez M. CARETTE-DOBBELS, à Thourout (Flandre occidentale).

---

---

EXPOSITIONS TEMPORAIRES DE L'HORTICULTURE.

---

*Exposition du 1<sup>er</sup> au 15 mai.*

---

MÉDAILLE DE PROGRÈS.

**LINDEN** (J.), à Gand-Bruxelles.

MÉDAILLES DE MÉRITE.

**LINDEN** (J.), à Gand-Bruxelles.

**DALLIÈRE** (Alexis), à Gand.

DIPLÔME DE MÉRITE.

VANDER CRUYSSÉ (Ed.), à Gentbrugge, lez-Gand.

---

*Exposition du 15 au 25 juin*

---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

LINDEN (J.), à Gand-Bruxelles.

JACOB-MAKOY et C<sup>ie</sup>, à Liège.

DE GOES (J.), à Schaerbeek, lez-Bruxelles. — (Raisins.)

MÉDAILLES DE MÉRITE.

LEGRELLE-D'HANIS (M<sup>me</sup>), à Berchem, lez-Anvers.

DALLIÈRE (Alexis), à Gand.

DE GHELLINCK DE WALLE, à Gand.

DESMET (Louis), à Gand.

STELZNER (A.), à Gand.

VAN GEERT (Auguste), à Gand.

VERSCHAFFELT (Jean), à Gand.

DIPLÔMES DE MÉRITE.

BOELENS (Charles) et fils, à Gand.

JARDIN BOTANIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

MÉDAILLE DE COOPÉRATEUR.

DEVENSTER (Aug.), jardinier de M<sup>me</sup> LEGRELLE-D'HANIS, à Berchem.

---

*Exposition du 18 au 23 septembre.*

---

DIPLÔME DE MÉRITE.

**BOSSAERTS-DONKELAER (L.)**, à Gand.

---

---

*Exposition du 1<sup>er</sup> au 15 octobre.*

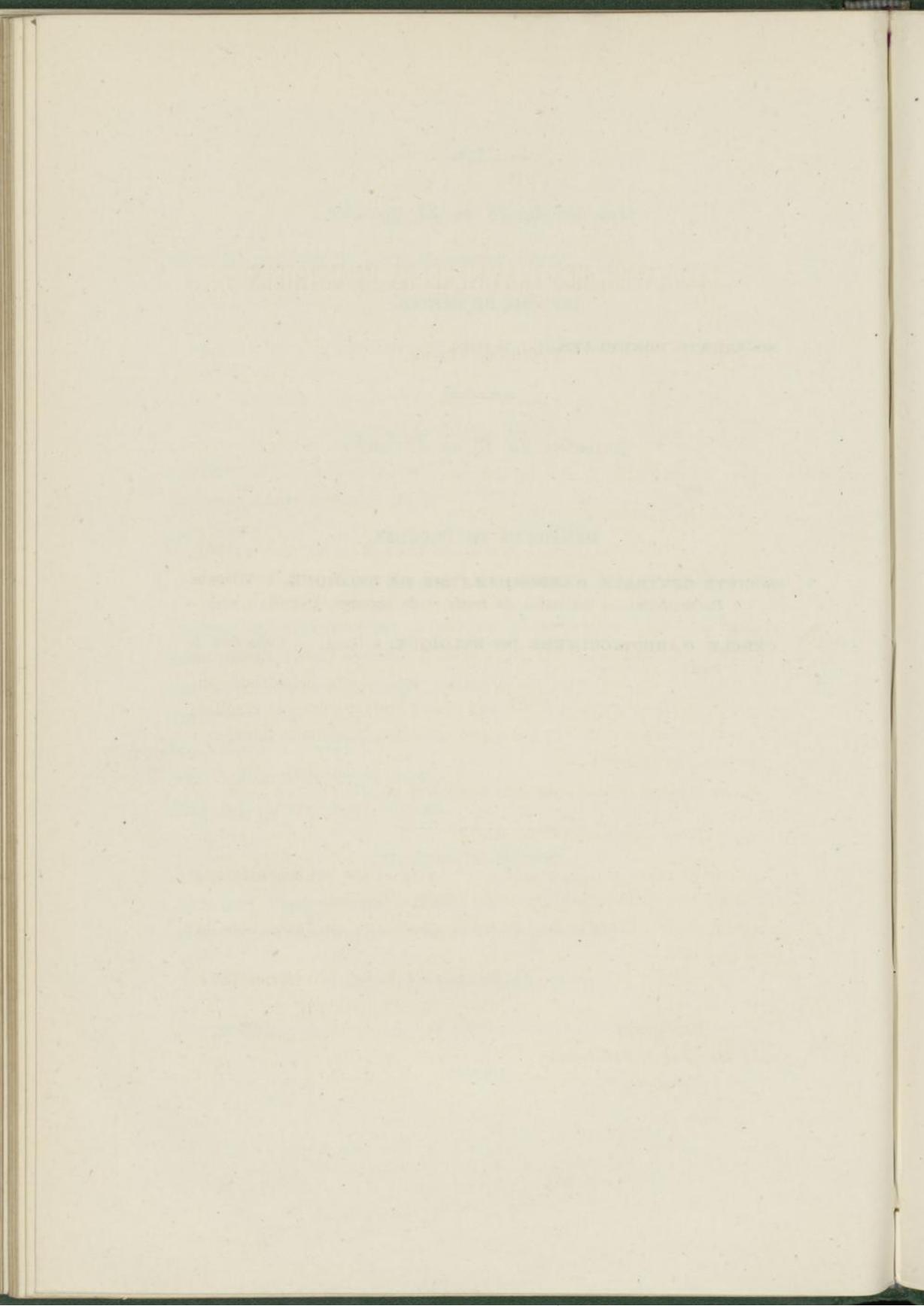
---

MÉDAILLES DE PROGRÈS.

**SOCIÉTÉ CENTRALE D'ARBORICULTURE DE BELGIQUE**, à Vilvorde,  
lez-Bruxelles. — Collection de fruits et de légumes.

**CERCLE D'ARBORICULTURE DE BELGIQUE**, à Gand. — Collection de  
fruits.

---



## DÉCORATION DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS.

---

### Première classe.

---

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu les arrêtés royaux du 7 novembre 1847 et du 28 février 1861, instituant, à titre de récompense, un signe de distinction pour les artisans ou ouvriers qui, à une habileté reconnue, joignent une conduite irréprochable ;

Voulant, à l'occasion de l'Exposition universelle de Vienne, donner un nouveau gage de Notre satisfaction à des travailleurs industriels qui, ayant obtenu la décoration de seconde classe, ont coopéré aux résultats de cette Exposition, et dont les titres ont été spécialement signalés à l'attention du Gouvernement ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. La décoration de première classe est accordée aux travailleurs industriels mentionnés dans l'état ci-annexé.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 5 février 1874.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

DELCOUR.

PROVINCE DE BRABANT.

1. **Brison**, Adolphe, 62 ans, marié, tanneur, à Anderlecht lez-Bruxelles. — Contre-maitre depuis neuf ans dans l'usine de MM. Schovaers, Collet et C<sup>ie</sup>, fabricants de cuirs vernis, à Bruxelles (médaille de mérite). Brison a obtenu, en 1860, la décoration de 2<sup>e</sup> classe. C'est un travailleur d'élite sous le rapport de l'habileté et de la moralité.

2. **Van Rossum**, Catherine, 53 ans, célibataire, chef ouvrière dentellière, à Hal. — D'une conduite irréprochable. Catherine Van Rossum exerce sa profession de dentellière depuis plus de vingt ans avec intelligence et habileté. Elle a obtenu, en 1862, la décoration de 2<sup>e</sup> classe, à la suite de l'Exposition universelle de Londres.

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE.

3. **Vander Taelen**, Pierre, 70 ans, marié, contre-maitre dans une fabrique de fils de lin à coudre, à Alost. — Vander Taelen, depuis trente-cinq années, dirige avec autant d'aptitude que de dévouement l'importante fabrique de fils de lin à coudre de la maison Cumont-Declercq, à Alost (700 ouvriers; médaille de progrès). Après avoir obtenu la décoration de 2<sup>e</sup> classe à la suite de l'Exposition universelle de Paris, en 1855 (arrêté royal du 20 décembre 1855), il a donné de nouvelles et nombreuses preuves d'habileté et de bonne conduite.

4. **Van Kerckhoven**, Charles, 63 ans, contre-maitre, à Tamise. — Van Kerckhoven travaille depuis 1831 dans l'importante fabrique de toiles à voiles de M. William Wilford (médaille de progrès). Il a obtenu, en 1849, la décoration de 2<sup>e</sup> classe et n'a cessé, depuis cette époque, de donner de nouvelles preuves de son intelligence et de ses capacités, notamment pour le blanchiment des fils. Sa conduite est irréprochable.

5. **Vander Stichelen**, Constance, 65 ans, célibataire, directrice d'un atelier de broderie, à Bellem. — Constance Vander Stichelen dirige depuis vingt-huit ans l'atelier de broderies de Bellem (médaille de mérite). Elle a obtenu, en 1849, la décoration ouvrière de 2<sup>e</sup> classe. Habileté, intelligence, fidélité et bonne conduite, telles sont ses principales qualités.

6. **Haegeman**, Liévin, 47 ans, marié, contre-maitre de tissage, à Gand. — Haegeman, qui a obtenu la décoration de 2<sup>e</sup> classe en 1862, est le modèle des ouvriers sous le rapport des soins et de la perfection du travail, ainsi que de la

conduite. Ses patrons, MM. Desmet frères (diplôme d'honneur collectif), en font le plus grand éloge.

7. **Hauman**, Jean, 48 ans, marié, contre-maitre de carderie, à Gand

8. **Van Wichelen**, François, 47 ans, marié, contre-maitre de filature, à Gand. — Hauman et Van Wichelen ont obtenu, en 1862 (10 février), la décoration industrielle de 2<sup>e</sup> classe. Ils se recommandent par leur habileté, par les soins qu'ils apportent à leur travail et par leur excellente conduite. Ils sont depuis longtemps au service de MM. E. Desmet et C<sup>ie</sup>, filateurs de coton à Gand (diplôme d'honneur collectif).

PROVINCE DE HAINAUT.

9. **Masy**, Isidore-Joseph, 64 ans, célibataire. — 10. **Brisset**, Jean-Baptiste, 52 ans, marié; contre-maitres, à Aiseau.—Employés tous les deux depuis plus de trente ans dans les usines de la Société des manufactures de glaces de Sainte-Marie d'Oignies, Masy et Brisset ont reçu l'un et l'autre la décoration de 2<sup>e</sup> classe, il y a plus de dix ans, et n'ont cessé depuis lors de fournir de nouvelles preuves de leur habileté, de leur intelligence et de leur bonne conduite.

11. **Brasseur**, Cléophas, maitre-monteur, à Mont-sur-Marchienne. — Depuis longtemps au service de la Société des forges de Zone (510 ouvriers; médaille de mérite), Brasseur a obtenu, en 1862, la décoration de 2<sup>e</sup> classe. Il s'est distingué depuis, comme auparavant, par son intelligence, son habileté et son excellente conduite.

PROVINCE DE LIÈGE.

12. **Plainevaux**, Guillaume, 54 ans, marié, chef de brigade aux fonderies de la Société Cockerill, à Mons près Liège. — Entré très jeune au service de la Société John Cockerill, à Seraing, Plainevaux y a déployé une aptitude et une intelligence remarquables, qui lui ont valu, en 1866, la décoration de 2<sup>e</sup> classe. Il a donné, depuis cette époque, de nouvelles et nombreuses preuves de ses qualités professionnelles et morales.

13. **Hanquet**, Eugène, 44 ans, marié, chef d'atelier mécanicien, à Liège. — M. Jaspas, constructeur-mécanicien, à Liège (médaille de mérite), fait le plus grand cas de son chef d'atelier Hanquet, qui a obtenu, en 1862, la médaille de 2<sup>e</sup> classe et qui n'a cessé, depuis cette époque, de se rendre digne sous tous les

rapports de la confiance de son patron. Travailleur intelligent, dévoué et doué d'une aptitude rare, Hanquet a contribué au développement des affaires de M. Jaspas ; sa conduite est exemplaire.

14. **Hoka**, Alphonse, 54 ans, célibataire, graveur et ciseleur sur métaux, à Huy. — Hoka, qui a obtenu, en 1863 (10 février), la décoration industrielle de 2<sup>e</sup> classe, est professeur de dessin à l'école moyenne, à l'école normale, au collège communal et à l'école industrielle de Huy. Comme graveur et incrusteur sur métaux, il a envoyé aux Expositions nationales et internationales des ouvrages artistiques qui ont eu beaucoup de succès et qui dénotent chez leur auteur un mérite des plus sérieux. La conduite de ce travailleur d'élite a toujours été irréprochable.

15. **Lejeune**, Nicolas-Joseph, 56 ans, armurier, chef d'atelier, à Liège. — Attaché depuis vingt ans à la fabrique d'armes de luxe et de guerre de MM. Bayet frères, à Liège (médaillon de progrès), Lejeune a donné de nombreuses preuves d'intelligence, d'habileté et de bonne conduite. Il a obtenu, en 1862, la décoration de 2<sup>e</sup> classe.

16. **Hyard**, Joseph, 44 ans, marié, chef ouvrier lamineur, à Embourg. — Hyard remplit, depuis 1856, les fonctions de lamineur et de chef lamineur dans la fabrique de tôles de M. Raikem-Verdbois (médaillon de mérite). Après avoir obtenu, en 1862, la décoration de 2<sup>e</sup> classe, il n'a cessé de se perfectionner et d'introduire toutes les améliorations possibles dans le travail du laminage et du montage de l'outillage. C'est, en un mot, un contre-maitre et un ouvrier d'élite. Sa conduite est exemplaire.

17. **Puissant**, Jacques, 52 ans, marié, contre-maitre mécanicien, à Verviers. — Puissant, qui compte trente et une années de bons et loyaux services dans les ateliers de construction de MM. Bède et C<sup>ie</sup> (diplôme d'honneur), a obtenu, en 1862, la décoration de 2<sup>e</sup> classe ; chef de la fabrique des machines de manufactures, il a donné et continue à donner des preuves incessantes d'aptitude, d'intelligence et de progrès. Il est vice-président de la Banque populaire de Verviers. Conduite exemplaire.

#### PROVINCE DE NAMUR.

18. **Losson**, Pierre, 47 ans, marié, potier en terre, à Andenne. — Losson est depuis 1839 au service de la Société des terres plastiques et produits réfractaires d'Andenne (médaillon de progrès). Il est d'une habileté hors ligne dans l'exécution de tous les grands appareils à l'usage des fabriques de produits chimiques. Les soins, la précision et le fini qu'il apporte dans son travail donnent aux ouvrages

qui lui sont confiés un mérite particulier. Il a obtenu, en 1866, la décoration de 2<sup>e</sup> classe.

Approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 5 février 1874.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

DELCOUR.

---

**Deuxième classe.**

---

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu les arrêtés royaux du 7 novembre 1847 et du 28 février 1861, instituant, à titre de récompense, un signe de distinction pour les artisans et ouvriers qui, à une habileté reconnue, joignent une conduite irréprochable ;

Voulant, à l'occasion de l'Exposition universelle de Vienne, donner un gage de Notre satisfaction aux travailleurs qui ont coopéré aux résultats de cette Exposition, et dont les titres ont été spécialement signalés à l'attention du Gouvernement ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. La décoration de seconde classe est accordée aux travailleurs industriels dont les noms sont compris dans la liste ci-annexée.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 5 février 1874.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

DELCOUR.

---

PROVINCE D'ANVERS.

1. **Heynemans**, Edouard-Jean, 51 ans, marié, charpentier, chef d'atelier, à Anvers. — 2. **Smidts**, Jean, 53 ans, marié, chef-ouvrier monteur, à Anvers. — Ces deux ouvriers sont respectivement depuis 17 et 28 années au service de la Société John Cockerill. Heynemans est chef charpentier et Smidts chef monteur chaudronnier au chantier naval de cette Société, à Anvers. L'un et l'autre sont des travailleurs d'élite, d'une conduite irréprochable. La Société John Cockerill a obtenu pour ses machines de bateaux un diplôme d'honneur à l'Exposition de Vienne.

3. **Van Uffelen**, Martin, 35 ans, marié, contre-maitre dans une raffinerie de soufre, à Anvers. — Entré en 1855, en qualité d'ouvrier, dans la raffinerie de soufre de MM. Koch et Reis, alors placée sous la firme De Wyndt et Cie (médaillon de mérite), Van Uffelen y devint contre-maitre en 1868. C'est un ouvrier habile, probe et dévoué à ses patrons.

4. **Luyckx**, François, 43 ans, marié. — 5. **Neels**, Louis-Joseph-Norbert, 34 ans, marié; contre-maitres cigariers, à Anvers. — Luyckx et Neels sont employés dans la manufacture de cigares de M. Stein (médaillon de mérite) depuis environ dix-sept ans. D'abord simples ouvriers, ils sont devenus, grâce à leurs capacités professionnelles et à leur bonne conduite, contre-maitres de la prédite maison et, en cette qualité, ils ont formé d'excellents ouvriers cigariers.

6. **Peemans**, Ignace-Jules, 42 ans, contre-maitre, chef de fabrication à Malines. — Sujet belge, M. Peemans collabore depuis 1855 aux remarquables travaux de la maison Braquenié frères, à Aubusson (France) et à Malines (tapisseries de haute et basse lisse, étoffes d'ameublement, etc.). Il possède toute la confiance de ses patrons, qui lui ont confié la direction de leurs ate-

liers. Il a obtenu, à Paris et à Vienne, la médaille de coopérateur. En 1857, il a préparé, avec MM. Braquenié, les premiers métiers qui furent apportés à Ingelmunster et il rendit facile le séjour temporaire des ouvriers français en Belgique. Lors de la création de la fabrique de Malines, c'est lui encore dont le concours facilita à ses patrons l'exercice de leur industrie en Belgique. Sa coopération passée, celle qu'il apporte encore chaque jour au développement et au perfectionnement de la fabrication des tapisseries de haute lisse, le recommandent puissamment pour l'obtention d'une distinction honorifique. Sa conduite n'a jamais donné lieu au moindre reproche sous aucun rapport.

PROVINCE DE BRABANT.

7. **Michiels**, Joseph, 53 ans, marié, tisserand en tulles et contre-maitre du dévidage, à Bruxelles. — 8. **Van Dorpe**, Pierre, 53 ans, marié, tisserand en tulles, à Bruxelles. — 9. **De Backer**, Michel, 58 ans, marié, tisserand en tulles, à Anderlecht. — Ces trois ouvriers comptent chacun plus de trente années de services dans la manufacture de tulles de M<sup>me</sup> veuve Washer (médaille de progrès). Ils se sont toujours distingués par leur activité, leur intelligence et les connaissances spéciales qu'ils ont acquises dans leur profession. Ils ont introduit des améliorations et des perfectionnements nombreux dans les différentes branches de la fabrication des tulles. Leur conduite est exemplaire.

10. **Debusscher**, Henri, 34 ans, célibataire, sculpteur et dessinateur, à Bruxelles. — Debusscher travaille depuis douze ans, en qualité de sculpteur et de dessinateur pour ameublements en chêne sculpté, dans les ateliers de M. Van Ginderdeuren, fabricant d'ouvrages en bois sculpté et d'ameublements dits *vieux chêne* (médaille de mérite). Il n'a pas peu contribué, au dire de son patron, à faire progresser cette branche d'industrie et à lui faire obtenir les succès qu'elle rencontre, notamment en Angleterre, en Hollande et en Amérique, où M. Van Ginderdeuren a fait d'importantes expéditions de ses produits. Conduite irréprochable.

11. **Demol**, Philippe-Jacques, 46 ans, marié, contre-maitre vernisseur, à Anderlecht. — Demol compte 20 années de bons et loyaux services dans la fabrique de cuirs vernis, etc., de M. E.-B. Verboeckhoven, juré belge à l'Exposition universelle de Vienne. Il est très-expert dans la fabrication des peaux de couleur et il a obtenu à ladite Exposition une médaille de coopérateur. Conduite très-bonne.

12. **Van Vaerenberg**, François, 62 ans, marié, préparateur des vernis, à Anderlecht. — Employé depuis dix-neuf ans dans la fabrique précitée, Van Vaerenberg s'y est toujours fait distinguer par son assiduité, sa conduite et son intelligence. Il a réalisé de grands progrès dans la cuisson des vernis.

13. **Baillon**, Frédéric, 32 ans, marié, ouvrier ajusteur-mécanicien, à Molenbeek-Saint-Jean. — Baillon est entré, en 1868, dans les ateliers de fonderie de fer et de fonte de M. Galasse-Ketin (médaillon de progrès pour des tuyaux en fonte avec joints). C'est un ouvrier d'élite, dont la conduite ne le cède en rien aux qualités professionnelles.

14. **Richer**, Jean-Baptiste, 48 ans, marié, mouleur en sable, à Koekelberg. — Entré, en 1848, dans les ateliers de M. Wauters-Koeckx, fondeur en fer, Richer est l'auteur des moules qui ont servi à couler les pièces artistiques de la grille que son patron a fait figurer à l'Exposition de Vienne (diplôme de mérite). Contre-maitre dans les susdits ateliers depuis 1854, il s'y est sans cesse fait remarquer par sa bonne conduite, son habileté et son intelligence.

15. **Thielemans**, Adolphe, 44 ans, célibataire, surveillant et chef-ouvrier emballeur, à Ixelles. — Thielemans a rempli les fonctions de surveillant de la Commission belge aux Expositions universelles de Londres (1862), de Paris (1867) et de Vienne (1873). Il a rendu à ces Commissions de très-grands services en qualité de chef-ouvrier emballeur et, dans l'exercice de ces fonctions, il s'est toujours distingué par son intelligence, son habileté et son dévouement à toute épreuve. Conduite et moralité irréprochables.

16. **Massin**, Jules, 34 ans, célibataire, mécanicien, à Molenbeek-Saint-Jean. — Massin est un des ouvriers de M. Baujin, dont les produits ont obtenu une médaille de mérite à l'Exposition de Vienne; il s'est particulièrement distingué pour la confection des moules, l'ajustement et le montage des machines que cet industriel a fait figurer à cette Exposition. Sa conduite est excellente.

17. **Luppens**, Jean-François, 35 ans, veuf, contre-maitre marbrier à Molenbeek-Saint-Jean. — J.-F. Luppens est un ouvrier d'élite, assidu au travail et le seul qui, pendant la grève, soit resté fidèle à son patron, M. Lintelo (diplôme de mérite pour ses pendules de marbre). Conduite exemplaire.

18. **Stanislas**, Eugène, 33 ans, marié, contre-maitre, à Saint-Gilles. — Stanislas dirige, depuis 1867, la tannerie et la corroierie de M. Lebermuth (médaillon de progrès). Il a reçu lui-même une médaille de coopérateur. Il se distingue par son zèle et son assiduité; il a formé d'excellents tanneurs et corroyeurs, qui sont, comme leur chef, des ouvriers intelligents et de bonne conduite.

19. **Stéppé**, Thomas, 61 ans, marié, ouvrier corroyeur, à Bruxelles. — Stéppé travaille depuis 22 ans dans la fabrique susmentionnée. C'est un ouvrier intelligent, habile et dévoué, dont la conduite et la moralité sont exemplaires.

20. **Belon**, Charles, 62 ans, marié. — 21. **Dams**, Jean, 49 ans, marié; ouvriers distillateurs de graisses, à Molenbeek-Saint-Jean. — Ces ouvriers tra-

vallent depuis neuf ans dans l'usine que MM. Em. Van Haecht et C<sup>ie</sup> ont établie pour l'utilisation industrielle et économique des déchets gras, et ils ont contribué par leur aptitude et leur intelligence au succès de cette industrie nouvelle (médaillon de progrès). En 1871, ils ont mis en marche une usine similaire à Croix, près Roubaix. Leur conduite est des meilleures.

22. **Hutton**, Jacques-Georges, 40 ans, marié, contre-maitre d'une fabrique de marbre artificiel, à Molenbeek-Saint-Jean. — M. Roettger, qui a obtenu pour ses marbres artificiels un diplôme de mérite à l'Exposition de 1873, fait le plus grand éloge de Hutton. Celui-ci est assidu au travail, intelligent et de très-bonne conduite.

23. **Malherbe**, Edouard, 31 ans, marié, directeur d'une fabrique de cartouches, à Anderlecht. — 24. **Ramu**, Jacques-Joseph, 32 ans, veuf, contre-maitre mécanicien, à Anderlecht. — Malherbe et Ramu sont tous deux au service de MM. Fusnot et C<sup>ie</sup>, fabricants de cartouches de chasse et de guerre (médaillon de mérite) : le premier y dirige la fabrication des produits, qu'il contrôle avant de les livrer aux clients, et il forme les ouvriers; le second s'acquiesce d'une tâche très-difficile : celle de confectionner les machines et outillages employés dans l'établissement. Tous deux sont des travailleurs habiles, intelligents, actifs et dévoués, dont la conduite est exemplaire.

25. **Poels**, Jean-François, 33 ans, marié, sculpteur-marbrier, à Saint-Josseten-Noode. — 26. **Decuyper**, Guillaume, 32 ans, premier marbrier, à Saint-Gilles. — Poels et Decuyper travaillent dans les ateliers de la maison A.-J. Leclercq (Fr. Tainsy, successeur), respectivement depuis quinze et douze ans. Ils ont tous les deux collaboré aux marbres artistiques envoyés à Vienne par leur patron et qui y ont obtenu une médaille de mérite. Leur conduite est excellente.

27. **Cauvin**, Téléphore, 33 ans, marié, caporal, employé en qualité de dessinateur lithographe au Dépôt de la guerre, à Bruxelles. — Travailleur intelligent, actif et persévérant, Cauvin a pris une part très-active à la confection et au perfectionnement des cartes géographiques qui ont figuré à l'Exposition de Vienne et pour lesquelles le Dépôt de la guerre de Belgique a obtenu deux médailles de progrès. Sa conduite est très-bonne.

28. **De Tollenaere**, François-Pierre, 48 ans, marié, dessinateur et lithographe, à Bruxelles. — Intelligent, laborieux et plein de talent, De Tollenaere a collaboré à *la Flore des serres*, à *l'Illustration horticole*, à *la Belgique horticole*, etc. C'est un des plus anciens et des plus habiles lithographes; il sait donner aux fleurs leur véritable coloris et en rendre tous les détails avec une précision remarquable. Conduite exemplaire.

29. **Laurent**, Henriette, épouse Ceuppens, 37 ans, mariée, appliqueuse de dentelles à Bruxelles. — L'épouse Ceuppens dirige depuis dix-huit ans, avec habileté, intelligence et tact, l'atelier de MM. Duhayon-Brunfaut et C<sup>ie</sup>. C'est sous sa direction qu'ont été confectionnés une partie des articles qui ont figuré à l'Exposition de Vienne et qui y ont obtenu tant de succès. Sa conduite et sa moralité sont à l'abri de tout reproche.

30. **Douart**, Frédéric, 44 ans, marié, contre-maître de tissage, à Bruxelles. — Douart dirige depuis près de vingt ans la manufacture de tapis de MM. Stevens, Michel et C<sup>ie</sup> (médaille de mérite). Il se distingue par son intelligence, son aptitude au travail et ses connaissances professionnelles. Sa conduite est très-bonne.

31. **Dermine**, Jacques, 37 ans, marié, ouvrier cartonnier, à Bruxelles. — Dermine se distingue par une aptitude remarquable dans les différentes branches de sa profession. Il est l'inventeur des boîtes à châles et des carnets à échantillons adoptés par la plupart des négociants du pays et même de l'étranger. C'est lui qui fabrique les cartonnages de luxe qui sortent des ateliers de M. Poissonniez, chez qui il travaille depuis vingt-deux ans (médaille de mérite). Sa conduite est excellente.

32. **Mondron**, Louis-Jules, 47 ans, marié, ouvrier sculpteur chef d'atelier, à Bruxelles. — Mondron est depuis treize ans chef d'atelier chez M. Colleye, plafonneur ornementiste, à Bruxelles. C'est lui qui a confectionné les plans en relief d'une exploitation agricole de grande culture, pour lesquels M. L. T'Serstevens a obtenu une médaille de mérite. Mondron est un ouvrier de talent; sa conduite est excellente.

33. **Croquet**, Julie, 49 ans, célibataire, maîtresse ouvrière dans une fabrique de corsets, à Bruxelles. — Julie Croquet dirige depuis près de vingt-cinq ans l'atelier de M<sup>me</sup> Loutrel-Bastin pour la confection des corsets (médaille de bon goût). Son habileté lui a valu une médaille de bronze à l'Exposition de Paris, en 1867, à titre de coopératrice, et elle a largement contribué, au dire même de sa maîtresse, à faire obtenir à celle-ci les récompenses qui lui ont été accordées dans les divers concours internationaux. M<sup>lle</sup> Croquet se distingue particulièrement par le fini de son travail et par une connaissance parfaite des différentes branches de sa profession. Sa conduite a toujours été irréprochable.

34. **Dewalsche**, Alphonse, 45 ans, marié, ouvrier peintre-décorateur, à Bruxelles. — Dewalsche a acquis dans sa profession une habileté réelle et peu ordinaire; il a déjà obtenu une mention honorable à l'Exposition de tableaux à Bruxelles, il y a environ quinze ans. Il a contribué pour une large part au succès obtenu par M. Charle-Albert (médaille de mérite), chez qui il travaille depuis

onze ans, et qui rend hommage aux excellentes qualités et à la bonne conduite de son coopérateur.

35. **Doms**, Louis, 66 ans, marié, contre-maitre, à Bruxelles. — 36. **Boudier**, Arsène-Emmanuel, 47 ans, marié, contre-maitre et chef d'atelier, à Cureghem. — Ces deux ouvriers travaillent depuis de longues années dans les ateliers de MM. Fonson et fils, fabricants d'équipements et d'ornements militaires (médaille de mérite). Ils sont inventeurs de divers procédés tendant au perfectionnement de la fabrication et ne se distinguent pas moins par leur bonne conduite que par leurs qualités professionnelles extrêmement dignes de remarque.

37. **Deloyers**, Laurent, 62 ans, marié, ouvrier finisseur, à Saint-Josse-ten-Noode. — 38. **Michiels**, Henri, 53 ans, marié, ouvrier tableur, à Saint-Josse-ten-Noode. — Deloyers et Michiels travaillent chez M. Florence, facteur de pianos, à Bruxelles (médaille de mérite), qui rend le plus grand hommage aux qualités professionnelles et morales de ces deux ouvriers.

39. **Vlaemynck**, Léonard, 63 ans, veuf, contre-maitre d'une fabrique de tissus de lin, à Saint-Josse-ten-Noode. — Vlaemynck travaille depuis trente-deux ans chez M. Lestgarens, fabricant de toiles et coutils, à Bruxelles (médaille de mérite). Il y est, depuis vingt-cinq ans, le contre-maitre des ateliers de finissement, qu'il dirige avec zèle et intelligence et en donnant l'exemple de la conduite.

40. **Perrin**, Eugène, 41 ans, marié, contre-maitre de maroquinerie, à Saventhem. — 41. **Reniers**, François, 48 ans, marié, maître-ouvrier teinturier, à Saventhem. — 42. **Verbist**, François, 40 ans, marié, maître-ouvrier cylindreur, à Saventhem. — Ces trois ouvriers sont employés dans l'établissement exploité par MM. Quitmann et C<sup>ie</sup>, sous la dénomination de *Tannerie et Maroquinerie belges* (médaille de progrès), où ils se sont toujours fait remarquer par leur intelligence, leur zèle et leur aptitude toute spéciale dans la partie de la fabrication qui les occupe plus particulièrement. Ils sont tous les trois d'excellente conduite.

43. **Elsocht**, J.-B., 50 ans, marié, contre-maitre du blanchiment des fils, à Ruysbroeck. — 44. **Pauwels**, Guillaume, 55 ans, marié, contre-maitre du blanchiment des toiles, à Ruysbroeck. — 45. **De Greef**, Lambert, 43 ans, marié, chef de travaux, à Ruysbroeck. — 46. **Pias**, J.-B., 53 ans, marié, chef menuisier du tissage, à Ruysbroeck. — 47. **Wouters**, François, 43 ans, marié. — 48. **Désévéré**, Napoléon, 66 ans, marié; contre-maitres du tissage, à Ruysbroeck. — Ces six ouvriers comptent tous un grand nombre d'années de bons et loyaux services dans la très-importante fabrique de toiles de M. Rey aîné, à Ruysbroeck (diplôme d'honneur; la maison occupe six cents ouvriers en fabrique et fournit, en outre, du travail à plus de cinq mille tisserands dans les Flandres).

Tous sont intelligents, habiles, dévoués, et se font remarquer par leur excellente conduite.

49. **Briffaers**, Jean-Joseph, 37 ans, marié, contre-maitre mégissier, à Cureghem. — 50. **De Bluts**, François-Louis, 44 ans, marié, contre-maitre de ganterie, à Ixelles. — Briffaers et De Bluts sont attachés tous les deux et depuis un grand nombre d'années à la fabrique de gants de M. Level, à Bruxelles. C'est à leur collaboration intelligente et active que M. Level, d'après sa propre déclaration, doit une partie de ses succès, tant à Paris, en 1867, qu'à Vienne, en 1873, où il a obtenu une médaille de mérite. La conduite de ces deux travailleurs a toujours été irréprochable sous tous les rapports.

51. **Fologne**, Pierre-Léopold, 40 ans, marié, ouvrier corroyeur, à Bruxelles. — Fologne est entré, en 1859, dans les ateliers de MM. Versé-Spelmans, Ant. Briclot et C<sup>e</sup> (diplôme de mérite). Il est parvenu, par son aptitude et son intelligence, à y occuper le poste de contre-maitre, et c'est en cette qualité qu'il dirige l'exécution de tous les ouvrages (courroies et cuirs industriels) qui sortent desdits ateliers. Il est l'inventeur d'une machine à joindre les courroies et d'un procédé à l'aide duquel la colle employée à cette jonction résiste à l'humidité et à la chaleur. Sa conduite est des meilleures.

52. **Petrowiz**, Jacques, 49 ans, marié, contre-maitre typographe, à Bruxelles. — 53. **Flamand**, André, 49 ans, marié, typographe, à Bruxelles. — Petrowiz compte trente-six années et Flamand trente années de services chez M. Hayez, imprimeur, à Bruxelles. Ils se distinguent l'un et l'autre par leur intelligence, leur aptitude, leur assiduité et leur bonne conduite.

54. **Deron**, Joseph-Félix, 36 ans, célibataire, opérateur photographe, à Bruxelles. — Deron se distingue, d'une manière toute spéciale, par les connaissances qu'il possède dans la branche d'industrie qu'il exerce. Il est un de ceux qui, les premiers en Belgique, ont appliqué avec succès le procédé inaltérable de la photographie au charbon. C'est également lui qui a fait, sur bois, l'impression des billets de la Banque Nationale, ainsi que les timbres-poste et les timbres pour télégrammes, travaux qui ne laissent pas que de présenter de grandes difficultés d'exécution et qui ont réussi au delà de toute attente. Il est attaché depuis longtemps à l'atelier de photographie de M. François Deron, son oncle (diplôme de mérite), qui fait le plus grand cas des services de ce collaborateur et le signale comme un modèle de zèle, d'application, d'assiduité et de moralité, en un mot, une nature d'élite.

55. **Van Overwaele**, Pierre-François, 57 ans, marié, contre-maitre d'une huilerie, à Bruxelles. — Van Overwaele est au service de M. Claude (diplôme de mérite) depuis 1858; il doit à son zèle, à son intelligence et à son assiduité

le poste de contre-maitre, qu'il remplit à l'entière satisfaction de son patron. Celui-ci signale l'intelligence de ce coopérateur et les connaissances qu'il possède dans toutes les parties du travail qui constitue l'épuration des huiles de colza; Van Overwaele a fait progresser cette industrie en apportant aux appareils des perfectionnements importants. Conduite exemplaire.

56. **Daye**, Gustave-Aimé, 46 ans, marié, ouvrier ébéniste, contre-maitre, à Bruxelles. — Daye travaille depuis vingt-cinq ans dans les ateliers de menuiserie de M. Daems-Dewrée (diplôme de mérite) et se distingue tout particulièrement par la finesse de ses ouvrages de fine ébénisterie. Son patron le cite comme un contre-maitre précieux et recommandable sous tous les rapports.

57. **Vandamme**, Pierre-Jean, 33 ans, marié, graveur timbreur, à Bruxelles. — Vandamme a développé de la façon la plus remarquable l'industrie de la papeterie et notamment l'impression sur papier à lettres, enveloppes, etc., des armoiries, chiffres, initiales et monogrammes en or et en couleur, genre d'industrie qui autrefois n'existait guère ou se pratiquait d'une manière très-imparfaite à Bruxelles. Vandamme, qui travaille seul, chez lui, a obtenu un diplôme de mérite à l'Exposition de Vienne. Sa conduite est des meilleures.

58. **Reynders**, Christophe-Adolphe, 50 ans, marié. — 59. **Berqueman**, Alexandre, 33 ans, marié; typographes, à Bruxelles. — Reynders et Berqueman sont d'excellents ouvriers typographes, attachés depuis plusieurs années à l'importante imprimerie de M. Adolphe Mertens (médaille de mérite). Assidus, zélés, intelligents et instruits, ils rendent à leurs patrons d'excellents services. Leur conduite est à l'abri de tout reproche.

60. **Hublau**, Gustave, 41 ans, marié. — 61. **Declercq**, Prosper, 45 ans, marié; contre-maitres de laminoirs à fer, à Tubize. — 62. **Lebacq**, Augustin-Joseph, 41 ans, marié, contre-maitre de laminoirs à fers, à Oisquercq. — Employés depuis de longues années dans l'usine de M. Josse Goffin, à Clabecq (fonderies et forges; médaille de progrès), ces ouvriers ont toujours rempli leurs fonctions de contre-maitres des laminoirs avec zèle, intelligence et dévouement; leur conduite est très-bonne.

63. **Brandelaer**, Michel, 35 ans, célibataire, ouvrier menuisier, à Ixelles. — Menuisier habile, actif et intelligent, Brandelaer a été chargé du déballage et du réemballage des produits belges qui ont figuré à l'Exposition de Vienne, et notamment des tableaux exposés dans notre section des beaux-arts. Il a apporté dans ce travail un soin et une exactitude qui lui ont justement mérité les éloges de tous. Brandelaer a toujours tenu une conduite exemplaire.

64. **Poutrain**, François-Gustave-Olivier, 35 ans, marié, directeur d'usine, à Schaerbeek. — Poutrain dirige la tannerie de M. Chantrain, à Schaerbeek

(diplôme de mérite). C'est un coopérateur zélé et intelligent, dont la conduite est excellente.

65. **Wyckmans**, Jean-François, 54 ans, marié, ajusteur-mécanicien, à Schaerbeek. — 66. **Daam**, Josse-Jean, 58 ans, marié, forgeron, à Schaerbeek. — Ces deux ouvriers sont respectivement employés depuis 1846 et 1840 dans les ateliers de l'usine Vandenbrande (fonderie et construction de machines). Ils se recommandent par leur habileté, leur intelligence et leur bonne conduite.

67. **Jochams**, Félix, 52 ans, marié, mécanicien, à Laeken. — 68. **Debacker**, Joseph-Florimond, 37 ans, marié, ajusteur, à Schaerbeek. — Employés tous les deux, depuis près de vingt ans, dans l'usine de M. Delloye-Masson et C<sup>ie</sup>, fabricants d'ustensiles en fer battu, à Laeken (médaillon de mérite), Jochams et Debacker se sont toujours fait remarquer par leurs excellentes qualités professionnelles et leur bonne conduite.

69. **Herson**, Pascal, 48 ans, marié, contre-maitre, à Saint-Gilles. — 70. **Faucon**, Martin, 39 ans, marié, releveur au marteau et chef agrafeur, à Saint-Gilles. — Attachés depuis sa création (1857) à l'usine de MM. Trémouroux, fabricants d'ustensiles de ménage en fer battu émaillé, étamé, peint et en fonte émaillée (médaillon de progrès), Herson et Faucon se sont sans cesse fait remarquer par leur zèle, leur dévouement, leur aptitude et leur excellente conduite.

71. **Maerschalk**, Philippe, 41 ans, marié, contre-maitre, à Auderghem. — 72. **Molle**, Guillaume, 51 ans, marié, chauffeur, à Auderghem. — Maerschalk et Molle travaillent respectivement depuis 27 et 20 années consécutives dans la fabrique de minium de fer, de céruse et mastics de M. P. de Cartier, à Auderghem (médaillon de mérite). Ce sont deux excellents travailleurs dont le patron fait le plus grand cas. Le premier a obtenu une mention honorable à Paris, en 1867. Conduite irréprochable.

73. **Vierendeels**, Pierre, 34 ans, marié, imprimeur-lithographe à Koekelberg. — Entré en 1857 dans les ateliers de MM. Callewaert (diplôme de mérite), Vierendeels excelle dans les reports lithographiques, partie difficile et qui exige beaucoup de soins. C'est un travailleur d'élite, tenant toujours une conduite irréprochable.

74. **Waermoes**, Jean-François, 49 ans, marié, contre-maitre savonnier, à Molenbeek-Saint-Jean. — 75. **Degreef**, Lambert, 53 ans, marié, contre-maitre mécanicien, à Saint-Josse-ten-Noode. — M<sup>me</sup> veuve Des Cressonnières et fils, fabricants de savons, etc., à Molenbeek-Saint-Jean (médaillon de progrès), emploient depuis de nombreuses années Waermoes et Degreef dans leur usine. Le premier dirige, en grande partie, la fabrication de la savonnerie fine, pour

laquelle ses patrons ont obtenu les récompenses les plus élevées dans les diverses Expositions universelles. Le second, après avoir débuté comme chauffeur, s'est élevé, par son intelligence et son exactitude, au poste de contre-maître mécanicien, et il a dirigé l'exécution de toutes les machines fonctionnant dans l'établissement. Tous les deux sont rangés, assidus au travail et de moralité irréprochable.

76. **Bourguignon**, Jean-Joseph, 35 ans, marié, contre-maître mécanicien, à Ixelles. — Employé dans la manufacture de rotins de MM. van Oye-van Duerne et fils aîné, à Saint-Gilles (médaillon de progrès), Bourguignon a su, par son habileté, son application et son exactitude, perfectionner le mécanisme de l'industrie pour la maintenir au premier rang. Sa conduite est irréprochable.

77. **Annot**, Corneille-Joseph, 35 ans, marié, contre-maître brocheur, à Bruxelles. — 78. **Collaert**, Léopold, 45 ans, marié, contre-maître relieur, à Schaerbeek. — 79. **Noël**, Jean-Joseph, 36 ans, célibataire, compositeur, à Bruxelles. — 80. **Greyson**, Guillaume, 54 ans, marié, compositeur, à Saint-Josse-ten-Noode. — Ces quatre ouvriers travaillent depuis un grand nombre d'années dans l'important établissement d'imprimerie et de lithographie de M. Guyot, à Bruxelles, industriel qui a rempli les fonctions de président de la collectivité des imprimeurs exposants et de membre du Jury international de l'Exposition de Vienne. Tous ces ouvriers sont intelligents, habiles, assidus au travail, et leur conduite est exemplaire à tous égards; ils ont coopéré à la production des ouvrages typographiques exposés par leur patron.

81. **Rassaert**, Henri, 53 ans, marié. — 82. **Rassaert**, François, 51 ans, marié; fileurs de crins, à Vilvorde. — Henri et François Rassaert travaillent respectivement depuis 1829 et 1830 dans l'usine de M<sup>me</sup> veuve Hanssens-Hap, à Vilvorde (médaillon de mérite). Ces ouvriers ont donné de nombreuses preuves de leur habileté, de leur aptitude et de leur dévouement, et leur conduite a toujours été excellente.

83. **Bonnewyn**, S., 32 ans, ciseleur, à Saint-Gilles. — 84. **Stepman**, L., 30 ans, sculpteur, à Bruxelles. — Travaillant tous deux dans les ateliers de M. Le Lorrain (médaillon de mérite), ces ouvriers ont aidé leur patron à perfectionner la monture du bronze appliqué aux porcelaines anciennes et modernes; ils ont obtenu l'un et l'autre une médaille de coopérateur à l'Exposition universelle de Vienne. Ce sont des travailleurs d'élite sous tous les rapports, joignant une conduite irréprochable à des qualités professionnelles peu communes.

85. **Betbèze**, Jean, 52 ans, célibataire, ajusteur de ressorts, à Molenbeek-Saint-Jean. — Après avoir travaillé dix ans dans les ateliers de la Compagnie belge pour la construction de machines et de matériels de chemins de fer,

Betbèze est entré dans l'usine fondée par MM. Adhémar Leroy et C<sup>ie</sup> (diplôme de mérite) pour la fabrication des ressorts de locomotives et de voitures de chemins de fer, établissement qu'il dirige en qualité de contre-maitre. Au dire de son patron, Betbèze est aujourd'hui considéré comme l'ouvrier le plus capable du pays pour la confection desdits ressorts ; conduite et moralité irréprochables.

86. **Van Veeckhoven**, Constant, 42 ans, marié, chapelier, à Bruxelles. — Van Veeckhoven a collaboré à l'exécution des articles de chapellerie qui ont figuré avec succès à diverses Expositions internationales, sous la firme L. Baugnée et C. Van Veeckhoven. C'est lui qui dirige les ateliers de la maison, et c'est à sa collaboration intelligente et active que celle-ci doit le diplôme de mérite qu'elle a obtenu au concours universel de Vienne. Sa conduite est exemplaire.

87. **Parmentier**, Charles-Auguste, 29 ans, marié, chef d'ateliers de construction, à Louvain. — 88. **Brilliet**, Jean-Baptiste, 47 ans, marié, chef d'atelier de forges, à Louvain. — Parmentier et Brilliet sont attachés aux usines de MM. A. Durieux et C<sup>ie</sup> (ateliers pour la construction de matériels de chemins de fer ; six cents ouvriers ; médaille de progrès) depuis 1866, date de l'installation de ces importants ateliers. Tous deux y occupent des fonctions qui exigent de l'intelligence, de l'aptitude et des connaissances sérieuses, et ils s'en acquittent de la manière la plus remarquable. Conduite exemplaire.

#### PROVINCE DE FLANDRE OCCIDENTALE.

89. **Somers**, Adolphe, 43 ans, marié, conducteur de machines, à Bruges. — 90. **De Busschere**, Henri, 35 ans, marié, imprimeur chromo-lithographe, à Bruges. — Somers et De Busschere travaillent respectivement depuis 1848 et 1847 dans la fabrique de cartes à jouer de M. Edouard Daveluy, à Bruges (médaille de mérite). Ils se recommandent par leur habileté et leur bonne conduite.

91. **Deprez**, Désiré, 45 ans, marié, contre-maitre, à Bruges. — Deprez est contre-maitre de l'atelier de teillage de lin de M. Taulez-Bottelier (médaille de progrès). Il se distingue dans la préparation du teillage du lin à la mécanique et il a fait preuve d'intelligence en améliorant le système du rouissage du lin. Conduite exemplaire.

92. **Boussy**, Polydore, 39 ans, célibataire, constructeur de paratonnerres, à Thourout. — Boussy est depuis 15 ans au service de M. Carette-Dobbels, à Meulebeke (diplôme de mérite). Il s'occupe des travaux les plus difficiles et montre une intrépidité rare dans l'établissement des paratonnerres. Sa conduite est excellente.

93. **Godschalk**, Antoine, 49 ans, marié, ouvrier tanneur, à Iseghem. — Godschalk, qui exerce sa profession depuis trente-six ans, est depuis quinze ans chef ouvrier dans la tannerie de M. Declercq-Van Haverbeke. Il a pris une part active à la mise en œuvre des cuirs qui ont valu à son patron des distinctions honorables aux Expositions de Londres, 1862; Dublin, 1865; Paris, 1867; Amsterdam, 1869, et Vienne, 1873 (médaille de mérite à cette dernière Exposition). Godschalk est un ouvrier habile, intelligent, assidu, dont la conduite est irréprochable.

94. **Verkamert**, Pierre, 45 ans, marié, contre-maitre fileur, à Iseghem. — 95. **Deschamps**, Octavie, 37 ans, célibataire, institutrice, à Ingelmunster. — Verkamert soigne depuis fort longtemps les intérêts de son patron M. Declercq-Clément, fabricant de fils à coudre et de tirettes, à Iseghem; son esprit d'observation et d'initiative a été des plus utiles à son patron. Octavie Deschamps a créé plusieurs jolis dessins pour tirettes à la main. Tous les deux se recommandent par leur moralité.

96. **Pattau**, Constant, 45 ans, marié, contre-maitre de teillage, à Heuflé. — Pattau a contribué par son intelligence, son aptitude et son habileté à faire obtenir une médaille de progrès à son patron, M. Lagae-Crombet, qui exploite un important atelier pour le teillage mécanique et la préparation des lins. Il compte quatorze années de services comme contre-maitre de cet atelier, et il inculque les principes d'ordre et d'économie aux ouvriers placés sous ses ordres. Sa conduite est exemplaire.

97. **Vanhoenacker**, Louis, 37 ans, contre-maitre, à Courtrai. — Vanhoenacker a seul la direction de la fabrique de tissus de lin, de coton et de laine de MM. Camille Devos et frère (médaille de mérite), établissement qui compte environ cinq cents métiers. Vanhoenacker, qui possède des connaissances professionnelles étendues, s'est toujours acquitté de ce poste à l'entière satisfaction de ses patrons, qui font le plus grand cas de leur collaborateur. Conduite exemplaire.

98. **Hage**, Pierre, 48 ans, contre-maitre de tissage, à Mouscron. — Hage compte vingt ans de services fidèles, intelligents et dévoués dans la fabrique de tissus de laine et de coton de M. Honoré jeune, à Mouscron (diplôme de mérite). Il y dirigé depuis quinze ans un personnel de deux cents ouvriers. Conduite exemplaire.

99. **Nutte**, Jean-Baptiste, 44 ans, marié, contre-maitre de tissage, à Mouscron. — 100. **Hospied**, Martial, 48 ans, marié, teinturier en chef, à Mouscron. — Ces deux chefs ouvriers sont respectivement employés depuis vingt-deux et vingt-cinq ans dans la manufacture de tissus de laine et de coton de M. Mullier fils, à Mouscron. Ils y dirigent chacun un service important et se recommandent par leur habileté, leur aptitude, leur activité et leur bonne conduite.

101. **D'Halluin**, Jean-Baptiste, 39 ans, célibataire, contre-maitre tisserand, à Mouscron. — M. L. Dujardin, fabricant de tissus pour pantalons (médaillon de mérite), occupe D'Halluin depuis dix ans ; c'est cet ouvrier qui a composé et tissé tous les dessins des étoffes que M. Dujardin a exposées à Vienne. Il se distingue par son intelligence, par son aptitude et par son excellente conduite.

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE.

102. **Hellinckx**, Josse, 54 ans, célibataire, directeur d'une fabrique de fils de lin à coudre, à Alost. — Hellinckx dirige depuis 1840 la fabrique de fils à coudre de la maison Cumont-Declercq, à Alost (700 ouvriers ; médaille de progrès). Il s'est toujours acquitté avec zèle et intelligence de ses fonctions, et, au dire des autorités locales, il a, par ses connaissances et ses soins, sérieusement contribué au développement et aux progrès de l'industrie des fils de lin à coudre. Sa conduite est exemplaire.

103. **Meert**, Joseph, 50 ans, marié, directeur d'un atelier de couture de gants, à Audenhove-Sainte-Marie. — Meert dirige depuis vingt-cinq ans l'atelier pour la couture des gants qu'il a établi à Audenhove-Sainte-Marie. Grâce à ses efforts persévérants, cet atelier est en voie de progrès, et l'industrie dont il a doté la commune a procuré du travail à une population très-nécessiteuse. Les produits de Meert ont figuré avec succès dans l'exposition de M. Léon Level, à laquelle le Jury du 5<sup>e</sup> groupe a conféré une médaille de mérite. La conduite de ce travailleur d'élite est exemplaire sous tous les rapports.

104. **Verbreyt**, Léon, 67 ans, marié, contre-maitre tisserand, à Saint-Nicolas. — 105. **Parys**, Pierre, 37 ans, marié, contre-maitre filateur et apprêteur, à Saint-Nicolas. — Verbreyt et Parys sont employés depuis fort longtemps dans l'importante manufacture de la maison Janssens-De Decker (filature de laine, teinture ; tissage et apprêt d'étoffes de laine et de châles ; 650 ouvriers). Ce sont des contre-maitres zélés, intelligents et qui ont puissamment contribué par leur travail aux succès que l'établissement a obtenus à l'Exposition de Vienne (médaillon de mérite). Leur conduite a toujours été exemplaire.

106. **Seghers**, Adolphe-Jean, 47 ans, marié, contre-maitre de filature, à Lokeren. — Après avoir occupé le poste de contre-maitre dans la filature de lin de M. Schoutteten, à Gand (de 1849 à 1859), et dans celle de MM. De Moor et C<sup>ie</sup>, à Lokeren (de 1859 à 1869), Seghers fut attaché, en la même qualité, à l'établissement de MM. Ch. Cock et C<sup>ie</sup>, filateurs de chanvre et de lin (spécialité de fils à coudre pour cordonniers et selliers). Ses derniers patrons, dont il sut captiver promptement la confiance, lui attribuent une large part dans le degré de perfectionnement qu'ont acquis les produits qui leur ont valu une médaille de mérite

à l'Exposition de Vienne. Seghers fait partie du Conseil des prud'hommes de Lokeren. La conduite de cet excellent travailleur est exemplaire.

107. **Van de Winkel**, Charles, 35 ans, marié, contre-maitre en chef dans une filature de chanvre et de jute, à Tamise. — 108. **Muys**, Joseph, 50 ans, marié, contre-maitre des préparations dans le même établissement. — Van de Winkel et Muys sont respectivement employés depuis de nombreuses années dans la filature de chanvre et de jute de MM. Andries et Brys, à Tamise (médaillon de progrès). Intelligents, habiles et dévoués, ils s'acquittent de leurs fonctions à l'entière satisfaction de leurs chefs et se recommandent, en outre, par leur excellente conduite.

109. **Loret**, Jean-François, 48 ans, marié, chef d'atelier de corderie, à Termonde. — 110. **Boon**, Constant, 48 ans, marié, ouvrier cordier, à Termonde. — Loret travaille depuis dix-sept ans et Boon depuis quarante ans dans la fabrique de câbles de M. Vertongen-Goens (médaillon de progrès). Ils sont tous les deux très-adroits, très-intelligents et ne sont pas moins recommandables sous le rapport de la conduite, qui est exemplaire. Grâce à leur manière de vivre, ils ont conquis, l'un et l'autre, une certaine aisance.

111. **Blancquaert**, Hippolyte, 42 ans, marié, chef des ateliers de mélange à la poudrière royale à Wetteren. — 112. **Goeman**, Pierre, 36 ans, célibataire, chef de l'atelier de carbonisation du bois au même établissement. — Blancquaert et Goeman sont des ouvriers habiles, intelligents et attentifs, qui sont attachés respectivement depuis dix-neuf et vingt ans à la poudrière royale de Wetteren (médaillon de progrès). Le premier s'est distingué en prêtant son concours pour éteindre le feu lors d'une explosion; il a été blessé en se dévouant, au péril de ses jours. Ces deux ouvriers sont également très-méritants sous le rapport de la conduite.

113. **Van Driessche**, Julien, 40 ans, marié, contre-maitre dans une fabrique de rubans, lacets, cordes, etc., à Hamme. — Van Driessche est employé depuis plus de vingt-cinq ans dans la fabrique de rubans, lacets, etc., de MM. Van Damme et fils (500 ouvriers; médaille de progrès). De simple apprenti, il s'est élevé au poste de contre-maitre, par son zèle, son intelligence, son assiduité et son dévouement aux intérêts de ses patrons. Il donne ses soins les plus attentifs à diverses institutions, telle que boutique économique, société de secours mutuels et école primaire, qu'il a fondées dans l'intérêt des ouvriers de l'établissement. Sa conduite est exemplaire.

114. **Sermet**, Jules, 40 ans, marié. — 115. **Robbins**, Thomas, 45 ans, marié. — 116. **Bogaert**, Louis, 38 ans, marié; contre-maitres dans une tannerie-corroierie à Gand. — Ces ouvriers remplissent les fonctions de contre-maitres à l'importante tannerie-corroierie de Quatrecht (médaillon de mérite). Ils sont tous

les trois d'une habileté reconnue et ont puissamment contribué à la prospérité de la maison qui les emploie et qui leur doit diverses améliorations introduites dans la fabrication. Leur conduite est excellente.

117. **Verplancke**, Charles, 46 ans, marié, contre-maitre dans une filature de lin, à Gand. — Verplancke est entré en 1844 dans l'établissement de l'importante Société de la Lys (2,500 ouvriers; diplôme d'honneur). Grâce à son travail persévérant, à son intelligence et à ses excellentes qualités industrielles, il y est bientôt parvenu au poste de contre-maitre, qu'il remplit d'une manière remarquable. Sa conduite et sa moralité sont irréprochables.

118. **Sels**, Joseph, 44 ans, marié, contre-maitre blanchisseur, à Gand. — Sels est, depuis 1860, au service de MM. Van de Wynkele frères et Alsberge, blanchisseurs et apprêteurs de fil de lin et d'étoupes (médaillon de mérite). Son intelligence, son attitude spéciale et sa conduite exemplaire lui ont valu la place de contre-maitre, dont il s'acquitte à la satisfaction générale; il possède toute la confiance de ses patrons.

119. **Deconinck**, Léon, 33 ans, marié, contre-maitre, apprêteur de soies de porc, à Gand. — Deconinck est contre-maitre apprêteur chez M. Hipp. Delmotte (diplôme de mérite). Ouvrier intelligent et habile, il a importé en Belgique l'industrie française de la préparation des soies de porc. Conduite et moralité irréprochables.

120. **Roegiers**, Bernard, 45 ans, célibataire, contre-maitre de tissage, à Gand. — 121. **Mortier**, Joseph, 72 ans, marié, conducteur de machines à vapeur, à Gand. — Roegiers et Mortier travaillent respectivement depuis vingt trois et quarante-deux ans dans l'établissement de MM. De Smet frères (filature et tissage de coton; diplôme d'honneur obtenu en collectivité). Ce sont des travailleurs recommandables tant par leur conduite que par leurs qualités industrielles, et qui toujours se sont montrés laborieux, vigilants et soigneux dans leur travail.

122. **Van Lemberghe**, Louis, 48 ans, marié, ouvrier orfèvre, à Gand. — Van Lemberghe compte quatorze années de services chez M. Bourdon-De Bruyne, orfèvre-bijoutier, à Gand (médaillon de progrès dans le 23<sup>e</sup> groupe et médaille de mérite dans le 7<sup>e</sup> groupe). C'est un travailleur intelligent, actif et zélé. Sa conduite est exemplaire.

123. **Fronville**, Adolphe, 42 ans, marié, ouvrier orfèvre et émailleur, à Ledebert-lez-Gand. — Ouvrier intelligent et dévoué, Fronville travaille chez M. Bourdon-De Bruyne, prénommé, depuis 29 ans. Il se distingue particulièrement comme émailleur. Son patron, auquel il a donné de nombreuses preuves de fidélité, lui doit une partie des succès qu'il a obtenus à l'Exposition de Vienne. Sa conduite ne laisse rien à désirer.

124. **Standaert**, Pierre, 44 ans, marié, contre-maitre de tissage, à Gand. — Standaert travaille dans la fabrique de coton de MM. Baertsoen et Buysse (diplôme d'honneur accordé collectivement aux fabricants gantois). Il est entré en 1853, comme ouvrier tisserand, chez M. P.-J. Baertsoen fils, prédécesseur des industriels précités. Travailleur actif, habile et intelligent, il remplit depuis 1866 l'emploi de contre-maitre chez ses patrons, qui le citent comme un ouvrier hors ligne. Jamais il n'a pris part à aucune grève. Complètement illettré à son entrée chez M. Baertsoen, il a appris à lire, à écrire et à calculer, puis s'est appliqué avec succès à acquérir les notions de mécanique qui pouvaient lui être nécessaires, de telle sorte qu'il est parvenu à introduire différents perfectionnements importants dans le montage des métiers à tisser, notamment pour le tissage du velours de coton ; il a également trouvé deux nouvelles armures, permettant de tisser avec facilité des velours à cotes d'une force exceptionnelle et des velours unis haute-verge. La conduite et la moralité de ce contre-maitre d'élite sont exemplaires.

125. **Vanhoecke**, Pierre, 52 ans, marié, contre-maitre, imprimeur sur étoffes, à Gand. — Van Hoecke est employé depuis vingt-trois ans, comme contre-maitre imprimeur sur étoffes, chez MM. Parmentier et C<sup>ie</sup>, à Gand (exposition collective de l'industrie cotonnière gantoise, diplôme d'honneur). Il se distingue par une habileté spéciale. Sa conduite et sa moralité sont bonnes.

126. **Hamerlinck**, Pierre, 52 ans, marié, contre-maitre de blanchiment et de teinture, à Gand. — Hamerlinck remplit depuis dix-huit ans, à la satisfaction générale, le poste de contre-maitre des ateliers de blanchiment et de teinture chez les industriels précités. Sa conduite ne laisse rien à désirer.

127. **De Veerman**, Philippe, 34 ans, marié, ouvrier dans une fabrique de colle-forte, à Gand. — Travaillant depuis quinze ans chez M. Ch. Verbessem, fabricant de colle-forte, à Gand, De Veerman se distingue par une habileté et une aptitude spéciales en tout ce qui concerne cette fabrication. Sa conduite est exemplaire.

128. **Vandenhaute**, Marcelin, 39 ans, marié, contre-maitre bottier et cordonnier. — 129. **Hodevaere**, Joseph-Jean, 49 ans, marié, ouvrier cordonnier-bottier, à Gand. — Travaillant respectivement depuis seize et vingt-six années consécutives chez M. Vandenbos-Poelman, fabricant de chaussures à Gand, Vandenhaute et Hodevaere sont des ouvriers capables, actifs et assidus au travail. Ils ont coopéré à la confection des produits qui ont valu à leur patron les plus hautes distinctions dans les diverses Expositions, et notamment la médaille de progrès à Vienne. Conduite excellente.

130. **Delcourt**, Eugène, 44 ans, marié, contre-maitre directeur dans une

fabrique de toiles, à Gand. — Delcourt est entré en 1843, comme apprenti, dans la fabrique de papeterie de M. Désiré De Smet, à Gand. En 1846, il passa, en qualité de manœuvre, dans le tissage à la mécanique que son patron venait de monter. Grâce à son intelligence et à son application soutenue, il fut bientôt au courant de tout ce qui concerne le tissage. Aujourd'hui il occupe, à la satisfaction générale, le poste de contre-maître directeur. Sa conduite ne laisse rien à désirer.

131. **Doudelet**, Ferdinand-Charles, 39 ans, marié, directeur des travaux dans une filature de lin et d'éteupes, à Gand. — Doudelet dirige les travaux de la Société anonyme « La Lieve » depuis 1865, année de la fondation de cette Société. Il s'est constamment distingué par son zèle, sa prévoyance et son aptitude spéciale, et il a largement contribué à la bonne renommée que les produits de la Société ont acquise en peu de temps. Sa conduite est irréprochable.

132. **Raes**, Constantin, 62 ans; marié, contre-maître de tissage, à Gand. — Raes est entré en 1852, en qualité d'ouvrier pareur, chez M. Rey aîné, fabricant de toiles (diplôme d'honneur). Ouvrier intelligent et habile, il occupe depuis 1859, à l'entière satisfaction de son patron, le poste important de contre-maître du tissage mécanique que celui-ci possède à Ledeborg. Sa conduite est bonne.

133. **Callaert**, Léonard, 52 ans, marié, contre-maître de tissage, à Ledeborg lez-Gand. — Callaert est depuis vingt-deux ans contre-maître tisserand à la fabrique précitée de M. Rey aîné. Sa conduite est irréprochable.

134. **De Pannemaeker**, Pierre-Joseph, 41 ans, marié, chromo-lithographe, à Ledeborg lez-Gand. — Ancien élève de l'Académie des beaux-arts de Gand, où il obtint un premier prix dans la classe supérieure, De Pannemaeker est un artiste intelligent et habile. Il a contribué à l'illustration de différentes publications horticoles estimées. Les meilleures planches des *Bulletins* du Cercle d'arboriculture de Belgique sont dues à son talent. Sa conduite est à l'abri de tout reproche.

135. **De Block**, Charles, 37 ans, mécanicien, à Alost. — De Block est mécanicien dans la manufacture de fils à coudre de M. J.-B. Jolie, à Alost (700 ouvriers; médaille de progrès). Il se distingue par son intelligence et son aptitude. Au dire de son patron même, l'esprit inventif dont ce coopérateur est doué et les améliorations qu'il a apportées aux machines et mécaniques formant l'outillage de l'usine ont beaucoup contribué aux progrès de la fabrication. Conduite irréprochable.

136. **Ballinckx**, Michel, 45 ans, contre-maître, à Alost. — Ballinckx compte vingt-six années de services dans l'établissement précité, où il est chargé de la confection des paquets et du soin de donner à la marchandise l'arrangement, l'achèvement et le fini qui la présentent sous l'aspect le plus favorable possible;

il a réalisé, dans cette partie, des perfectionnements très-importants. Son patron lui a confié, en outre, la direction et la surveillance d'une centaine d'ouvriers, qui travaillent sous ses ordres et auxquels il inculque le goût du travail et les principes d'ordre et d'économie. La conduite de cet excellent ouvrier est exemplaire.

137. **Petit**, Jacques, 53 ans, contre-maitre, à Alost. — Petit, qui travaille également dans la fabrique de M. Jelic, y compte trente-cinq années de services. Chef des bobineuses depuis vingt-cinq ans, il dirige 120 ouvrières de la manière la plus active et la plus intelligente, cherchant à inspirer à ses subordonnées l'amour du travail et la pratique de l'économie. Conduite à l'abri de tout reproche.

138. **Tkindt**, Charles, architecte, à Nevele. — Travailleur d'élite, Tkindt a apporté de véritables perfectionnements à l'architecture rurale. Les plans de fermes, de parcs et autres ouvrages analogues qu'il a fait figurer dans les concours nationaux ou internationaux, y ont obtenu des récompenses nombreuses autant qu'honorables. Tkindt a fondé à Nevele, il y a quatre ans, une école de dessin libre et gratuite qui, sous son impulsion, est devenue florissante et rend des services réels aux classes ouvrières. Il est président du bureau de bienfaisance de la localité. Conduite exemplaire sous tous les rapports.

#### PROVINCE DE HAINAUT.

139. **Progneaux**, Alphonse - Clément, 29 ans, marié, chef machiniste, à Bouffioulx. — 140. **Latour**, Joseph-Camille, 36 ans, marié. — 141. **Cloquet**, Théodore, 28 ans, célibataire; contre-maitres; à Couillet. — Ces trois contre-maitres sont employés à la fabrique de carbonate de soude de MM. Solvay et C<sup>ie</sup> (diplôme d'honneur). Ils ont contribué, par leur intelligence, leur habileté et leur aptitude, aux améliorations que M. Ern. Solvay, leur patron, a successivement apportées dans le procédé de fabrication qui lui a valu la haute distinction que le Jury lui a conférée. Conduite irréprochable.

142. **Berger**, Arthur, 33 ans, marié, chef tourneur, à Gilly. — 143. **Principe**, Constant, 50 ans, marié, chef ajusteur, à Gilly. — 144. **Dubois**, Eugène, 33 ans, marié, chef de brigade, à Gilly. — Employés tous les trois depuis 1859 dans l'établissement de M. Nicolas Libotte, fabricant de matériels de charbonnages (300 ouvriers), Berger, Principe et Dubois n'ont cessé de donner des preuves marquantes des connaissances spéciales qui les distinguent et d'une conduite exemplaire. M. Libotte a obtenu une médaille de mérite pour ses appareils de mines et un diplôme de mérite pour son système de barrières de chemins de fer à niveau plane.

145. **Hans**, Pierre-Joseph, 43 ans, marié, directeur d'une verrerie à bouteilles.

à Jumet. — 146. **Jacquet**, Jean-Baptiste, 40 ans, veuf, ouvrier souffleur, à Jumet. — Hans et Jacquet sont des travailleurs actifs, intelligents et dévoués aux intérêts de leur patron, M. J.-B. Ledoux, qui en fait le plus grand cas. Ils ont, pour une large part, coopéré à la récompense que celui-ci a obtenue à Vienne (médaille de mérite). D'abord ouvrier souffleur, Hans est rapidement parvenu au poste de directeur de verrerie, qu'il dessert avec intelligence, aptitude et activité. La conduite de ces deux coopérateurs est irréprochable.

147. **Bauthier**, Jean, 38 ans, souffleur de verrerie, à Jumet. — 148. **Deprit**, Remy, 42 ans, contre-maitre de verrerie, à Jumet. — Bauthier est un ouvrier unique dans son genre pour le travail des pièces de grandes dimensions, et Deprit a beaucoup perfectionné l'étendage du verre. MM. Lambert et C<sup>ie</sup>, qui ont obtenu la médaille de mérite à l'Exposition de Vienne, rendent le plus grand hommage aux qualités professionnelles et à l'excellente conduite de ces deux ouvriers.

149. **Delbaue**, Julien, 51 ans, marié, contre-maitre de verrerie, à Charleroi. — Par son aptitude toute spéciale et sa longue expérience, Delbaue s'est fait remarquer dans la direction des étenderies de MM. Schmidt-Devillez et C<sup>ie</sup>, fabricants de verres à vitres, à Dampremy (médaille de mérite). Il a rendu de grands services à l'industrie de la verrerie, grâce à son esprit d'initiative. Sa conduite est exemplaire.

150. **Desselle**, Louis, 45 ans, célibataire, contre-maitre d'une savonnerie, à Charleroi. — 151. **Rucquoy**, Ghislain, 47 ans, marié, ouvrier savonnier, à Mellet. — Desselle et Rucquoy sont employés à la savonnerie de M. Dubois, à Dampremy (médaille de mérite). Le premier, qui y remplit les fonctions de contre-maitre, n'a cessé de rechercher les progrès qui pouvaient être apportés à la fabrication. Tous deux sont des travailleurs d'un vrai mérite, et qui, à leurs qualités professionnelles, joignent une conduite irréprochable.

152. **Laitem**, François, 32 ans, directeur de verreries, à Marchienne-au-Pont. — Laitem, depuis son enfance, travaille dans les verreries de MM. Andris-Lambert et C<sup>ie</sup>. D'abord simple aide-emballeur, puis emballeur de verres à vitres, Laitem est devenu successivement repasseur de verres au magasin, ensuite repasseur de canons aux étenderies, compteur de canons, et finalement chef d'étenderies, poste qu'il a occupé pendant huit ans. Il s'acquitte depuis un an des fonctions de directeur des verreries de la maison Andris-Lambert et C<sup>ie</sup>, avec une intelligence et un zèle auxquels ses patrons rendent hommage. Sa conduite est excellente. Le Jury international du 9<sup>e</sup> groupe a accordé une médaille de mérite à MM. Andris-Lambert et C<sup>ie</sup>.

153. **Leclercq**, Gustave, 43 ans, marié, maître lamineur, à Montigny-le-Tilleul. — 154. **Brison**, Léopold, 41 ans, marié, contre-maitre, à Mont-sur-Mar-

chienne. — La Société anonyme des forges de Zone, qui occupe 500 ouvriers, a obtenu une médaille de mérite à l'Exposition universelle de Vienne. Leclercq et Brison sont au service de cette Société depuis un grand nombre d'années et joignent une conduite irréprochable à une habileté reconnue.

155. **Brasseur**, Guillaume, 57 ans, marié, contre-maitre en chef des magasins et constructions dans une verrerie, à Charleroi. — Brasseur travaille depuis un grand nombre d'années dans la verrerie de MM. L. Baudoux et C<sup>ie</sup>, à Charleroi ; c'est un excellent ouvrier dont l'habileté est notoire et la conduite exemplaire. La maison Baudoux et C<sup>ie</sup> a obtenu une médaille de mérite à l'Exposition universelle de Vienne.

156. **Dartois**, Firmin, 35 ans, marié, contre-maitre des étenderies, à Montigny-sur-Sambre. — Dartois compte dix-sept années de services dans l'établissement précité. C'est un travailleur des plus méritants. Conduite irréprochable.

157. **Plumet**, Auguste, 52 ans, marié, forgeron, à Roux. — 158. **Waselle**, Jean-Philippe, ajusteur, 37 ans, marié, à Marcinelle. — Plumet et Waselle ont fortement contribué aux succès que leurs patrons, MM. P. et N. Nicaise, ont obtenus à l'Exposition de Vienne (médaille de mérite), pour leur étalage de boulons, écrous, rivets, crampons, etc. Ce sont des travailleurs d'élite dont la conduite est irréprochable.

159. **Mouyard**, Laurent-Joseph, 42 ans, marié, contre-maitre du polissage, à Roux. — 160. **Destapel**, Jean-Baptiste, 45 ans, marié, contre-maitre du savonnage, à Roux. — 161. **Fanuel**, Feuillien, 38 ans, marié, contre-maitre du polissage, à Roux. — Mouyard, Destapel et Fanuel exercent respectivement leur profession depuis vingt-deux, quatorze et vingt-trois ans ; la Société anonyme des glaces et verreries du Hainaut (médaille de progrès), qui emploie ces ouvriers comme contre-maitres, cite avec éloges leurs qualités professionnelles et rend hommage à leur activité, à leur dévouement et à leur bonne conduite.

162. **Fontenelle**, Cyprien, 53 ans, marié, modeleur, à Haine Saint-Pierre. — Fontenelle compte trente-neuf années de services chez MM. Hiard-Dechamps fils et C<sup>ie</sup>, constructeurs de matériels de transport pour chemins de fer ; après avoir été ouvrier modeleur pendant douze ans, il fut élevé au poste de chef modeleur dans lequel il resta pendant dix-neuf ans ; il est, depuis huit ans, contre-maitre de fonderie dans l'usine de ses patrons. Il a contribué au progrès du moulage des boîtes à graisse et autres pièces exposées par ces derniers. Dans l'exercice de ses fonctions de contre-maitre, Fontenelle s'est fait aimer et respecter des ouvriers placés sous ses ordres. Sa conduite a toujours été exemplaire.

163. **Bailly**, Jean-Baptiste, 33 ans, marié, ajusteur, à Haine-Saint-Pierre. — Après avoir été ouvrier ajusteur pendant seize ans dans l'usine susmentionnée, Bailly y a été appelé aux fonctions de contre-maitre et il dirige en cette qualité,

avec tact et intelligence, un nombreux personnel de forgerons, d'ajusteurs, de tourneurs, etc. Par les modifications qu'il a apportées dans l'outillage de l'établissement, il a contribué à produire à bon marché et dans des conditions de supériorité réelles. Sa conduite est excellente.

164. **Wart**, Charles, 36 ans, tourneur, à La Hestre. — 165. **Lefevre**, Auguste, 39 ans, ajusteur, à Haine-Saint-Pierre. — Excellents ouvriers, Wart et Lefevre ont rendu d'importants services à la maison Delbègue et C<sup>ie</sup>, dont les roues de wagon et les boîtes à l'huile ont obtenu un diplôme de mérite à l'Exposition de Vienne. Ils ont introduit des perfectionnements dans les procédés de fabrication de ce matériel, et leurs patrons signalent le dévouement dont ils ont toujours fait preuve. Conduite exemplaire.

166. **Ronflette**, Philogène, 46 ans, chef de fabrication pour la marbrerie, à La Buisnière. — 167. **Denamur**, Joachim, 55 ans, chef de travaux d'exploitation de carrières de marbre, à Hantes-Wihéries. — Ces ouvriers sont au service de MM. Puissant frères, maîtres de carrières de marbre, à Merbes-le-Château, respectivement depuis trente-deux et quarante et une années. Ils ont grandement contribué, l'un et l'autre, à développer dans la localité le goût de la marbrerie et ils ont fait faire de grands progrès à cette industrie; ils ont également formé de nombreux ouvriers. MM. Puissant ont obtenu une médaille de mérite à l'Exposition universelle de Vienne. Ronflette et Denamur ont toujours montré un grand dévouement aux intérêts de leurs maîtres; leur probité et leur fidélité sont exemplaires. Tous deux ont su se faire aimer de leurs subordonnés.

168. **Achat**, François, 40 ans, marié, contre-maître de fours à étendre le verre, à Lodelinsart. — 169. **Mascaux**, Adrien, 48 ans, marié, contre-maître du coupage des verres et des magasins, à Jumet. — 170. **Collet**, J.-B., 45 ans, marié, emballeur de verres, à Couillet. — Achat, Mascaux et Collet sont employés dans la verrerie de M. Léon Mondron, à Lodelinsart, qui, en sa qualité de membre du Jury, a dû être placé hors concours. Ces travailleurs se recommandent par leurs qualités professionnelles et morales; ils sont intelligents, actifs, rangés et probes, et déploient une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

171. **Malacort**, Olivier, 58 ans, marié, contre-maître de fonderie, attaché depuis 1849 à l'usine de Couillet (hauts fourneaux), à Couillet. — 172. **Latour**, Fidéle, 61 ans, marié, chef-fondeur depuis 1857, aux hauts-fourneaux de Couillet, à Lanefé (province de Namur). — 173. **Clément**, Michel, 57 ans, marié, chef de brigade depuis 1835 aux ateliers de construction de Couillet, à Charleroi. — 174. **Chaumont**, Gilles, 63 ans, marié, raboteur depuis 1847 aux ateliers susdits, à Couillet. — 175. **Boutefeu**, Charlot, 63 ans, marié, ouvrier mineur aux charbonnages de Marcinelle depuis 1831, à Marcinelle. —

176. **Detroux**, Louis, 54 ans, marié, chef-ouvrier monteur aux laminoirs de Couillet depuis 1844, à Couillet. — 177. **Thomas**, Martin, 58 ans, marié, maître-puddleur auxdits laminoirs depuis 1844, à Marcinelle. — 178. **Brosse**, Désiré, 51 ans, marié, maître-lamineur de tôles aux laminoirs de Châtelineau depuis 1844, à Couillet. — 179. **Henriet**, Jacques, 58 ans, marié, chef porion au charbonnage du Gouffré (quarante-trois années de services), à Châtelineau. — 180. **Lebon**, Jacques, 62 ans, marié, chef porion, employé depuis 1833 au susdit charbonnage, à Châtelineau. — 181. **Bertrand**, Isidore-Joseph, 64 ans, marié, mineur aux charbonnages depuis 1819, à Wanfercée-Baulet. — 182. **Bribosia**, Jean-Joseph, 65 ans, veuf, chef facteur, attaché aux minières de la Société de Marcinelle et Couillet depuis 1841, à Marcinelle. — Tous ces ouvriers, vétérans de l'industrie, sont attachés, depuis un très-grand nombre d'années, aux hauts fourneaux, laminoirs, ateliers de construction, charbonnages, minières, etc., de la Société anonyme de Marcinelle et Couillet (médaille de progrès pour ses fers forgés, 7<sup>e</sup> groupe, et même récompense pour une locomotive, 13<sup>e</sup> groupe). Cette Société occupe de 6,500 à 7,000 ouvriers. Ceux dont les noms sont énumérés ci-dessus sont tout aussi recommandables par leur intelligence, leur aptitude et leur zèle que par leur excellente conduite.

183. **Gravis**, Jean-Baptiste, 37 ans, marié, chef tourneur de cylindres, à Châtelet. — 184. **Bertrand**, Joseph, 44 ans, premier puddleur, à Montigny-sur-Sambre. — 185. **Vieslet**, Désiré, 43 ans, premier chauffeur, à Montigny-sur-Sambre. — Gravis est tourneur depuis vingt ans; Bertrand, après avoir été lamineur pendant douze ans, est employé comme premier puddleur depuis dix-neuf ans; Vieslet a été d'abord lamineur pendant six ans, puis premier chauffeur depuis vingt-deux ans. Tous trois sont employés aux forges de Châtelet depuis leur création et ils y ont donné de nombreuses preuves d'intelligence, d'assiduité, d'habileté et de bonne conduite. Le Jury international de l'Exposition de Vienne a attribué une médaille de mérite aux produits de la Société des forges de Châtelet.

186. **Debelle**, Florimond, 46 ans, marié, chef d'atelier dans une fabrique de boulons, écrous, etc., à La Louvière. — D'abord ouvrier mécanicien, Debelle s'est distingué dans le travail et le montage des locomotives de la Compagnie belge. M. Ch. Nicaise, chez lequel il travaille depuis plus de quinze ans, lui a fait visiter les usines d'Angleterre, et Debelle a ensuite construit des machines perfectionnées de son invention, qui permettent à son patron de lutter sur les marchés étrangers avec les usines les mieux outillées des pays limitrophes. Conduite excellente. M. Nicaise a obtenu un diplôme de mérite pour les rivets, boulons et écrous qu'il a exposés à Vienne.

187. **Puissant**, Hubert, 50 ans, chef marteleur, à Braine-le-Comte. — 188.

**Gaspard**, Octave, 41 ans, contre-maitre monteur, à Braine-le-Comte. — 189. **Danau**, Narcisse, 44 ans, ajusteur, à Braine-le-Comte. — Ces trois ouvriers sont attachés aux ateliers de construction, forges et fonderies de MM. Eugène Rolin et C<sup>ie</sup> (600 ouvriers; médaille de progrès pour un pont à bascule, 18<sup>e</sup> groupe). Ils se recommandent par leur intelligence, leur habileté, leur dévouement et par une conduite exemplaire.

190. **Robette-Cromlin**, Jean Baptiste, 53 ans, marié, contre-maitre carrier et tailleur de pierres, à Basècles. — 191. **Boucq-Cuvelier**, Jean-Baptiste, 55 ans, marié, ouvrier carrier, à Basècles. — Robette et Boucq sont d'excellents ouvriers, qui comptent de nombreuses années de services dans la même exploitation de carrières de marbre noir. M. Vincent fils, leur patron (médaille de mérite), fait le plus bel éloge de leurs qualités professionnelles et morales, et signale leur aptitude, leur dévouement à toute épreuve et leur conduite irréprochable.

192. **Desprez**, Jules, 45 ans, marié, contre-maitre corroyeur, à Tournai. — Desprez est entré, il y a trente-six ans, en qualité d'apprenti, dans la tannerie-corroierie de M. V. Cherquefosse (médaille de progrès); il y est contre-maitre depuis 1865 et, comme tel, il a formé un certain nombre de bons élèves. Conduite très-bonne et aptitudes professionnelles des plus sérieuses.

193. **Bourla**, Ferdinand, 38 ans, marié, tanneur, à Tournai. — Ouvrier modèle sous le rapport de l'habileté et de la conduite, Bourla est employé depuis quinze ans chez M. Quanonne, tanneur, à Tournai (diplôme de mérite).

194. **Carlier**, Homobon, 52 ans, marié, contre-maitre potier, à Saint-Ghislain. — 195. **Carlier**, Louis, 50 ans, marié, chef de service, à Saint-Ghislain. — Ces ouvriers comptent, l'un et l'autre, trente années de services non interrompus dans les usines de la Société des produits réfractaires de Saint-Ghislain (médaille de progrès). Habileté, intelligence, aptitude et bonne conduite, telles sont les qualités qui les distinguent.

196. **Vasseur**, Alexandre, 56 ans, marié, emballeur, à Leuze. — 197. **Legrand**, Victor, 38 ans, marié, machiniste, à Leuze. — 198. **Gallez**, Louis, 47 ans, veuf, surveillant, à Leuze. — Ces ouvriers sont attachés depuis de nombreuses années à la succursale de la Société anonyme de Loth, à Leuze. Ils se recommandent par leur intelligence, leur habileté et leur excellente conduite. Le Jury international de Vienne a décerné une médaille de progrès à la Société de Loth pour les tissus en laine peignée pure ou mélangée et les filés de laine peignée qu'elle avait envoyés à l'Exposition.

199. **Muller**, Pierre, 32 ans, marié, chef-sondeur, à Maurage. — Muller s'est distingué dans l'exécution des travaux de fonçage des puits de mines par le pro-

cédé de M. l'ingénieur J. Chaudron (diplôme d'honneur), et il a contribué largement au succès des avalereses de Maurage (Belgique), Liévin, Meurchin et Vendin (Pas-de-Calais), entreprises faites sous la haute direction de cet éminent ingénieur. Muller est un travailleur intelligent, actif et dévoué, dont la conduite a toujours été irréprochable.

200. **Vandendaele**, Charles, 52 ans, marié, fabricant de sirop de fruits, de moutarde, de farine de moutarde et de vinaigre, à Quiévrain. — Vandendaele dirige avec aptitude et intelligence une usine assez importante qui occupe quinze ouvriers. Sa conduite et sa moralité sont irréprochables.

#### PROVINCE DE LIÈGE.

201. **Guillaume**, Léonard, 46 ans, marié, cloutier, à Soumagne. — Guillaume excelle dans sa profession; il est attaché depuis vingt-sept années consécutives dans l'établissement de M. Lourtie, fabricant de clous à cheval, à Ayeneux, qui a obtenu une médaille de mérite à l'Exposition de Vienne. Guillaume construit lui-même les outils nécessaires à sa profession et en enseigne l'usage à ses subordonnés; c'est, en outre, un excellent père de famille.

202. **Mertzenich**, Jean-Guillaume, 45 ans, marié, surveillant de mines, à Montzen. — Mertzenich est depuis 32 ans au service de la Société anonyme du Bleyberg-ès-Montzen, qui a obtenu une médaille de progrès à l'Exposition de Vienne et qui occupe 715 ouvriers. Après avoir été ouvrier aux ateliers de préparation des minerais, puis ouvrier mineur, il a été élevé au poste de surveillant de mines, qu'il occupe à l'entière satisfaction de ses chefs. Il entretient les meilleurs rapports entre les ouvriers mineurs. Sa conduite, sa moralité, son dévouement n'ont jamais cessé d'être exemplaires.

203. **Cluyter**, Gérard-Joseph, 42 ans marié, surveillant de machines de mines, à Moresnet. — Entré au Bleyberg, il y a 27 ans, Cluyter a été successivement graisseur, chauffeur, machiniste. Il a contribué au montage des pompes de plusieurs machines, de cinq cents chevaux chacune, et, depuis deux ans, il surveille toutes les machines d'épuisement. Il a su captiver l'affection des ouvriers. Sa conduite et sa moralité sont exemplaires. Grâce à son esprit d'économie, il est devenu propriétaire de quelques immeubles.

204. **Oedekirchen**, Louis, 51 ans, marié, graisseur, à Gemmenich. — Entré au Bleyberg, en 1847, Oedekirchen a été mineur de 1847 à 1853, et de 1853 à 1872 employé au service des pompes des mines; depuis un an, il travaille comme graisseur aux machines. Conduite et moralité irréprochables.

205. **Renard**, Victor, 44 ans, marié, chef-machiniste, à Lize-Seraing. —

Renard est, depuis trente-trois années consécutives, au service de la Société des charbonnages, hauts fourneaux et laminoirs de l'Espérance (2,000 ouvriers, médaille de progrès dans le 1<sup>er</sup> groupe et médaille de mérite dans le 7<sup>e</sup> groupe). D'abord aide-machiniste, il s'est élevé, par son activité et son intelligence, au poste de chef-machiniste d'épuisement à la houillère Morchamps. Sa conduite est exemplaire. Ses camarades l'ont désigné pour faire partie du bureau administratif de la caisse de secours de la Société.

206. **Houba**, Henri, 52 ans, machiniste, à Flémalle-Grande. — Houba est, depuis quarante ans, au service de la Société de l'Espérance. Il y exerce actuellement les fonctions de machiniste d'épuisement à la houillère Fanny. C'est un ouvrier d'élite, d'une assiduité hors ligne et d'une conduite exemplaire.

207. **Dony**, Jules, 48 ans, menuisier chef d'atelier, à Flémalle-Grande. — Entré en 1844 à la Société de l'Espérance, en qualité d'ouvrier menuisier, Dony y a été nommé chef d'atelier en 1862. C'est un travailleur d'élite, d'une conduite irréprochable.

208. **Chandelon**, Henri, 41 ans, marié, chef mouleur, à Tilleur. — Chandelon est entré à la Société de l'Espérance comme monteur, en 1862; il a été nommé chef de la fonderie en 1869. C'est un ouvrier actif, intelligent, dévoué, bien vu de ses chefs et de ses ouvriers, et d'une conduite irréprochable.

209. **Parent**, Victor, 33 ans, marié, chef charpentier, à Seraing. — Parent est, depuis vingt et un ans, au service de la Société susmentionnée, d'abord en qualité d'aide-charpentier, puis de chef charpentier. Par son intelligence, son activité, son assiduité au travail, son dévouement à toute épreuve, il a donc pu s'élever successivement du rang de manœuvre à celui de chef ouvrier. Il s'est attiré également l'estime et la confiance de ses chefs. Sa conduite est exemplaire. Ses camarades l'ont désigné pour les représenter dans l'administration de la caisse de secours de la Société.

210. **Blavier**, Etienne, 60 ans, marié, machiniste, à Beyne-Heusay. — Entré, il y a douze ans, en qualité de maçon, pour la construction de la fabrique de rivets, boulons, etc., de M. l'ingénieur Frédéric Nyst (médaille de mérite dans le 7<sup>e</sup> groupe), Blavier est demeuré l'ouvrier modèle de cette usine par sa moralité, son activité et son attachement aux intérêts du patron. Il s'est familiarisé peu à peu avec les machines, dont il est aujourd'hui le gardien et le machiniste, poste qu'il remplit à l'entière satisfaction de M. Nyst. Economisant sur son faible salaire, Blavier a non-seulement élevé honorablement une nombreuse famille, mais il a su réaliser sur ses épargnes l'achat d'une petite propriété qu'il cultive lui-même.

211. **Pirard**, Mathieu-Joseph-Grégoire, 39 ans, marié, lamineur, à Tilff. —

212. **Hyard**, Servais, 34 ans, marié, forgeron, ajusteur-monteur, à Tiff. — MM. Raikem-Verdbois et C<sup>ie</sup>, fabricants de tôles fines à Embourg, ont obtenu une médaille de mérite à l'Exposition de Vienne. Pirard et Hyard sont attachés, depuis quinze ans, à l'établissement d'Embourg et ils sont parvenus, tous les deux, à un degré d'habileté remarquable. Le premier de ces ouvriers, après avoir rempli diverses fonctions dans le travail du laminage de la tôle, est arrivé à une des plus importantes, celle de lamineur, dont il s'acquitte à l'entière satisfaction de ses chefs. Le second est forgeron, ajusteur et monteur, et se distingue par la précision de ses ajustages, ainsi que la justesse de son coup d'œil dans le montage et l'entretien de toutes les pièces de transmission du mouvement. La conduite de ces travailleurs d'élite est exemplaire sous tous les rapports.

213. **Damas**, Hubert, 34 ans, célibataire, chef d'atelier de montage, à Mons-lez-Liège. — 214. **Joachim**, Gérard, 45 ans, marié, chef d'atelier de montage, à Jemeppe. — 215. **Damas**, Joseph, 44 ans, marié, monteur, chef de brigade, à Flémalle-Grande. — 216. **Berlaimont**, Jean, 69 ans, marié, chef-monteur, à Montegnée. — 217. **Bottin**, Gilles, 38 ans, célibataire, chef d'atelier de montage, à Montegnée. — 218. **Margraffe**, Jean-Baptiste, 29 ans, marié, monteur, chef de brigade, à Jemeppe. — 219. **Leclercq**, Léonard, 63 ans, marié, monteur, chef de brigade, à Ans-et-Glain. — 220. **Lacroix**, Arthur, 32 ans, marié, chef d'atelier (chaudronneries), à Seraing. — 221. **Thiry**, Gilles, 49 ans, veuf, chef de brigade (chaudronneries), à Fooz. — 222. **Mathy**, Gérard, 38 ans, marié, chef de brigade (chaudronneries), à Montegnée. — 223. **Jacobs**, Herman, 50 ans, marié, chef de brigade (chaudronneries), à Villers-l'Évêque. — 224. **Hyard**, Pierre-Joseph, 49 ans, marié, fondeur, chef de brigade, à Flémalle-Grande. — 225. **Doyen**, François, 41 ans, marié, fondeur, chef de brigade, à Seraing. — 226. **Hubien**, Joseph, 34 ans, marié, fondeur, chef de brigade, à Seraing. — 227. **Brouhon**, Eugène, 30 ans, marié, fondeur, chef de brigade, à Seraing. — 228. **Biquet**, Paul, 30 ans, marié, chef de fabrication (forges), à Flémalle-Grande. — 229. **Walthéry**, Joseph, 42 ans, marié, forgeron, chef de brigade, à Seraing. — 230. **Pagnoul**, Arnold, 43 ans, célibataire, forgeron, chef de brigade, à Montegnée. — 231. **Corin**, Simon, 41 ans, marié, chef de fabrication (aciéries), à Seraing. — 232. **Chartier**, Sylvain, 42 ans, marié, chef d'atelier (aciéries), à Seraing. — 233. **Bayet**, Jean-Joseph, 45 ans, célibataire, contre maître (aciéries), à Ans-et-Glain. — 234. **Notet**, Léonard, 65 ans, célibataire, menuisier, chef d'atelier, à Liège. — Les établissements de la Société John Cockerill, sont considérables; ils occupent 9,000 ouvriers, dont 2,415 aux charbonnages, 853 aux minières, 321 aux hauts fourneaux, 278 aux fonderies, 268 aux forges, 1,018 à la fabrique de fer, 1,206 aux ateliers de construction, 601 aux chaudronneries, 790 aux aciéries, 550 au chantier

naval d'Anvers et 661 aux services généraux et divers. Cette Société a obtenu un grand nombre de récompenses à l'Exposition universelle de Vienne, savoir : un diplôme d'honneur pour ses machines (machine soufflante des mines, locomotive et machines de bateaux), et pour ses aciers, une médaille de progrès pour ses perforatrices, une médaille de mérite pour ses modèles de bateaux, etc., un diplôme de mérite pour une porte flottante destinée au canal du Danube, une médaille de mérite pour ses institutions ouvrières, et huit médailles de coopérateurs.

Tous les ouvriers dont les noms précèdent réunissent, à des conditions d'habileté reconnue, une conduite exemplaire ; ils sont tous attachés aux établissements de Seraing, depuis un grand nombre d'années, et la plupart d'entre eux ont collaboré à la production des diverses pièces exposées à Vienne et qui y ont obtenu un si grand et si légitime succès. Les n<sup>os</sup> 213 à 219 sont attachés aux ateliers de construction, les n<sup>os</sup> 220 à 223 aux chaudronneries, les n<sup>os</sup> 224 à 227 aux fonderies, les n<sup>os</sup> 228 à 230 aux forges, les n<sup>os</sup> 231 à 233 aux aciéries, et le n<sup>o</sup> 234 est le chef de l'atelier des menuisiers.

235. **Mignolet**, Adrien, 29 ans, marié, ajusteur chef-mécanicien, à Jemeppe-sur-Meuse. — Mignolet est un ajusteur-mécanicien d'une très-grande habileté, d'une conduite irréprochable et qui a activement secondé ses patrons, MM. Dubois et François (médaille de progrès), dans l'introduction, en Belgique, de la perforation mécanique des roches dans les mines. Il compte dix-huit années de bons services dans l'établissement de ses chefs.

236. **Dombret**, Barthélemi, 40 ans, célibataire, chef-lamineur, à Romsée. — Dombret est entré, en 1869, dans l'établissement de MM. J. Lejeune et C<sup>ie</sup>, à Ster, près Chénée (diplôme de mérite). Il s'y fit bientôt remarquer par sa bonne conduite, son habileté et son intelligence, et fut appelé au poste de lamineur pour devenir, six mois après, chef-lamineur. Il a fait faire des progrès marquants à la fabrication des feuilles de zinc pour satiner les papiers.

237. **Robert**, Joseph, 40 ans, marié, chef de fabrication aux laminoirs de Sclessin, à Tilleur. — 238. **Delbrouillé**, Henri, 41 ans, marié, contre-maitre chef des ateliers de machines et appareils hydrauliques de Sclessin, à Tilleur. — 239. **Malvoz**, Joseph, 47 ans, marié, contre-maitre en chef de la fonderie de fer de Sclessin, à Tilleur. — 240. **Henry**, Jacques, 38 ans, marié, contre-maitre en chef des ateliers des ponts et de chaudronnerie de Sclessin, à Montegnée, lez-Liège. — Ces quatre chefs d'atelier, employés depuis longtemps par la Société anonyme des hauts fourneaux, usines et charbonnages de Sclessin (diplôme d'honneur dans le 7<sup>e</sup> groupe et médaille de mérite dans le 13<sup>e</sup> groupe), sont également recommandables par leur intelligence, leur habileté, leur aptitude exceptionnelle et leur excellente conduite. La Société de Sclessin occupe au delà de 1,200 ouvriers.

241. **Surlemont**, Joseph, 44 ans, marié, chef-charpentier dans une fabrique de fer, à Tilff. — 242. **Detilloux**, André, 44 ans, marié, chauffeur dans la même usine, à Boncelles. — 243. **Halleux**, Walthère, 65 ans, marié, maître-puddeur, à Comblain-au-Pont. — 244. **Doyen**, Lambert, 65 ans, marié, ouvrier chaudronnier, à Lize-Seraing. — Ces quatre ouvriers travaillent, le premier depuis vingt-huit ans et les trois autres depuis plus de trente ans dans les ateliers de la Société anonyme de la fabrique de fer d'Ougrée (784 ouvriers ; médaille de progrès dans le 13<sup>e</sup> groupe pour ses bandages, essieux et roues de voitures de chemins de fer). Ils sont tous les quatre très-recommandables tant sous le rapport de la conduite, qui est exemplaire, que par les qualités professionnelles dont ils ont fait preuve.

245. **Keppel**, Philippe, 57 ans, marié, dessinateur-lithographe, à Liège. — Dans les maisons importantes où il a successivement travaillé, chez MM. Avanzo, Noblet et Ch. Claesen, éditeurs, Keppel s'est toujours fait remarquer par son zèle, son intelligence et sa rare aptitude. Au service de M. Claesen depuis treize ans, cet artiste d'élite a collaboré aux principales publications concernant l'architecture et les arts industriels qui ont été éditées par son patron et qui ont valu à celui-ci une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris, en 1867, et une médaille de progrès à l'Exposition universelle de Vienne. Sa conduite et sa moralité sont irréprochables.

246. **Alberty**, Philippe, 35 ans, marié, contre-maitre dans une fabrique de minium, à Liège. — Depuis vingt ans, Alberty est employé dans les ateliers de la maison Edmond Chadoir pour la fabrication du minium (médaille de mérite). Ouvrier capable, intelligent et zélé, il a contribué au développement de l'industrie de son patron. Sa conduite et sa moralité sont excellentes.

247. **Dumont**, Guillaume-Joseph, 46 ans, marié, chef d'imprimerie, à Liège. — Dumont travaille depuis trente-six ans dans les ateliers de M. Noblet, éditeur, à Liège, dont il dirige aujourd'hui l'imprimerie. C'est lui qui a imprimé les ouvrages d'architecture et de mécanique industrielle sortis des presses de cette maison et qui, dans cette partie, lui ont valu une grande notoriété. Par sa coopération active et intelligente, il a contribué puissamment aux succès de son patron, qui a obtenu une médaille de mérite à Vienne pour la publication de la *Revue universelle des mines*, dirigée par M. De Cuyper. La conduite de Dumont est exemplaire.

248. **Dellur**, Antoine-Joseph, 60 ans, célibataire, chef de service à l'usine à gaz, à Liège. — Depuis trente-six ans qu'il est attaché à l'usine à gaz de Liège, Dellur a toujours fait preuve de zèle, d'habileté et d'initiative. Les établissements similaires de Longdoz et de Verviers ont été construits d'après ses plans. Sa conduite et sa bienveillance lui ont acquis l'estime générale. L'usine de Liège a obtenu

une médaille de mérite à l'Exposition de Vienne pour ses produits ammoniacaux.

249. **Leclercq**, André, 50 ans, marié, ouvrier tanneur et corroyeur, à Liège. — Leclercq travaille depuis trente-huit ans dans la tannerie de M. Rasquin, où il est entré en qualité de manœuvre. Courageux et intelligent, il a acquis une grande aptitude, surtout dans la corroierie. C'est un brave et honnête ouvrier, dont la conduite est à l'abri du moindre reproche. Son patron a obtenu un diplôme de mérite à l'Exposition de Vienne.

250. **Adam**, Joseph, 33 ans, marié, chef de fabrication, à Liège. — Attaché, depuis 1868, à l'établissement de M. F. Nyst, ingénieur et industriel, Adam s'y est élevé, grâce à son aptitude et à ses connaissances approfondies, au grade de chef de fabrication. C'est un innovateur habile et intelligent, qui a su mériter toute l'estime et la confiance de son patron, qu'il aide efficacement dans l'essai de ses inventions; c'est lui qui a expérimenté le parachute pour cages de mines qui a valu un diplôme de mérite à M. F. Nyst, et il a conçu, combiné et tracé le kiosque exposé sous le n° 264 du catalogue. Sa moralité est parfaite.

251. **Dehousse**, Hubert, 40 ans, marié, chef d'établissement à Liège. — D'abord garde-convoi dans une administration de chemins de fer, Dehousse est entré, il y a 12 ans, comme employé, chez M. F. Nyst, précité. Après s'être mis au courant de la comptabilité et de la correspondance, il s'est attaché à la fabrication des rivets et boulons, et, par son aptitude et son intelligence, il a su gagner la confiance de son patron, qui se l'est adjoint comme directeur, avec mission de le remplacer complètement pendant ses absences, aussi bien pour la partie financière que pour la partie technique. La conduite de Dehousse est exemplaire sous tous les rapports.

252. **Gilson**, Jean, 58 ans, marié, garçon du laboratoire de chimie à l'Université, à Liège. — Depuis 29 ans, Gilson est attaché à l'Université de Liège comme garçon du laboratoire de chimie. Dans ses attributions pénibles et dangereuses, il n'a cessé de faire preuve de zèle et d'activité. Les savants professeurs sous la direction desquels il travaille en font le plus grand éloge, notamment M. de Koninck, dont les travaux ont obtenu une médaille de mérite à l'Exposition de Vienne et qui déclare que Gilson lui a été d'un très-grand secours dans la recherche, le transport et l'arrangement des objets ayant servi à la confection desdits travaux. Conduite et moralité irréprochables.

253. **Kinet**, Jean-Nicolas, 36 ans, marié, surveillant des travaux et receveur de la Société anonyme liégeoise des maisons ouvrières, à Liège. — Entré au service de la famille Orban en 1849, comme ouvrier tréfileur, Kinet y est resté jusqu'en 1868, époque où, sur l'ordre même de M. Orban-Lamarche, il est passé au service de la Société liégeoise des maisons ouvrières, qui lui a confié les fonctions de surveillant des travaux et de receveur. Premier acquéreur de maisons appartenant à

cette Société, il a largement contribué, par son exemple et ses conseils, à faire participer d'autres ouvriers aux bienfaits de l'œuvre. Pendant l'épidémie de 1866, il a fait preuve d'un rare dévouement, et sa belle conduite pendant cette triste période a été signalée. Ses antécédents sont à l'abri du moindre reproche. La Société liégeoise a obtenu une médaille de progrès à l'Exposition de Vienne.

254. **Puissant**, Léonard, 41 ans, marié, contrôleur en chef d'armes de guerre, à Liège. — Depuis 1865, Puissant est attaché, en qualité de contrôleur en chef, à l'importante fabrique d'armes de MM. Ancion et fils, industriels qui ont obtenu un diplôme d'honneur collectif à l'Exposition universelle de Vienne. Travailleur actif, assidu et laborieux, Puissant se distingue de ses compagnons par des connaissances spéciales; ses patrons font le plus grand éloge de son mérite et le signalent comme un contre-maître modèle. Sa conduite et sa moralité sont exemplaires.

255. **Simonis**, Guillaume, 44 ans, marié, chef-modéleur chez MM. Bède et C<sup>ie</sup>, à Ensival. — 256. **Clavier**, Henri, 43 ans, marié. — 257. **Mineur**, Pierre, 33 ans, marié; ouvriers monteurs au même établissement, à Verviers. — 258. **Bailly**, Louis-Auguste, 42 ans, marié, chef de fabrication au même établissement, à Verviers. — 259. **Galasse**, Théodore, 38 ans, marié, chef de fonderie au même établissement, à Verviers. — 260. **Brialmont**, Henri, 47 ans, marié. — 261. **Hinant**, Jacques, 50 ans, marié. — 262. **Tombeux**, Henri, 52 ans, marié. — 263. **Servais**, François, 47 ans, marié; ouvriers mécaniciens au même établissement, à Verviers. — La maison Bède et C<sup>ie</sup> (Société Houget et Teston, de Verviers), qui a obtenu, pour ses machines, un diplôme d'honneur à l'Exposition universelle de Vienne, occupe 500 ouvriers. Les travailleurs qu'elle signale pour une distinction honorifique sont ceux qui, d'après elle, ont le plus contribué, par leur habileté et leur intelligence, à lui faire obtenir la haute distinction que le Jury international lui a conférée. A une conduite excellente, ces coopérateurs joignent tous une habileté peu commune; de plus, les n<sup>os</sup> 255, 260, 261, 262 et 263 comptent de vingt à trente années de services.

264. **Demoulin**, Charles, 37 ans, marié. — 265. **Fassotte**, Lambert, 38 ans, marié. — 266. **Mistet**, François Joseph, 61 ans, marié; ouvriers aux lames tondeuses pour machines mécaniques, à Verviers. — Ces trois ouvriers sont attachés depuis près de vingt ans à l'établissement de M. Troupin (J.-F.), constructeur de lames de tondeuses pour la draperie. Ils sont chargés: le premier, de la coupe des lames, du cintrage et de l'arrondissage; le second, du montage sur les cylindres et de la préparation des lames pour leur trempage avant la mise au four; le troisième, de l'aiguillage. Ils ont puissamment coopéré, par leur intelligence, leur habileté et leur aptitude au travail, aux succès que M. Troupin a obtenus à l'Exposition de Vienne (médaille de mérite). Leur conduite a toujours été exemplaire.

267. **Knipper**, Frédéric, 35 ans, marié. — 268. **Frank**, Henri, 32 ans, marié. — 269. **Bastin**, Edouard, 30 ans, marié; contre-maitres, à Verviers. — Ces trois ouvriers sont attachés à l'importante fabrique de construction mécanique de M. Célestin Martin (360 ouvriers), qui a demandé d'être mis hors concours à l'Exposition de Vienne. Ils se recommandent par une grande intelligence, une habileté reconnue et une conduite exemplaire.

270. **Boland**, Jean, 50 ans, marié, maître-tisserand, à Verviers. — 271. **Potel**, Louis, 44 ans, marié, maître tondeur, à Ensival. — Boland et Potel travaillent dans la fabrique de M. J. Tasté, qui a obtenu pour ses draps et étoffes de laine cardée une médaille de mérite à l'Exposition universelle de 1873. Ces deux ouvriers sont très-habiles, très-intelligents et d'excellente conduite.

272. **Fassin**, Joseph-Antoine, 39 ans, marié, chef-apprêteur, à Dison. — 273. **Lambenne**, Marie-Jeanne, 42 ans, célibataire, maîtresse-ouvrière, à Dison. — Antoine Fassin et Marie Jeanne Lambenne sont employés depuis environ quinze ans dans l'importante fabrique d'étoffes de laine de M. Lejeune-Vincent (400 ouvriers; médaille de progrès). Ayant été chargé de l'étalage des produits de la collectivité verviétoise à l'Exposition de Vienne, Fassin s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de goût. Son patron, qui lui a confié la direction des apprêts dans son établissement, attribue à cet intelligent coopérateur une partie des succès qu'il a obtenus dans les concours internationaux. Quant à Lambenne, cette contre-maîtresse dirige un travail qui demande beaucoup d'activité et d'attention, à cause des nombreux détails qu'il embrasse. Conduite et moralité irréprochables.

274. **Beaufort**, Armand, 37 ans, marié, directeur de filature, à Sart. — 275. **Charlier**, Théodore, 45 ans, marié, maître-fileur, à Polleur. — Beaufort et Charlier sont respectivement attachés, depuis quinze et vingt-trois ans, à la filature de laine de MM. Mullendorff et C<sup>ie</sup>, à Verviers (médaille de mérite). Ce sont d'excellents ouvriers qui ont rendu des services signalés à leurs patrons et qui se sont élevés, par leur activité, leur intelligence et leur aptitude, à l'importante position qu'ils occupent. Conduite exemplaire.

276. **Gauthy**, Nicolas, 39 ans, marié, maître-tondeur drapier, à Verviers. — Très-actif et très-intelligent, Gauthy conduit, depuis 1863, les apprêts de la fabrique de draps et de nouveautés de M. Clément Bettonville, à Hodimont, lez-Verviers (médaille de mérite). Sa conduite ne laisse rien à désirer.

277. **Brodure**, Mathieu-Joseph, 39 ans, marié, sculpteur et peintre sur bois, à Spa. — Peintre et sculpteur, Brodure est un artiste d'un mérite réel. Il se distingue surtout dans la sculpture sur bois, art qu'il exerce seul à Spa et qu'il a appris sans le secours d'aucun maître. Ses produits sont très-recherchés et c'est

lui qui a exécuté la plupart des ouvrages qui ont valu à M. Henrard-Richard une médaille de mérite dans le 8<sup>e</sup> groupe. A Paris, en 1867, Brodure avait obtenu une mention honorable pour une pendule exposée par lui dans le compartiment belge. Conduite irréprochable.

278. **Debrus**, Alexandre-Henri-Joseph, 30 ans, veuf, peintre sur bois, à Spa. — Debrus excelle dans la peinture des articles dits de Spa, art qu'il exerce depuis quinze ans. Il a travaillé d'abord pour son père, peintre-fabricant décédé, puis pour les autres ateliers et, en dernier lieu, pour M. Henrard-Richard, qui en fait le plus grand cas. Sa conduite est exemplaire sous tous les rapports.

279. **Puraye**, Léonard, 55 ans, marié, ajusteur, à Herstal. — 280. **Arnold**, Michel, 54 ans, marié, ajusteur et chef-tarauteur, à Herstal. — Puraye et Arnold comptent chacun quarante-trois années de bons et loyaux services dans la fabrique de M. Bayard, à Herstal (médaille de mérite pour des boulons, écrous, vis et autres articles de ferronnerie). Ils se distinguent par une très-grande habileté et une excellente conduite.

281. **Danse**, Jean-Joseph, 40 ans, marié, ciseleur et graveur sur métaux, à Liège. — Danse est un artiste d'un grand mérite, qui a obtenu une médaille dans le 25<sup>e</sup> groupe de l'Exposition, pour ses beaux ouvrages de gravure et de ciselure sur métaux. Elève de l'Académie des beaux-arts de Liège, il a pris part à de nombreux concours nationaux et internationaux, et toujours ses travaux ont été classés au premier rang. A une habileté rare, il joint une conduite exemplaire.

282. **Lallemand**, Louis, 60 ans, veuf, chef de service dans une exploitation charbonnière, à Micheroux, près Liège. — Lallemand est employé depuis trente-trois années consécutives au charbonnage du *Hasard*, exploité et dirigé par MM. d'Andrimont père et fils, à Liège (diplôme d'honneur). Illettré à son entrée dans l'exploitation, il a appris à lire, à écrire et à calculer de manière à pouvoir tenir en bon ordre une comptabilité importante. Il a coopéré à la direction du charbonnage de ses patrons. Sa conduite est irréprochable.

#### PROVINCE DE LIMBOURG.

283. **Charles**, Lambert, 61 ans, marié, ouvrier chapelier, à Roclenge-sur-Geer. — 284. **Defraigne**, Marie-Anne, 30 ans, célibataire, tresseuse de paille, à Roclenge-sur-Geer. — Charles et Marie-Anne Defraigne sont des ouvriers intelligents, habiles et qui connaissent à fond les différentes parties de la fabrication des tresses et chapeaux de paille. Leur conduite est exemplaire. Charles a obtenu, à titre de coopérateur, une mention honorable à l'Exposition de Paris, en 1867. La maison Frenay frères, qui les emploie depuis un grand nombre d'années, et qui occupe 500 ouvriers des deux sexes, a reçu une médaille de mérite à l'Exposition universelle de Vienne.

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

285. **Niederprüm**, Jean-Pierre, 74 ans, contre-maitre de tannerie, à Saint-Hubert. — Entré en 1826 au service de M. Perleau, tanneur de cuirs forts, à Saint-Hubert, Niederprüm s'y est toujours distingué par son assiduité au travail, sa bonne conduite et sa grande probité. C'est lui qui surveille la fabrication, et l'établissement lui doit les distinctions qu'il a obtenues dans les concours internationaux de Londres, de Paris et de Vienne (diplôme de mérite en 1873).

PROVINCE DE NAMUR.

286. **Bonhivers**, Auguste, 48 ans, marié, directeur d'une fabrique de produits réfractaires, à Andenne. — De simple ouvrier qu'il était, Bonhivers, par son intelligence, son activité et ses connaissances professionnelles, s'est élevé au poste de directeur des travaux dans la fabrique de produits réfractaires de MM. Smal-Smal et C<sup>e</sup> (médaille de mérite) et il est devenu l'associé des propriétaires de cette usine. Conduite exemplaire.

287. **Soleil**, Prosper, 39 ans, marié, ouvrier potier, à Andenne. — Comme ouvrier cuiseur, modeleur et finisseur, Soleil est employé depuis un grand nombre d'années dans la fabrique susmentionnée, où il s'est toujours distingué par ses qualités professionnelles et son excellente conduite. Il a contribué, pour une large part, à l'exécution des produits qui ont valu à l'établissement la distinction qu'il a obtenue à Vienne.

Approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 5 février 1874.

Par le Roi : LÉOPOLD.  
*Le Ministre de l'Intérieur,*  
DELCOUR.

---

DÉCORATION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES.

—  
Première classe.  
—

Vu les arrêtés royaux du 7 novembre 1847 et du 1<sup>er</sup> mars 1848, instituant un signe de distinction pour les personnes qui, s'appliquant aux travaux matériels de l'agriculture, joignent une habileté reconnue à une conduite irréprochable;

Voulant, à l'occasion de l'Exposition universelle de Vienne, récompenser les personnes qui, ayant déjà obtenu la décoration de 2<sup>e</sup> classe, ont acquis des titres à un nouveau gage de Notre satisfaction ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. La décoration de 1<sup>re</sup> classe, en or, est accordée aux travailleurs agricoles dont les noms suivent :

MM. Vervaet, Edmond, jardinier en chef, à Gand ;  
Roggen, Jean, régisseur, à Hasselt ;  
Lipkens, Guillaume, cultivateur, à Genck.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 5 février 1874.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*  
DELCOUR.

---

Seconde classe.

---

Vu les arrêtés royaux du 7 novembre 1847 et du 1<sup>er</sup> mars 1848, instituant un signe de distinction pour les personnes qui, s'appliquant aux travaux matériels de l'agriculture, joignent une habileté reconnue à une conduite irréprochable ;

Voulant, à l'occasion de l'Exposition universelle de Vienne, récompenser les personnes qui ont acquis des titres à un gage de Notre satisfaction ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. La décoration de seconde classe instituée par les arrêtés

royaux du 7 novembre 1847 et du 1<sup>er</sup> mars 1848, est accordée aux travailleurs agricoles compris dans l'état ci-annexé.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 5 février 1874.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

DELCOUR.

---

PROVINCE D'ANVERS.

1. **Peeters**, Pierre-Louis, 25 ans, célibataire, jardinier, à Deurne. — Peeters se distingue par les soins intelligents qu'il apporte à la culture des jardins dont l'entretien lui est confié et par les améliorations qu'il y introduit chaque année. Il est zélé, actif et d'une conduite exemplaire. Orphelin, il pourvoit, par son travail, à la subsistance de ses frères et sœurs en bas âge.

PROVINCE DE BRABANT.

2. **Vandervorst**, Pierre, 33 ans, marié, cultivateur-maratcher, à Ixelles. — Depuis son enfance, Vandervorst s'occupe avec succès de culture maraîchère. Il est parvenu, grâce à son zèle et à son activité, à créer à Ixelles une Société qui rend de grands services, tant par la propagation des meilleures méthodes de culture que par le choix des espèces et des variétés de légumes qu'elle recommande pour l'approvisionnement des marchés de la capitale. En sa qualité de président de ladite association, Vandervorst a contribué beaucoup à la formation du lot de légumes qui a valu à la Société centrale d'arboriculture une récompense importante à l'Exposition universelle de Vienne (médaille de progrès). Sa conduite est exemplaire.

PROVINCE DE FLANDRE OCCIDENTALE.

3. **Courtois**, Jean-Baptiste, 53 ans, marié, régisseur du domaine des Moères, près Furnes. — Cet employé n'a cessé, pendant dix-neuf années, de donner des

preuves constantes de sa probité à toute épreuve, de son dévouement, de son activité et de son intelligence. Il a coopéré très-assidument et très-utilement à tous les travaux entrepris et menés à bonne fin par M. Moissenet (médaille de progrès), pour parvenir au défrichement et à l'assainissement des Moères. Modeste autant que capable, Courtois a accompli ses fonctions avec une ponctualité, une régularité et une sobriété exemplaires. Sa conduite et sa moralité sont irréprochables.

4. **Bergh**, Henri, célibataire, chef de culture, à Moères. — Cultivateur actif, intelligent, dévoué et d'une conduite irréprochable, Bergh a dirigé, sous les ordres immédiats de M. Moissenet, pendant dix années, toutes ses cultures dans les Moères. C'est avec le concours de cet ouvrier, concours qui ne lui a jamais fait défaut, que M. Moissenet a pu obtenir les résultats qui ont été signalés aux Expositions de Lyon et de Vienne.

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE.

5. **Alberdienst**, Charles, 51 ans, marié, jardinier, à Ledeborg. — Travailleur zélé et intelligent, Alberdienst se distingue dans tous les travaux qui lui sont confiés. Depuis huit ans qu'il est attaché au même établissement, il n'a jamais manqué à aucun de ses devoirs. Sa conduite est à l'abri de tout reproche.

PROVINCE DE HAINAUT.

6. **Panier**, Joseph, 40 ans, marié, jardinier, à Ath. — Depuis l'âge de dix ans, Panier est au service de la même famille. C'est un jardinier zélé et intelligent qui excelle dans toutes les cultures dont il a la direction. Sa conduite est exemplaire.

7. **Duhembre**, Delphin, 63 ans, célibataire, chef de culture, à Templeuve. — Duhembre est au service du même maître depuis 28 ans. Entré comme charretier, il est devenu maître ouvrier et chef de culture au bout de quelques années. Il dirige avec succès tous les travaux dont il est chargé. Sa conduite est très-bonne.

PROVINCE DE LIÈGE.

8. **Hordebise**, Jean-Nicolas, 30 ans, célibataire, jardinier en chef, à Liège. — Après un apprentissage de six années, Hordebise est devenu jardinier en chef des cultures du maître chez lequel il est en service, cultures qui sont citées comme modèles. Excellent praticien, il a déjà formé plusieurs jardiniers. Sa conduite est irréprochable.

PROVINCE DE LIMBOURG.

9. **Gerits**, Pierre-Jacques, 50 ans, marié, irrigateur, à Lommel. — Gerits se distingue par une grande intelligence. Il comprend parfaitement l'exploitation des irrigations et sait prendre toutes les mesures pour les maintenir en bon état. Sa conduite est très-bonne.

PROVINCE DE NAMUR.

10. **Houyet**, François-Xavier, 62 ans, marié, ouvrier agricole, à Bouvignes. — Houyet est un ouvrier zélé et intelligent. Au service du même maître depuis trente-trois ans, il s'est toujours fait remarquer par son aptitude aux travaux agricoles ainsi que par sa conduite exemplaire.

11. **Resteigne**, Jean-Joseph, 34 ans, marié, ouvrier agricole, à Bouvignes. — Resteigne sert le même maître depuis dix-sept ans. Il se distingue par sa bonne conduite et l'intelligence qu'il apporte dans les travaux de culture. Il a beaucoup contribué à l'amélioration des terres de la ferme où il est employé.

Approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 5 février 1874.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

DELCOUR.

# NOMINATIONS & PROMOTIONS

DANS

## L'ORDRE DE LÉOPOLD

FAITES A L'OCCASION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1873

---

Des arrêtés royaux, en date du 5 février 1874, ont nommé, à l'occasion de l'Exposition universelle de Vienne :

### CHEVALIERS DE L'ORDRE DE LÉOPOLD :

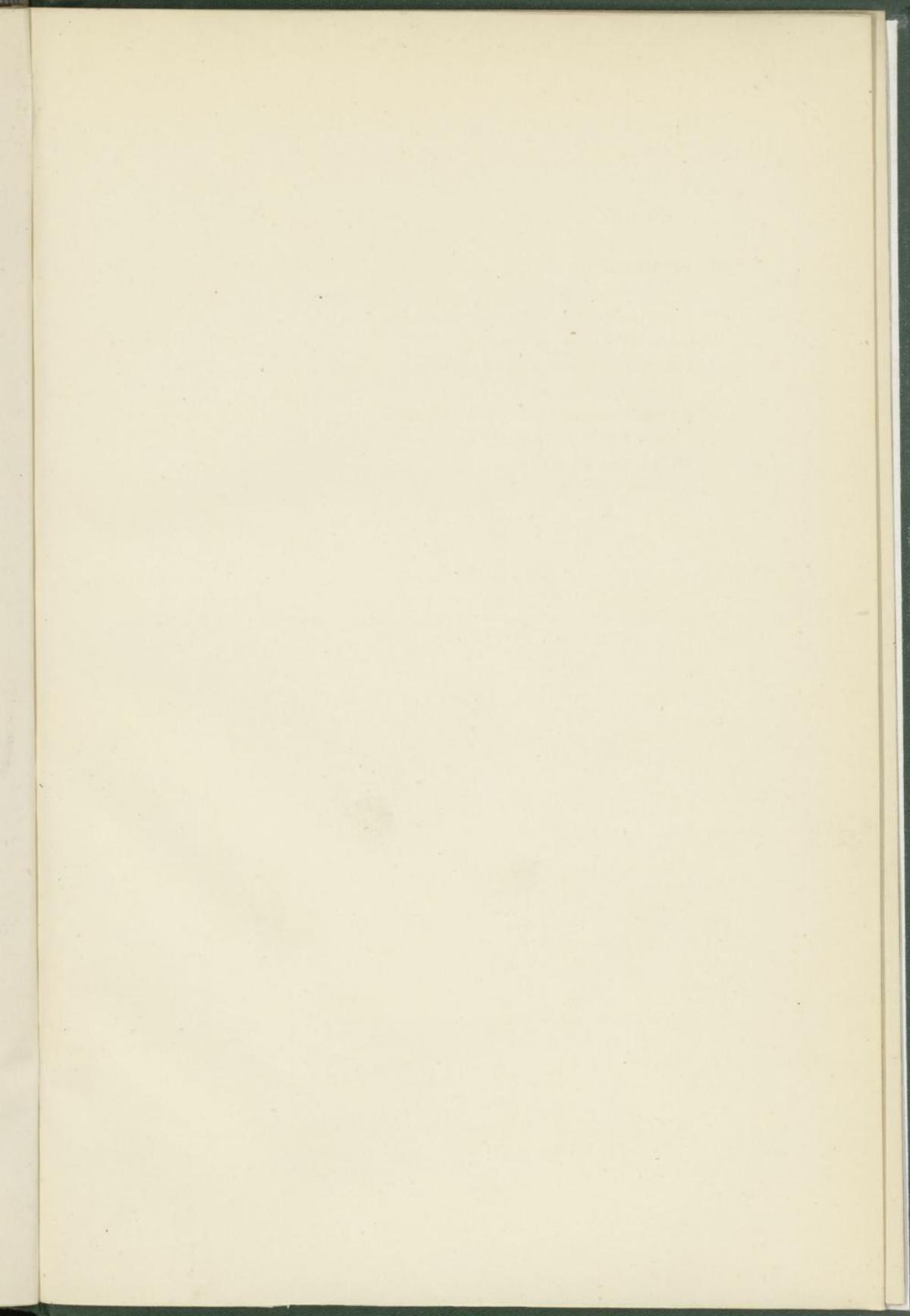
- MM. **ANCION, Alfred**, fabricant d'armes, à Liège, ancien juge au tribunal de commerce de cette ville, membre de la Commission belge ;
- BECO, Jean**, ingénieur, membre suppléant du Jury international, chef du service des installations belges dans la Halle aux machines, à Vienne ;
- BEER, Charles**, constructeur mécanicien et inventeur, à Jemeppe, près Liège ;
- BOURDON-DE BRUYNE, Armand**, orfèvre-bijoutier, à Gand ;
- BRASSEUR, Eugène**, fabricant de bleu d'outremer et de céruse, à Gand ;
- BUCHHOLTZ, Guillaume**, fabricant de dentelles, à Bruxelles ;
- CARELS, Charles**, constructeur-mécanicien, à Gand ;
- CHAUDOIR, Hyacinthe**, de la maison Chaudoir (C. et H.), à Liège, membre de la Commission belge ;

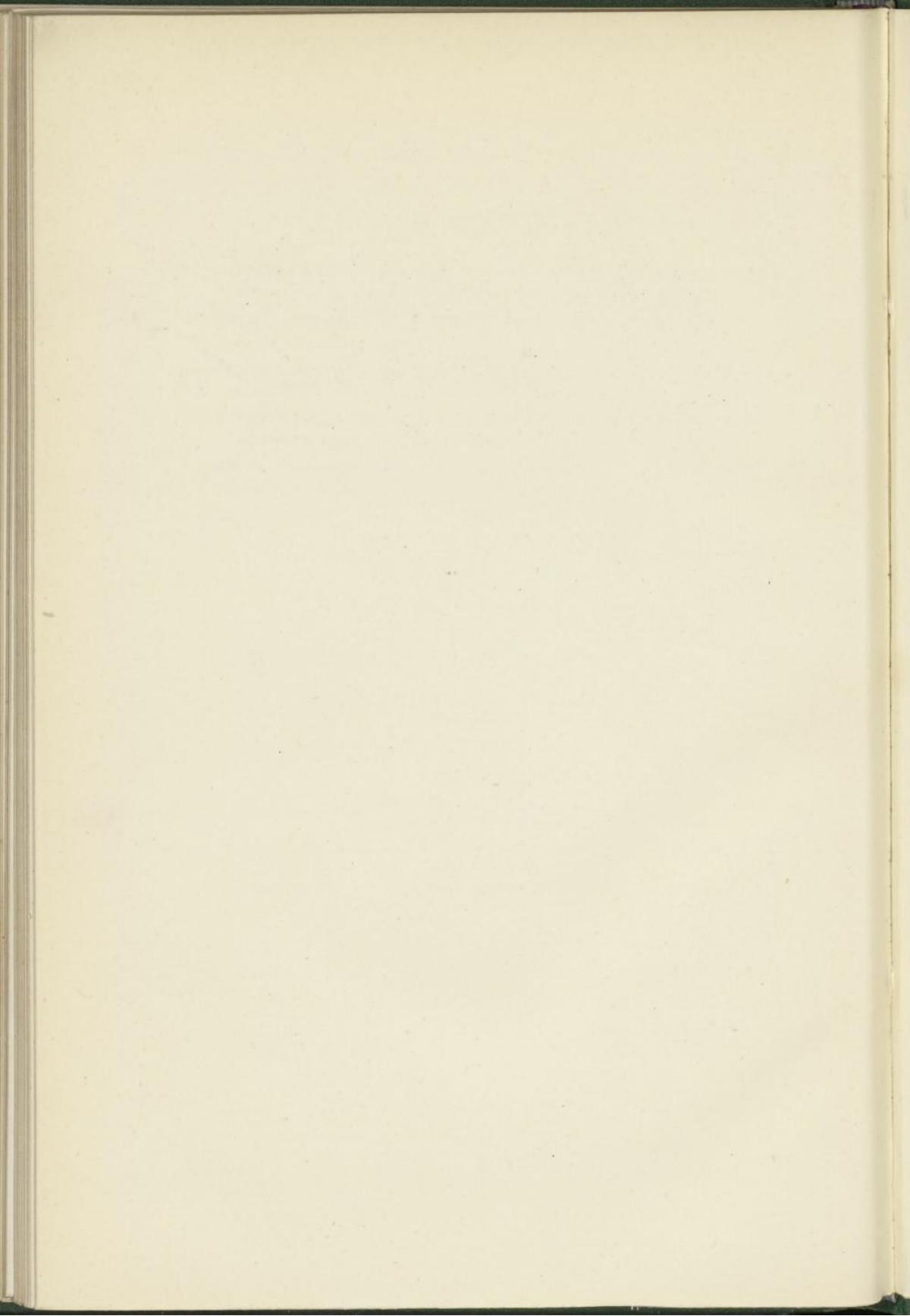
- MM. COOREMAN, V.**, président du Conseil d'administration de la Société anonyme « la Liève, » à Gand ;
- D'ANDRIMONT, Léon**, président de la Banque populaire de Liège, membre de la Commission belge et membre suppléant du Jury international ;
- DE LAMINNE, Ernest**, fabricant d'alun, à Ampsin, lez-Huy (province de Liège) ;
- DE SAVOYE, Gustave**, administrateur délégué de la Société des produits réfractaires de Saint-Ghislain (Hainaut) ;
- DOGNÉE, Eugène**, président de la Société de l'Union des artistes, à Liège, délégué du Gouvernement à l'Exposition universelle de 1873 ;
- DUHAYON, Félix**, fabricant de dentelles, à Bruxelles, membre de la Commission belge, membre suppléant du Jury international, membre de la Chambre de commerce et du tribunal de commerce de Bruxelles ;
- DU ROY DE BLICQUY, Arthur**, ingénieur en chef des services techniques de la Société métallurgique et charbonnière belge ;
- FRANÇOIS, Nicolas**, chef de service des ateliers de construction de la Société John Cockerill, à Seraing, lez-Liège ;
- GERMAIN, Georges**, chef de division à la Société Générale pour favoriser l'Industrie nationale, à Bruxelles ;
- GOFFIN, Josse**, maître de forges et laminoirs et fondeur en fer, à Clabecq (Brabant) ;
- GOYERS, Henri**, de la maison Goyers frères (ameublements religieux en bois sculpté), à Louvain ;
- GRANDJEAN, L.-A.**, commissionnaire en draperies, membre du Jury international et ancien président du tribunal de commerce de Verviers ;
- GREINER, Adolphe**, chef du service des aciéries à la Société John Cockerill, à Seraing ;
- GUINOTTE, Lucien**, ingénieur des mines, directeur-gérant des Sociétés de charbonnages de Mariemont et Bascoup, à Morlanwelz (Hainaut) ;
- GUYOT, Eugène**, imprimeur-lithographe, à Bruxelles, membre du Jury international ;
- HOUGET, Adrien**, de la maison Houget et Teston, constructeur-mécanicien, à Verviers ;
- LAGAE-CROMBET, Paul**, industriel, à Courtrai ;
- LEGRAND-VAN LOO, Jules**, industriel, à Gand, membre de la Commission belge ;

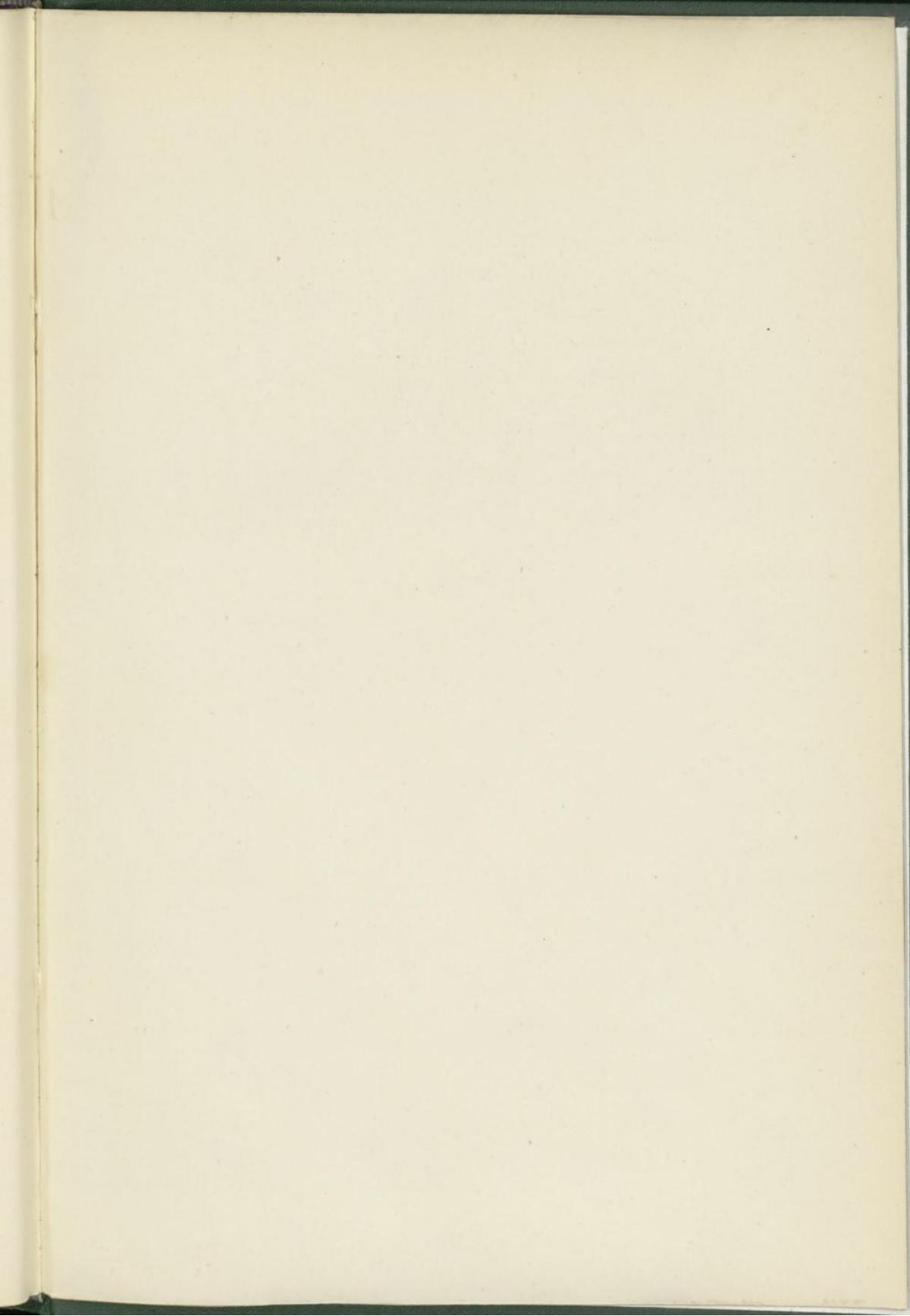
- MM. **LEJEUNE-VINCENT, Henri**, fabricant d'étoffes de laine, à Dison, lez-Verviers, conseiller provincial;
- LIBOTTE, Nicolas**, constructeur-mécanicien et inventeur, à Gilly, près Charleroi;
- MEES-LAFONT, Guillaume**, associé de la maison Parmentier-Van Hoegaerden et C<sup>ie</sup>, à Gand;
- MONDRON, Léon**, maître de verreries, à Lodelinsart, près Charleroi, membre de la Commission belge, vice-président du Jury du 9<sup>e</sup> groupe, etc.;
- NEYT, Adolphe**, photographe, à Gand;
- PARMENTIER, Edmond**, membre de la Commission belge, administrateur de la Société anonyme de Loth, lez-Bruxelles;
- PUISSANT, Auguste**, maître de carrières, à Merbes-le-Château (Hainaut);
- REY, Henri**, chef de la maison Rey aîné, fabricant de toiles, à Bruxelles;
- SIMONIS, Iwan**, fabricant de draps, à Verviers;
- SOLVAY, Ernest**, fabricant de produits chimiques et inventeur, à Couillet, près Charleroi;
- THYS, Charles**, fabricant de soies à coudre, à Bruxelles et à Anvers;
- VAN DER ELST, Henri**, Commissaire de Belgique à l'Exposition universelle de Vienne;
- VAN DER STRATEN-PONTHOZ (comte François)**, membre de la Commission belge, membre du Conseil supérieur d'agriculture, à Bruxelles;
- VAN DOOSSELAERE, Isidore-Sébastien**, imprimeur, à Gand;
- VERBOECKHOVEN, Eugène**, fabricant de cuirs vernis, à Bruxelles, membre du Jury international, membre de la Chambre de commerce de Bruxelles et du Conseil provincial du Brabant;
- VERDÉ-DELISLE**, fabricant de dentelles, à Bruxelles;
- VUILLAUME, Nicolas**, luthier, à Bruxelles;
- WASHER, Gustave**, fabricant de tulle, à Bruxelles;
- WILFORD, John**, fabricant de toiles à voiles, à Tamise (Flandre orientale).

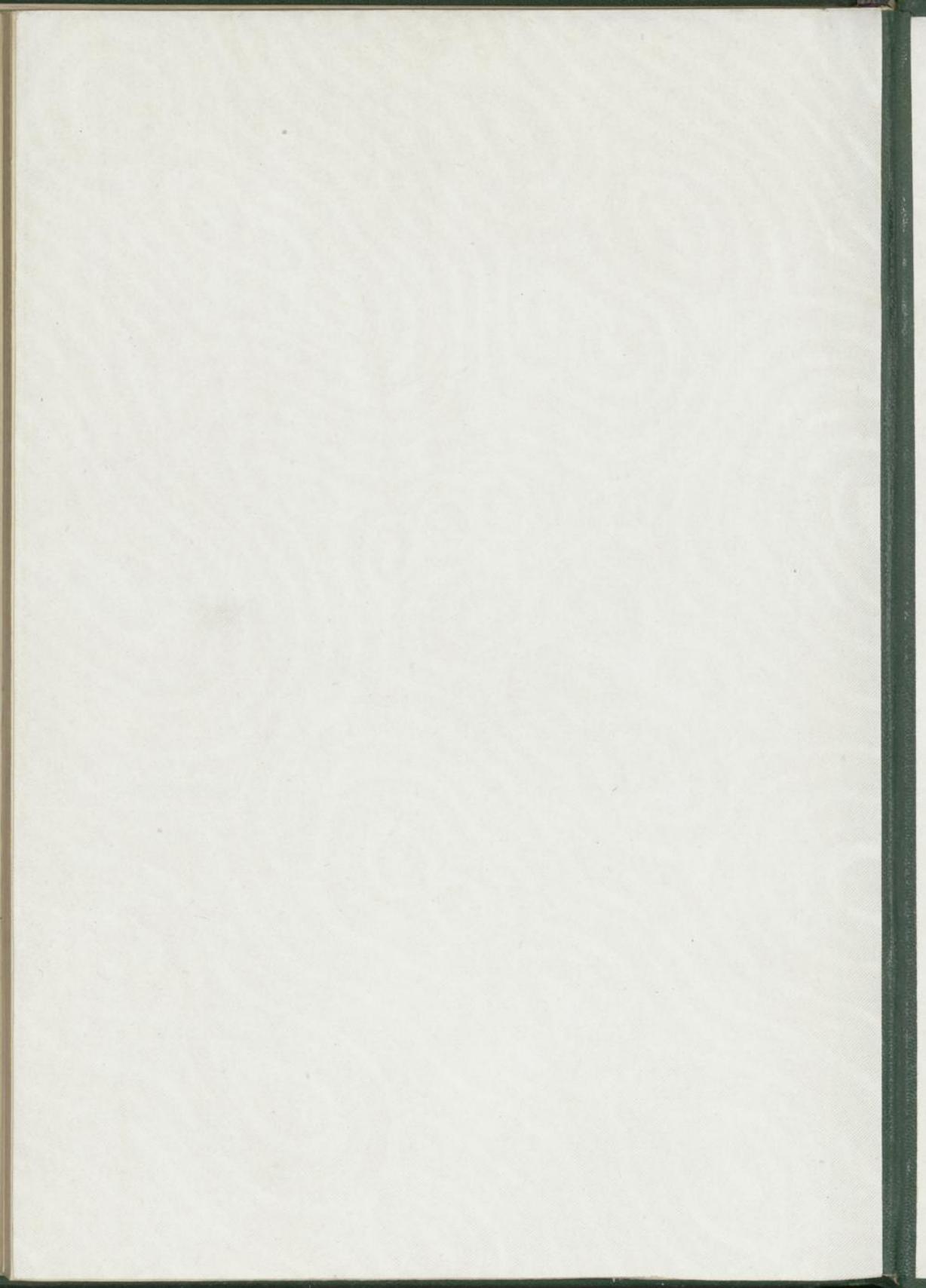
AU GRADE D'OFFICIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD :

- MM. **DESMET-DESMET, Charles**, filateur de coton, membre de la Commission belge et vice-président du Jury international du 5<sup>e</sup> groupe, à Gand ;
- GUIBAL, Théophile**, inventeur et professeur à l'École provinciale d'industrie et des mines, à Mons ;
- PAQUOT, Remy**, ingénieur des mines et directeur-gérant de la Société anonyme du Bleyberg-ès-Montzen (province de Liège) ;
- RENKIN-LEJEUNE, Edouard**, Commissaire général belge à l'Exposition universelle, consul général de Belgique, à Vienne ;
- SMITS, Eugène**, membre de la Commission belge, directeur-gérant de la Société anonyme de Marcinelle et Couillet.
-









TMW-Bibliothek



0023522 8

